



Assemblée générale

Distr. générale
5 décembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 151 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| I. Introduction | 7 |
| II. Cadre de budgétisation axée sur les résultats | 9 |
| A. Département des opérations de paix | 9 |
| B. Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine | 36 |
| C. Département de l'appui opérationnel | 41 |
| D. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité | 64 |
| E. Bureau de l'informatique et des communications | 88 |
| F. Bureau des services de contrôle interne | 92 |
| G. Cabinet du Secrétaire général | 96 |
| H. Administration de la justice | 98 |
| I. Bureau de la déontologie | 101 |
| J. Bureau des affaires juridiques | 103 |
| K. Département de la communication globale | 106 |
| L. Département de la sûreté et de la sécurité | 108 |
| M. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires | 112 |
| N. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme | 113 |



| | | |
|------|--|-----|
| III. | Exécution du budget | 118 |
| A. | Ressources financières | 118 |
| B. | Analyse des écarts | 120 |
| IV. | Activités du Service intégré de formation | 123 |
| V. | Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre | 128 |

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22).

Le montant brut des dépenses engagées pendant l'exercice 2021/22 (y compris les dépenses institutionnelles relatives au progiciel de gestion intégré, au dispositif de prestation de services centralisée, à la préparation des moyens de maintien de la paix, à la maintenance et à l'assistance technique d'Umoja, et au règlement des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques ayant trait à des missions de maintien de la paix clôturées) s'est élevé à 353,4 millions de dollars, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 99,2 %. À titre de comparaison, le montant des dépenses engagées pendant l'exercice 2020/21 était de 355,5 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 100 %.

L'existence d'un solde inutilisé de 6,9 millions de dollars (2,8 %) au titre des postes tient essentiellement aux taux de vacance de postes plus élevés que ceux approuvés, tant pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur que pour les agents des services généraux et des catégories apparentées. Ce solde inutilisé a été en partie contrebalancé par : a) des dépenses plus élevées que prévu de 1,1 million de dollars (1,5 %) au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'expliquent surtout par des dépassements de crédits à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ainsi qu'à la rubrique Fournitures, services et matériel divers en raison de la part de l'assurance maladie après la cessation de service incombant aux opérations de maintien de la paix ; b) des dépenses institutionnelles non prévues au budget de 2,8 millions de dollars (7,3 %) et engagées en grande partie pour régler les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, y compris de troubles post-traumatiques, survenus dans le cadre de missions de maintien de la paix clôturées, conformément à la résolution 76/275 de l'Assemblée générale. En conséquence, le solde global inutilisé du compte d'appui était de 3,0 millions de dollars (0,8 %).

Pendant l'exercice considéré, les taux de vacance de postes ont atteint en moyenne 10,9 % pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 15,6 % pour celle des agents des services généraux, alors que les taux prévus au budget étaient respectivement de 8,8 % et 12,0 %. S'agissant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), les taux de vacance moyens ont été inférieurs aux prévisions pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (16,0 % contre un taux de 19,0 % prévu au budget) et supérieurs aux prévisions pour celle des agents des services généraux (13,9 % contre un taux de 9,1 % prévu au budget).

Les départements et bureaux du Siège ont continué de fournir des services d'appui aux missions clientes ainsi qu'aux États Membres et aux organes délibérants à New York, mais la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les restrictions des déplacements imposées dans ce contexte ont continué d'avoir une incidence importante sur l'exécution du programme, en particulier en ce qui concerne l'organisation de visites d'évaluation sur le terrain, de réunions, de stages et d'ateliers, les voyages Ressources humaines ainsi que la réalisation d'enquêtes et d'évaluations, d'où une forte sous-utilisation des crédits prévus à la rubrique Voyages officiels. La pandémie a également continué d'avoir des répercussions sur les délais de recrutement et les taux de vacance de postes. Néanmoins, les départements et bureaux ont continué d'appuyer les opérations de maintien de la paix en mettant en œuvre des moyens innovants et ingénieux pour faciliter l'exécution des mandats des opérations sur le terrain, notamment des pratiques de travail modernes et des plateformes en ligne.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

| Catégorie de dépenses | Montant alloué | Dépenses | Écart | |
|---|------------------|------------------|------------------|--------------|
| | | | Montant | Pourcentage |
| Postes | 245 710,9 | 238 795,7 | 6 915,2 | 2,8 |
| Autres objets de dépense | 71 931,2 | 72 988,7 | (1 057,5) | (1,5) |
| Assurance maladie après la cessation de service (comprise dans les autres objets de dépense) | 11 090,0 | 11 646,1 | (556,1) | (5,0) |
| Total partiel | 317 642,1 | 311 784,4 | 5 857,7 | 1,8 |
| Progiciel de gestion intégré | 15 799,5 | 15 799,5 | – | – |
| Indemnités en cas de décès ou d'invalidité survenus dans le cadre d'opérations de maintien de la paix clôturées | – | 4 416,6 | (4 416,6) | – |
| Dispositif de prestation de services centralisée | 868,5 | 868,5 | – | – |
| Préparation des moyens de maintien de la paix | 3 881,6 | 2 323,1 | 1 558,5 | 40,2 |
| Dépenses liées à la maintenance d'Umoja et aux services d'appui au système | 18 221,4 | 18 211,7 | 9,7 | 0,1 |
| Total partiel | 38 771,0 | 41 619,4 | (2 848,4) | (7,3) |
| Total brut | 356 413,1 | 353 403,8 | 3 009,3 | 0,8 |
| Recettes provenant des contributions du personnel | 27 361,7 | 28 322,7 | (961,0) | (3,5) |
| Total net | 329 051,4 | 325 081,1 | 3 970,3 | 1,2 |

Exécution du budget : ressources humaines

| Catégorie | Effectif autorisé | Effectif réel (moyenne) | Taux de vacance (pourcentage) ^a | Taux de vacance budgétisé |
|---|-------------------|-------------------------|--|---------------------------|
| Postes | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 941 | 838 | 10,9 | 8,8 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | 415 | 350 | 15,6 | 12,0 |
| Emplois de temporaire (autres que pour les réunions) | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 51 | 43 | 16,0 | 19,1 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | 9 | 8 | 13,9 | 9,1 |

^a Compte tenu de l'effectif réel, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

Abréviations

| | |
|-----------|---|
| AMISOM | Mission de l'Union africaine en Somalie |
| ATMIS | Mission de transition de l'Union africaine en Somalie |
| BANUS | Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie |
| BNUUA | Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine |
| BSCI | Bureau des services de contrôle interne |
| BSLB | Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) |
| CCIQA | Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit |
| CCQAB | Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires |
| CCS | Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination |
| DDR | désarmement, démobilisation et réintégration |
| DMSPC | Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité |
| DOS | Département de l'appui opérationnel |
| DPO | Département des opérations de paix |
| DPPA | Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix |
| DSS | Département de la sûreté et de la sécurité |
| FINUL | Force intérimaire des Nations Unies au Liban |
| FISNUA | Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei |
| FNUOD | Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement |
| HCDH | Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme |
| IPSAS | Normes comptables internationales pour le secteur public |
| MINUAD | Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour |
| MINUJUSTH | Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti |
| MINUK | Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo |
| MINURSO | Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental |
| MINUSCA | Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine |
| MINUSMA | Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali |
| MINUSS | Mission des Nations Unies au Soudan du Sud |
| MONUSCO | Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo |
| ONG | organisation non gouvernementale |

| | |
|---------|---|
| ONU DC | Office des Nations Unies contre la drogue et le crime |
| ONUST | Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve |
| SWIFT | Société de télécommunications interbancaires mondiales |
| UNFICYP | Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UNMOGIP | Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan |

I. Introduction

1. Au paragraphe 12 de sa résolution [75/293](#), l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22), d'un montant de 356 413 100 dollars, dont 15 799 500 dollars pour le progiciel de gestion intégré, 868 500 dollars pour le projet de dispositif de prestation de services centralisée, 3 881 600 dollars pour la préparation des moyens de maintien de la paix et 18 221 400 dollars pour les frais de maintenance et d'assistance technique d'Umoja, montant qui couvrirait 1 356 postes et 60 emplois de temporaire (autres que pour les réunions). Les dépenses effectives engagées durant l'exercice 2021/22 se sont établies à 353 403 800 dollars, ce qui fait apparaître un solde inutilisé de 3 009 300 dollars (soit 0,8 % du total des crédits approuvés).

2. Les dépenses engagées au titre des activités de base financées par le compte d'appui (y compris les ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense mais non les dépenses institutionnelles) se sont élevées à 311 784 400 dollars, contre un montant de 317 642 100 dollars autorisé par l'Assemblée générale, d'où un solde inutilisé de 5 857 700 dollars.

3. L'existence d'un solde inutilisé de 6 915 200 dollars (2,8 %) au titre des postes s'explique par un taux de vacance moyen plus élevé que prévu au budget (10,9 % contre 8,8 %) pour les postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, étant donné que les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuaient de se faire sentir pendant l'exercice. Pour ce qui est des agents des services généraux et des catégories apparentées, le taux de vacance effectif de 15,6 % était également supérieur au taux approuvé, qui s'établissait à 12,0 %.

4. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les dépenses étaient supérieures de 1 057 500 dollars (1,5 %) aux crédits approuvés, principalement en raison : a) d'un dépassement de crédits (1 423 700 dollars) à la rubrique Personnel temporaire, les taux de vacance moyen pour les emplois de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ayant été inférieurs aux taux inscrits au budget (16,0 % contre 19,1 %) ; b) d'un dépassement de crédits (556 100 dollars) au titre de la part de l'assurance maladie après la cessation de service incombant aux opérations de maintien de la paix, les dépenses de santé engagées par les fonctionnaires retraités ayant été plus élevées que prévu. Ces dépenses supplémentaires ont été compensées en partie par le maintien des restrictions aux déplacements dues à la crise sanitaire, qui ont limité l'organisation d'activités en présentiel, ce qui a entraîné une sous-utilisation des crédits à la rubrique Voyages officiels (925 600 dollars).

5. Un dépassement de crédits de 2 848 400 dollars (7,3 %) a été enregistré au titre des dépenses institutionnelles. Conformément à la résolution [76/275](#) de l'Assemblée générale, des dépenses d'un montant de 4 416 600 dollars ont été engagées pour régler les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, y compris de troubles post-traumatiques, survenus dans le cadre de missions de maintien de la paix clôturées, pour lesquelles aucun crédit n'a été prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2021/22. Les fonds permettant de régler ces demandes ont pu être dégagés grâce à une sous-utilisation des crédits, principalement en ce qui concerne les dépenses de personnel et la préparation des moyens de maintien de la paix. Dans sa résolution [76/275](#), l'Assemblée générale a décidé d'adopter, dans le cadre du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, un régime sans capitalisation pour le traitement des demandes d'indemnité de décès ou d'invalidité, y compris des demandes liées aux troubles post-traumatiques, en attente ou à venir, qui auraient été jugées recevables et des demandes d'indemnisation en cas de décès

ou d'invalidité survenus dans le cadre de missions de maintien de la paix clôturées, et a autorisé le Secrétaire général à régler toutes demandes auxquelles il aurait été fait droit. Ces dépenses non prévues au budget ont été compensées en partie par la sous-utilisation des crédits alloués à la préparation des moyens de maintien de la paix (1 558 500 dollars), attribuable principalement au nombre inférieur aux prévisions d'unités disponibles pour le niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de préparation des moyens de maintien de la paix. En effet, les effectifs des unités déployées dans les opérations de maintien de la paix n'ont pas été immédiatement renouvelés, étant donné que d'autres priorités nationales devaient être prises en compte et que les effets de la crise sanitaire continuaient de se faire sentir.

Pandémie de maladie à coronavirus

6. En ce qui concerne l'exécution du budget du compte d'appui, la pandémie de COVID-19 a encore eu avant tout une incidence sur les voyages officiels, l'organisation de séminaires, d'ateliers et de séances de formation, ainsi que sur le recrutement du personnel. Au vu de l'évolution constante des restrictions en matière de voyage à l'échelle mondiale, de nombreuses activités qui devaient se tenir en présentiel n'ont pas pu avoir lieu et ont été tenues, dans la mesure du possible, en ligne. Des renseignements détaillés sur les différents domaines d'activité touchés par la pandémie sont présentés pour chaque département et bureau dans la section sur les principaux résultats, et sont accompagnés d'explications sur les écarts entre les produits livrés et les produits prévus. L'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, notamment au printemps 2022, a permis aux voyages de reprendre ; cependant, les activités nécessitant une planification minutieuse n'ont pas pu être réalisées comme prévu.

7. Dans tous les départements, un certain nombre de réunions et de manifestations en présentiel ont dû être tenues en ligne, ce qui a parfois entraîné un nombre plus élevé de produits. Dans d'autres cas, l'exécution des produits a été annulée ou reportée et les voyages officiels sur le terrain n'ont pas pu être réalisés, en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le cadre de la pandémie. Il a également fallu établir des notes sur les enseignements tirés de l'expérience et sur les bonnes pratiques en ce qui concerne les questions relatives aux effets de la pandémie sur le maintien de la paix.

8. Face à la pandémie, il a fallu réaffecter des ressources à la santé et au bien-être du personnel. Les départements ont dû reléguer au second plan les activités prévues pour privilégier la lutte contre la pandémie, notamment en menant de nombreuses activités de coordination et de consultation, et concentrer leurs efforts sur la coordination et la diffusion de politiques, d'orientations et de communications sur la COVID-19. Un appui sur le terrain a été prêté par l'Équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19 et le Groupe de l'appui aux missions face à la COVID-19, l'Équipe spéciale des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19, l'Équipe spéciale chargée de la première ligne de défense et une équipe spéciale chargée des vaccins contre la COVID-19 à l'échelle du système.

9. Le Siège a adapté son action à mesure que la pandémie et les mesures d'atténuation évoluaient. Dans les zones opérationnelles, des conseils ont été donnés en réponse aux questions sur la COVID-19, y compris des conseils sur les ressources humaines : retour au travail dans les locaux de l'Organisation, vaccination et mesures à prendre face aux variants et à la recrudescence périodique des cas de COVID-19. Les webinaires destinés à la formation du personnel médical ont été très demandés et ont été organisés chaque semaine au lieu d'une fois par mois. La chaîne d'approvisionnement a prouvé sa résilience en continuant à fournir des biens et des services malgré la poursuite de la pandémie, et le module Umoja de gestion des

transports a été utilisé pour gérer et suivre les expéditions de vaccins anti-COVID-19 de l'Organisation dans le monde entier. Les départements ont continué d'épauler l'Assemblée générale et ses commissions, qui n'ont eu de cesse d'adapter leurs méthodes de travail pour tenir compte de l'évolution des modalités de réunion découlant d'un retour partiel aux réunions en présentiel. Divers produits analytiques, dont des cartes analytiques ayant trait à la COVID-19, ont été fournis au Conseil de sécurité et aux missions.

10. Pour ce qui est des enseignements à retenir, la pandémie a montré que les pratiques de travail modernes pouvaient grandement renforcer la résilience et la souplesse à l'échelle institutionnelle, mais qu'il était nécessaire de faire preuve de vigilance dans le domaine de la cybersécurité et d'instaurer des types de communication et d'appui anticipatifs sur une base plus fréquente et plus diversifiée à l'intention des responsables et du personnel, notamment dans les domaines de la santé mentale et du bien-être. En parallèle, il faut réaliser des investissements pour garantir la maîtrise rapide d'outils et de compétences permettant de s'adapter aux plateformes et applications en ligne qui améliorent les processus et la collaboration, ainsi que pour faciliter la mise en œuvre de l'apprentissage hybride, des initiatives de formation et des visites virtuelles dans les hôpitaux des missions. L'Organisation tiendra systématiquement compte des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et des pratiques optimales dégagées à cette occasion dans ses activités de planification après la pandémie. L'exécution des mandats et l'appui apporté aux États Membres s'en trouveront améliorés.

II. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

A. Département des opérations de paix

11. Le Département des opérations de paix s'est attaché à mettre en œuvre l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, stratégie d'exécution de l'initiative Action pour le maintien de la paix pour la période 2021-2023. Conformément à celle-ci, les principaux résultats obtenus par le Département étaient : a) la réalisation d'examen des opérations et la fourniture de meilleures analyses et informations au Conseil de sécurité ; b) une augmentation notable du nombre de femmes parmi le personnel en tenue des opérations de maintien de la paix ; c) le renforcement de la protection des civils, moyennant plus de conseils et un plus grand appui aux missions ; d) l'application du plan d'action visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix, notamment moyennant la fourniture de meilleurs conseils et d'un meilleur appui en matière de formation aux quatre missions à haut risque [Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)] et aux pays qui leur fournissent des contingents ou du personnel de police ; e) la poursuite de la mise en service du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, la création d'une équipe spéciale chargée de l'évaluation de la performance militaire, la définition de normes des Nations Unies en matière de performance militaire pour l'infanterie et les pays fournisseurs de contingents, la réalisation d'études sur les capacités militaires et le perfectionnement du système d'évaluation de la performance de la police des Nations Unies, ainsi que des outils de gestion des connaissances ; f) la fourniture d'un plus grand appui pendant les phases de transition des missions ; g) la recherche de partenariats triangulaires et les déploiements conjoints de soldats de la paix ; h) l'amélioration de la conduite du personnel.

1. Bureau du Secrétaire général adjoint

12. Pendant l'exercice, le Bureau du Secrétaire général adjoint a épaulé le Département en fournissant un soutien et des conseils techniques à 12 opérations de maintien de la paix [y compris l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP)], dont un grand nombre sont déployées dans des contextes instables. Cela signifiait notamment aider les missions à adapter leurs stratégies, à en élaborer de nouvelles et à obtenir de meilleurs résultats dans l'exécution de leurs mandats, y compris pendant les périodes de transition. Quatre grandes opérations sont restées investies de mandats complexes et multidimensionnels portant notamment sur la protection des civils, l'assistance électorale, la consolidation de la paix et la promotion de l'état de droit, les droits humains et les questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité. En outre, le Bureau a supervisé la mise en œuvre des priorités du Département, en particulier celles relatives à la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix, et à l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus.

13. Par l'intermédiaire du Groupe des questions de genre, le Bureau du Secrétaire général adjoint a axé son activité sur les domaines suivants :

a) **Renforcement du respect du principe de responsabilité par la production de données, la communication stratégique et la sensibilisation auprès des acteurs politiques de haut niveau par l'équipe de direction.** Pour améliorer la performance et la responsabilité, le Département a facilité huit missions en ce qui concerne le suivi systématique des progrès, des tendances et des difficultés au moyen d'indicateurs relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité. L'analyse fondée sur les données a alimenté des processus essentiels, tels que l'élaboration du plan Action pour le maintien de la paix Plus, l'établissement de rapports sur les femmes et la paix et la sécurité, et les séances d'information à l'intention des États Membres. Des activités de communication stratégique et de sensibilisation auprès d'acteurs politiques ont servi à mieux faire entendre la voix des femmes et à accroître la participation de celles-ci aux fonctions de responsabilité, par exemple dans le cadre des manifestations de haut niveau tenues en octobre 2021 et mobilisant des femmes qui jouent un rôle moteur dans le maintien de la paix. Une exposition de photos intitulée « In their hands: women taking ownership of peace » (La paix : quand les femmes prennent les choses en main) mettant en scène des femmes architectes de la paix a été vue par plus d'un demi-million de personnes à New York et a également été reproduite dans quelques missions de maintien de la paix.

b) **Renforcement des partenariats visant à promouvoir la participation des femmes au processus de paix et à la vie politique grâce à l'établissement de liens avec les dirigeantes locales.** Le Département a aidé les missions à établir des partenariats avec les dirigeantes et les organisations de femmes locales, ainsi qu'avec les communautés d'accueil, afin de renforcer le rôle des femmes. Par exemple, en 2021, au Soudan du Sud, quelque 48 % des participants aux négociations de paix communautaires appuyées par la Mission étaient des femmes. Les effets de ces initiatives ont été constatés au niveau du nombre de femmes nommées dans les organes décisionnels de transition mis en place dans le cadre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. En République centrafricaine, 49 % des dispositifs d'alerte rapide appuyés par la MINUSCA comprennent au moins 30 % de femmes.

c) **Renforcement de la prise en compte des questions de genre et des considérations relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans l'analyse, la mise en œuvre et l'établissement de rapports au sein du Département des opérations de paix.** Une formation à la prise en compte des questions de genre et des questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans les processus de planification a été proposée au personnel du Département qui prend part à la planification, tant au Siège que dans les missions. Un appui technique a été prêté aux missions afin de renforcer l'intégration de ces questions dans leurs processus.

14. Le Bureau de la Directrice de la coordination et des services partagés a continué de faciliter la concrétisation des priorités de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus. Par l'intermédiaire du Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises, il a fourni des outils d'appréciation de la situation et d'analyse des données au Siège et aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, ainsi qu'un soutien aux équipes de gestion des crises, notamment concernant la COVID-19 et dans plusieurs situations de maintien de la paix, et a organisé une formation à la gestion des crises sur le terrain à l'intention du personnel des opérations de maintien de la paix. La Section de la communication stratégique a organisé en ligne des campagnes mondiales en vue de faire connaître les effets des activités de maintien de la paix et les progrès réalisés s'agissant d'accroître ces effets. Elle a également renforcé les travaux qu'elle mène pour aider à repérer, à analyser et à combattre l'intensification de la mésinformation et de la désinformation, qui ont de lourdes répercussions sur les missions. La Section de l'appui à la haute direction a aidé à sélectionner les nouveaux chefs et chefs adjoints de mission, a apporté son soutien aux dirigeants et dirigeantes lors de leur entrée en fonction et a lancé l'appel à candidatures 2021 afin d'élargir la réserve de candidats pour les postes de direction des missions. Le Groupe de la coordination pour les questions de sécurité a organisé des cours de gestion des crises à l'intention du personnel de terrain, a révisé la directive relative à la maîtrise des crises dans les missions et a fourni une assistance directe à la MONUSCO. Il a également organisé un cours sur la gestion de la résilience organisationnelle à l'intention des personnes référentes de toutes les opérations, ainsi qu'une simulation d'évacuation sanitaire primaire pour la MINUSCA. Le Groupe de la gestion de l'information a lancé le Centre de données sur la paix et la sécurité, qui permet de centraliser des données actualisées et fiables sur la paix et la sécurité à l'usage du personnel et des décideurs de l'Organisation, des États Membres, des universitaires, des analystes et du grand public. Le Bureau a continué de faciliter la gestion du changement dans l'Organisation à la suite de la réforme du pilier Paix et sécurité, a coordonné la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies et a continué d'encourager les progrès en matière de parité des genres au Département et parmi le personnel en tenue des missions.

15. Le Groupe de l'évaluation et de la planification intégrées et le Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix ont procédé à des examens de la MINUSMA et de la MINUSCA et ont assuré, avec les missions, le suivi des examens et des rapports précédents ; les missions ont accepté 91 % des recommandations du Bureau. À la suite d'une augmentation soudaine du nombre de décès au sein de la MINUSMA et de la MINUSCA au cours de l'exercice, un plan d'action revitalisé visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix et portant spécifiquement sur ces deux missions a été élaboré, et des visites ont été effectuées pour vérifier qu'il était bien appliqué. Le Bureau a également organisé une réunion avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui était présidée par le Secrétaire général et au cours de laquelle ont été abordées des questions comme celles de la sécurité du personnel de maintien de la paix et du déploiement des vaccins.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Mise à disposition des États Membres, dans les six langues officielles, des principaux documents d'information concernant le maintien de la paix et l'appui aux missions sur le site Web et les médias sociaux des opérations de maintien de la paix des Nations Unies | Objectif atteint | Objectif | 6 |
| | | Estimation | 6 |
| | | Résultats effectifs | 6 |
| ii) Partenariats renforcés avec les États Membres, en particulier les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et les autres États Membres concernés, ainsi qu'avec les organisations et acteurs régionaux et amélioration de la coordination avec les partenaires des Nations Unies (nombre de réunions) | Objectif atteint. Les réunions visant à renforcer les partenariats avec les États Membres ont été tenues | Objectif | 40 |
| | | Estimation | 40 |
| | | Résultats effectifs | 43 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Respect, par les nouvelles opérations de maintien de la paix, des instructions opérationnelles initiales concernant les comptes rendus de situation et l'accès à l'information interne (en pourcentage) | Aucune opération de maintien de la paix n'a été créée | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Stratégies de communication générales ou spécifiques élaborées pour les opérations de maintien de la paix | Objectif atteint. 5 stratégies ont été élaborées sur : la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies ; la Conférence ministérielle des Nations Unies de 2021 sur le maintien de la paix, qui s'est tenue à Séoul ; le thème « Honoring our values » (« Honorer nos valeurs ») ; le thème des femmes et de la paix et de la sécurité ; la Journée internationale des femmes | Objectif | 4 |
| | | Estimation | 4 |
| | | Résultats effectifs | 5 |
| ii) Respect, par toutes les opérations de maintien de la paix, des normes relatives à la gestion de l'information (en pourcentage) | Objectif atteint. Les normes de base en matière d'information ont été respectées par toutes les opérations de maintien de la paix | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| iii) Pourcentage des recommandations visant à accroître l'efficacité et l'efficience avec laquelle le personnel en tenue respecte les règles, politiques, pratiques et normes applicables de l'ONU auxquelles les missions ont adhéré | Objectif atteint. 91 % des recommandations ont été acceptées | Objectif | 85 |
| | | Estimation | 85 |
| | | Résultats effectifs | 91 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| <i>Comité spécial des opérations de maintien de la paix</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Séances d'information sur les politiques et procédures récemment adoptées ou en cours d'élaboration | 4 | 3 | 75,0 |
| 2. Séance d'information sur les évolutions, les tendances et les difficultés concernant les femmes et la paix et la sécurité | 1 | 1 | 100,0 |
| <i>Conseil de sécurité et Assemblée générale</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 3. Séances d'information organisées à l'intention du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et des organes délibérants sur les faits nouveaux survenus dans les opérations de maintien de la paix et sur les questions stratégiques et relatives aux politiques concernant tous les aspects du maintien de la paix | 35 | 35 | 100,0 |
| 4. Séance d'information organisée à l'intention du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et des organes délibérants sur les faits nouveaux survenus dans les opérations de maintien de la paix concernant les questions de politique relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans le contexte du maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| 5. Données fournies pour les suppléments analytiques des rapports du Secrétaire général sur des questions propres à une mission ou à un pays ou sur des questions relevant de son mandat | 4 | 4 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 6. Réunions et séances d'information sur tous les aspects du maintien de la paix organisées à l'intention des États Membres, des organisations régionales et des groupes d'amis et groupes de contact | 290 | 293 | 101,0 |
| 7. Réunions et séances d'information sur la sécurité et la sûreté des soldats de la paix et les problèmes d'ordre structurel qui se posent dans le domaine du maintien de la paix organisées à l'intention des États Membres, des organisations régionales et des groupes d'amis et groupes de contact | 20 | 20 | 100,0 |
| 8. Séance d'information organisée à l'intention du Comité spécial des opérations de maintien de la paix sur la sécurité dans les opérations et les problèmes d'ordre structurel qui se posent dans le domaine du maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 9. Séances d'information et consultations avec les États Membres et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police sur les questions et les lacunes d'ordre structurel qui ont une incidence sur l'exécution des mandats par la composante Personnel en tenue, l'objectif étant d'appuyer la conduite des examens de mission | 20 | 24 | 120,0 |
| 10. Séances d'information organisées à l'intention des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police sur l'évolution de la situation opérationnelle dans les opérations de maintien de la paix et sur le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) | 35 | 46 | 131,4 |
| 11. Notification aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police de toutes les victimes signalées parmi le personnel en tenue servant dans toutes les opérations de maintien de la paix, dans les 2 heures suivant la réception officielle de l'information envoyée par la mission | 1 | 1 | 100,0 |
| 12. Activités organisées à l'intention des médias, dont des entretiens et points de presse sur des thèmes particuliers et des questions propres à telle ou telle mission, tels que la déontologie et la discipline, les militaires, la police, la problématique femmes-hommes et les femmes et la paix et la sécurité | 250 | 255 | 102,0 |
| 13. Activités d'information, telles que des conférences, des expositions et des séances d'information publiques sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, y compris élaboration et production de supports promotionnels connexes | 90 | 92 | 102,2 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 14. Messages sur le thème du maintien de la paix publiés sur les plateformes numériques et les médias sociaux (site Web consacré au maintien de la paix, Facebook, Twitter, Instagram et Flickr) ainsi que sur iSeek | 1 000 | 1 450 | 145,0 |
| 15. Dépôt et archivage numériques de la correspondance propre aux opérations de maintien de la paix et formation à l'utilisation des outils connexes | 1 | 1 | 100,0 |
| 16. Ensembles de données dont la diffusion a été autorisée qui sont publiés sur le portail mettant à disposition du public des données ouvertes sur le maintien de la paix | 3 | 5 | 166,7 |
| 17. Séances d'information organisées à l'intention des missions sur les besoins en matière de données et d'informations découlant de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout | 10 | 9 | 90,0 |
| 18. Réunions bilatérales et séances d'information sur les femmes et la paix et la sécurité organisées à l'intention des États Membres, des organisations régionales et des groupes d'amis et groupes de contact | 1 | 9 | 900,0 |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 19. Visites dans les opérations de maintien de la paix pour examiner les progrès accomplis et fournir des orientations aux responsables des missions sur les questions relatives à l'exécution des activités prescrites | 10 | 9 | 90,0 |
| 20. Rapports établis à l'issue d'examens et d'évaluations de la composante Personnel en tenue effectués dans 5 opérations de maintien de la paix en vue d'accroître l'efficacité du personnel en tenue, portant notamment sur l'exécution des tâches prescrites et le respect des règles, politiques, pratiques et normes de l'ONU ainsi que sur les résultats opérationnels et, s'il y a lieu, les mesures de suivi | 5 | 7 | 140,0 |
| 21. Nombre minimal de missions bénéficiant de conseils et d'un soutien en matière de planification | 4 | 4 | 100,0 |
| 22. Visite de haut niveau dans une mission de maintien de la paix pour promouvoir l'exécution des mandats relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité | 1 | 0 | 0,0 |
| 23. Version révisée du plan d'action visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 24. Évaluations techniques de la mise en œuvre des cadres de gestion de l'information d'une mission, y compris la protection des informations sensibles et la collecte de données structurées visant à appuyer la planification et l'analyse | 6 | 12 | 200,0 |
| 25. Missions d'appui technique et opérationnel pour les cellules d'analyse conjointe, les centres d'opérations conjoints et d'autres entités exerçant des activités similaires dans les opérations de maintien de la paix | 4 | 5 | 125,0 |
| 26. Missions d'évaluation technique ou d'appui en matière de communication dans des opérations de maintien de la paix qui sont en phase de transition ou qui connaissent des problèmes particuliers liés à l'information | 3 | 0 | 0,0 |
| Nomination de hauts responsables | | | |
| 27. Visites d'information visant à élargir le vivier de candidates et de candidats pour des postes à responsabilité au sein des missions et à atteindre les objectifs de l'Organisation en matière d'équilibre géographique et de représentation équilibrée des genres | 3 | 3 | 100,0 |
| 28. Candidats présentés annuellement au Centre d'évaluation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies | 4 | 4 | 100,0 |
| 29. Chefs ou chefs adjoints de mission nouvellement nommés ayant bénéficié d'un appui en matière d'encadrement, notamment de la possibilité de travailler en tandem avec d'anciens ou d'actuels responsables de mission | 8 | 8 | 100,0 |
| Activités ou documentation technique | | | |
| 30. Atelier technique ou rapport de mission portant sur les orientations et le recensement des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience qui permettront d'éclairer la prise de décisions en 2021 et au-delà, dans le respect des engagements pris dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix au sujet des mandats relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité | 1 | 1 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 31. Documentation d'orientation technique élaborée sur la base de la politique en faveur de l'égalité des genres et des engagements pris dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix au sujet des femmes et de la paix et de la sécurité | 1 | 1 | 100,0 |
| 32. Atelier organisé à l'intention des conseillers et coordonnateurs spécialisés des missions aux fins du partage des connaissances et de la formation sur les femmes et la paix et la sécurité | 1 | 1 | 100,0 |
| 33. Rapports quotidiens et notes d'information sur les opérations de maintien de la paix et, selon que de besoin, alertes et comptes rendus d'événements graves afin de maintenir une bonne appréciation stratégique de la situation dans toutes les opérations de maintien de la paix, au BANUS et dans d'autres zones d'intérêt | 506 | 526 | 104,0 |
| 34. Travaux d'analyse, notamment infographies, au sujet des crises potentielles, naissantes ou présentes, visant à renforcer la capacité d'appréciation des situations | 45 | 35 | 77,8 |
| 35. Évaluations de l'application des consignes de sécurité dans les missions | 12 | 7 | 58,3 |
| 36. Évaluations de la mise en œuvre de la politique de gestion de la résilience organisationnelle dans les opérations de maintien de la paix | 12 | 12 | 100,0 |
| 37. Utilisation de produits basés sur des données ayant force probante pour étayer des exposés sur des questions politiques et transversales organisés à l'intention des États Membres | 10 | 1 | 10,0 |
| Séminaires | | | |
| 38. Séances de formation sur les femmes et la paix et la sécurité organisées à l'intention des cadres supérieurs et intermédiaires | 2 | 2 | 100,0 |
| 39. Ateliers ou séances de formation sur l'évaluation et la planification organisés à l'intention du personnel du Siège et des missions | 4 | 4 | 100,0 |
| 40. Conférence annuelle rassemblant les représentants spéciaux du Secrétaire général et les chefs de mission des opérations relevant du Département des opérations de paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 41. Atelier organisé à l'intention des chefs des centres d'opérations conjoints afin que, pour chaque mission, la gestion du centre soit conforme aux objectifs stratégiques de maintien de la paix et de gestion des crises | 1 | 0 | 0,0 |
| 42. Sessions de formation à la présentation de rapports et à l'analyse des opérations et des données organisées à l'intention du personnel des centres d'opérations conjoints et des cellules d'analyse conjointe | 2 | 2 | 100,0 |
| 43. Session de formation aux dispositifs de gestion des crises sur le terrain organisée à l'intention du personnel des missions concerné | 1 | 1 | 100,0 |
| 44. Atelier organisé à l'intention des spécialistes hors classe de l'information de toutes les opérations de maintien de la paix afin d'examiner les politiques du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel en matière de communication stratégique sur le terrain et leur mise en œuvre | 1 | 1 | 100,0 |
| 45. Session de formation sur la résilience organisationnelle organisée à l'intention des coordonnateurs des missions | 1 | 1 | 100,0 |
| 46. Atelier sur l'utilisation novatrice de données structurées pour améliorer les analyses factuelles nécessaires à la planification des missions | 10 | 9 | 90,0 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| Autres services | | | |
| 47. Activités de sensibilisation et de communication organisées avec des organismes nationaux, régionaux et internationaux de formation au maintien de la paix, des laboratoires d'idées et des instituts spécialisés dans les politiques relatives au maintien de la paix pour régler les problèmes d'ordre structurel qui se posent dans les opérations de maintien de la paix et mettre en commun les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience | 5 | 5 | 100,0 |
| 48. Présentations, documents de réflexion et séances d'information destinés aux établissements universitaires et organismes de formation au maintien de la paix nationaux et régionaux, aux laboratoires d'idées, aux instituts spécialisés dans les politiques relatives au maintien de la paix et aux réseaux et coalitions consacrés aux femmes et à la paix et à la sécurité | 1 | 2 | 200,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 49. Contributions concernant le volet maintien de la paix des politiques et procédures mises au point par le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité | 4 | 5 | 125,0 |
| Coopération technique | | | |
| 50. Exercices régionaux de maintien de la paix visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du personnel en tenue dans l'exécution des mandats ayant bénéficié d'un appui technique | 5 | 5 | 100,0 |
| 51. Atelier technique/séance d'information sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience organisé(e) à l'intention des partenaires internationaux ou régionaux au sujet des priorités relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité, conformément aux priorités définies dans l'initiative Action pour le maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 52. Séance d'information et échange de pratiques optimales en matière de communication et de gestion de l'information opérationnelle avec les organisations partenaires internationales ou régionales | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

16. Le Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix a contribué aux résultats des missions ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité de ces dernières. Deux rapports d'examen établis par le Bureau, un rapport d'étude stratégique sur la gestion des munitions et un plan d'action révisé visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix contenaient des recommandations devant concourir à résoudre les problèmes systémiques des missions. Le Groupe des questions de genre a aidé à mettre en œuvre plus rapidement les mandats relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité en intégrant les priorités relatives au genre et aux femmes et à la paix et à la sécurité dans l'ensemble des travaux du Département des opérations de paix, notamment en renforçant la responsabilité des dirigeants moyennant des approches axées sur les données. Des activités de sensibilisation auprès des acteurs politiques, de communication stratégique et de partenariat ont été menées en vue de créer des espaces politiques pour les femmes. Le Groupe a fourni des orientations stratégiques aux hauts responsables, et les efforts relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité ont été intégrés aux activités de communication de la haute direction, lors de visites sur le terrain et dans le cadre de messages publics. Les meilleures pratiques ont été recensées, l'objectif étant d'améliorer l'apprentissage entre les missions. Dans ce contexte, une vidéo de formation et une version interactive en ligne du dossier d'information du Département des opérations de paix sur l'égalité des genres et les femmes et la paix et la sécurité ont été mises à disposition.

17. Au Bureau de la Directrice de la coordination et des services partagés, le Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises a proposé aux missions des outils et des séances de formation afin de renforcer la collecte et l'analyse des données permettant d'apprécier la situation. Le Groupe de la coordination pour les questions de sécurité a contribué à améliorer les évacuations sanitaires primaires, la résilience organisationnelle et la gestion des crises dans les opérations de paix. La Section de la communication stratégique a lancé des campagnes multimédias numériques et mené des initiatives de sensibilisation dans les médias lors de la Conférence ministérielle des Nations Unies de 2021 sur le maintien de la paix, qui s'est tenue à Séoul, ce qui a incité les États Membres à apporter des ressources ainsi que leur soutien. La Section de l'appui à la haute direction a contribué à accroître la parité des genres parmi les chefs et chefs adjoint(e)s de mission : le pourcentage de femmes est passé de 30 % en octobre 2021 à 35 % en août 2022. Le Groupe de la gestion de l'information a élargi la portée des données internes sur les résultats obtenus en matière de maintien de la paix grâce au Centre de données sur la paix et la sécurité et à une nouvelle plateforme de données, qui ont servi de base aux rapports

d'activité de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus. Le Bureau a également encouragé les progrès en matière de parité des genres, étant à noter que le Département a atteint la parité pour les postes de la classe D-2.

18. Une visite de haut niveau dans une mission de maintien de la paix visant à promouvoir l'exécution des mandats relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité (produit 22) n'a pas été effectuée en raison des restrictions liées à la COVID-19, des problèmes politiques et des problèmes de sécurité rencontrés, par exemple au Mali, et des changements des effectifs. Les missions d'appui technique en matière de communication (produit 26) n'ont pas été menées, du fait des restrictions imposées face à la crise sanitaire. Toutefois, les missions ont reçu en continu un appui à distance. Les évaluations de l'application des consignes de sécurité (produit 35) ont été moins nombreuses que prévu et l'atelier organisé à l'intention des chefs des centres d'opérations conjoints (produit 41) n'a pas eu lieu, ce qui tient dans les deux cas aux restrictions aux déplacements dues à la pandémie. Le nombre moins élevé qu'escompté de produits basés sur des données pour étayer des exposés sur des questions politiques et transversales organisés à l'intention des États Membres (produit 37) s'explique par une demande moins importante que prévu : l'accent a été mis sur la mise en place de pipelines de données, de formulaires de collecte de données et d'un système d'établissement de rapports pour les indicateurs de données de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus et le Centre de données sur la paix et la sécurité, qui ont également contribué à fournir des informations appuyées par des données aux États Membres. Toutefois, des produits supplémentaires ont été exécutés en ce qui concerne l'évaluation des cadres de gestion de l'information (produit 24) et les réunions sur les femmes et la paix et la sécurité (produit 18). Le nombre de présentations, documents de réflexion et séances d'information (produit 48) a également été plus élevé qu'attendu.

2. Structure politique et opérationnelle régionale unique

19. Grâce à une analyse fiable de la situation politique et des conflits ainsi qu'aux conseils et au soutien des équipes d'appui du Siège, les opérations de maintien de la paix ont poursuivi le dialogue politique et leurs activités de sensibilisation de la population et ont continué de prévenir et d'écarter les menaces contre les civils, conformément à leur mandat. Les conflits et leurs facteurs ayant souvent une dimension régionale, les organisations régionales sont demeurées des partenaires clés de l'action politique menée par les opérations de maintien de la paix.

20. Avec le concours de la structure politique et opérationnelle régionale unique, les missions ont mené les activités suivantes : a) République centrafricaine : appui à la préparation des élections législatives ; désarmement, démobilisation et réintégration ; renforcement des institutions publiques ; extension de l'autorité de l'État ; b) Soudan du Sud : appui à l'application de l'Accord revitalisé et soutien aux initiatives locales de règlement des conflits ; c) Mali : promotion de la transition politique, des réformes institutionnelles, des réformes du secteur de la sécurité et de la préparation des élections ; d) République démocratique du Congo : soutien aux bons offices à l'approche des élections générales prévues en 2023 et accord avec le Gouvernement sur un plan de transition pour la Mission, et facilitation des consultations menées au niveau régional avec les groupes armés opérant dans l'est du pays ; e) Liban : poursuite des activités de surveillance et d'établissement de rapports sur le respect de la cessation des hostilités entre le Liban et Israël. Des services de conseil et d'appui ont également été fournis à d'autres missions pour garantir la bonne exécution de leur mandat et la coordination avec divers États Membres.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage de résolutions du Conseil de sécurité qui reprennent les recommandations portant sur la mise en place d'opérations de maintien de la paix ou sur les remaniements importants d'opérations en cours et sur l'appui à apporter à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) | Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a repris les recommandations du Secrétaire général concernant les remaniements importants de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et de l'AMISOM | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Pourcentage de rapports adressés au Conseil de sécurité par le Secrétaire général qui rendent compte des réunions d'information tenues avec les pays fournisseurs de contingents et avec les États Membres | Objectif atteint. Il a été rendu compte, dans tous les rapports, des réunions d'information tenues avec les pays fournisseurs de contingents et avec les États Membres | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage des délais fixés par le Conseil de sécurité pour la mise en place de nouvelles missions de maintien de la paix ou le remaniement de missions en cours qui sont respectés | Objectif atteint. Les processus de planification ont été menés à bien ou poursuivis compte tenu des priorités des missions et des délais fixés, y compris les remaniements de la FISNUA et de la MONUSCO | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage des opérations de maintien de la paix conduites dans un cadre intégré qui disposent d'un cadre stratégique intégré à jour ou d'un cadre équivalent | Objectif atteint. Toutes les opérations de maintien de la paix conduites dans un cadre intégré disposent d'un cadre stratégique intégré ou d'un cadre équivalent | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Pourcentage d'opérations de maintien de la paix qui respectent les principales étapes définies et prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions | Objectif atteint. Toutes les missions ont respecté les principales étapes définies et prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions (FISNUA, MINUSS, MONUSCO et FINUL) | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Exposés et consultations sur les questions relatives au maintien de la paix, y compris des points sur l'évolution de la situation politique et opérationnelle dans toutes les missions de maintien de la paix et en ce qui concerne l'appui à l'AMISOM | 3 200 | 3 350 | 104,7 |
| 2. Réunions informelles de la Cinquième Commission sur des examens consacrés à certaines opérations de maintien de la paix | 10 | 10 | 100,0 |
| 3. Séances d'information informelles organisées à l'intention du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 3 | 3 | 100,0 |
| <i>Conseil de sécurité</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 4. Exposés oraux au Conseil de sécurité sur les questions de maintien de la paix | 41 | 26 | 63,4 |
| 5. Notes d'information hebdomadaires au Conseil de sécurité | 51 | 51 | 100,0 |
| 6. Rapports du Secrétaire général sur des questions liées à une mission ou à un pays en particulier | 34 | 36 | 105,9 |
| 7. Lettres adressées à la présidence du Conseil de sécurité par le Secrétaire général | 20 | 20 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 8. Notes consultatives de fond destinées à être utilisées lors des réunions d'information et échanges avec les États Membres et les partenaires du maintien de la paix | 110 | 112 | 101,8 |
| 9. Consultations avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police | 18 | 13 | 72,2 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 10. Communications officielles (télégrammes chiffrés) donnant des conseils stratégiques, politiques, opérationnels et relatifs à la gestion des crises | 200 | 181 | 90,5 |
| 11. Réunions des cellules de mission intégrées et des groupements tactiques intégrés visant à recenser et à examiner les progrès accomplis sur le terrain par les opérations de maintien de la paix | 60 | 42 | 70,0 |
| 12. Examens stratégiques intégrés des opérations de maintien de la paix visant à faire le point sur les stratégies appliquées, les difficultés rencontrées et les possibilités à saisir en ce qui concerne l'exécution des mandats et à formuler des recommandations connexes | 2 | 5 | 250,0 |
| 13. Visites d'évaluation technique intégrée ou ciblée qui contribuent ou aboutissent à l'établissement de rapports visant à offrir des orientations générales aux opérations de maintien de la paix et un appui à l'AMISOM sur les questions de planification et d'exécution des mandats | 15 | 10 | 66,7 |
| Séminaires | | | |
| 14. Ateliers sur les stratégies politiques régionales et sous-régionales dans les opérations de maintien de la paix | 3 | 5 | 166,7 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| Autres services | | | |
| 15. Notes d'information sur la coopération stratégique ONU-Union africaine pour le maintien de la paix, y compris la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et la mise en œuvre du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité | 5 | 5 | 100,0 |
| 16. Contribution aux rapports sur le partenariat ONU-Union africaine, en coordination avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

21. La structure politique et opérationnelle régionale unique a continué d'appuyer les opérations de maintien de la paix ainsi que les organes intergouvernementaux face aux difficultés persistantes posées par la COVID-19. Les principaux résultats comprennent l'achèvement du retrait de la MONUSCO de la province du Tanganyika le 30 juin 2022, qui marque une étape importante du transfert progressif des tâches de la Mission aux autorités de la République démocratique du Congo, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux autres parties prenantes. En outre, l'ONU et le Gouvernement de la République démocratique du Congo ont arrêté un plan de transition pour le retrait progressif et échelonné de la Mission. Cette coopération illustre parfaitement la volonté commune de l'Organisation et du pays hôte de faciliter la réussite des transitions, qui constitue un pilier essentiel du programme Action pour le maintien de la paix. Au Mali, la MINUSMA a agi de concert avec les parties prenantes régionales, ce qui a permis d'aboutir à l'accord sur la transition politique.

22. Le nombre de communications officielles envoyées aux missions (produit 10) ainsi que le nombre de réunions des cellules de mission intégrées (produit 11) ont été inférieurs aux prévisions, ce qui peut s'expliquer par le fait que le Siège et les missions ont eu recours plus souvent que prévu aux modes de communication électroniques et que les réunions ont été tenues selon les modalités adoptées pendant la crise sanitaire. Le nombre moins élevé d'exposés oraux au Conseil de sécurité sur les questions de maintien de la paix (produit 4) et de consultations avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police (produit 9) a été moins élevé que prévu, car il y a eu moins de demandes de réunion qu'escompté. Le nombre de visites d'évaluation technique intégrée ou ciblée (produit 13) a été plus faible que celui inscrit au budget en raison des restrictions en matière de voyage. En revanche, des examens stratégiques intégrés supplémentaires (produit 12) ont été organisés et davantage d'ateliers sur les stratégies politiques régionales et sous-régionales dans les opérations de maintien de la paix (produit 14) ont eu lieu.

3. Bureau des affaires militaires

23. Le Bureau des affaires militaires a continué de déployer l'Équipe chargée de l'évaluation de la performance militaire, dont la création avait été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/293. L'Équipe a poursuivi l'élaboration de normes et d'indicateurs permettant de valider les tâches collectives des unités militaires et les compétences de base des soldats en vue de recueillir des informations utiles sur les performances et de déterminer les besoins en matière de formation. Le Bureau a également continué de développer un système de gestion de la performance militaire qui intégrerait les évaluations des composantes militaires, les normes de formation pour les évaluateurs militaires et un outil de collecte des données permettant de cerner les tendances en matière de performance des unités, les lacunes et les performances exceptionnelles. Le Bureau a collaboré avec les États Membres et les organisations régionales en vue de renforcer l'interopérabilité, l'intégration ainsi que la performance et l'évaluation militaires et de fournir, en temps voulu, aux opérations de maintien de la paix les moyens militaires dont elles ont besoin. La gestion des données, le cadre et les structures de renseignement pour le maintien de la paix et l'utilisation poussée des technologies ont continué de contribuer à assurer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix sur le terrain et à favoriser l'exécution des mandats, notamment dans les domaines de la protection des civils et des femmes et de la paix et de la sécurité, conformément aux initiatives Action pour le maintien de la paix et Action pour le maintien de la paix Plus. Le Bureau a également collaboré avec les missions et les experts détachés par les États Membres afin d'étudier les possibilités d'optimiser le renseignement, la surveillance et la reconnaissance en matière de maintien de la paix.

24. Le Bureau a analysé et évalué les menaces auxquelles font face les opérations militaires, mis au point des plans militaires, organisé des ateliers régionaux sur l'environnement, les questions de genre et les communications stratégiques et élaboré d'importants documents d'orientation militaire. Il a aussi collaboré avec les principaux dirigeants militaires des missions afin d'améliorer la performance des composantes militaires en matière de renseignement pour le maintien de la paix, de protection des civils et de lutte contre les engins explosifs improvisés. De plus, il a effectué et dirigé des évaluations opérationnelles, des visites d'évaluation et de consultation et des visites d'inspection avant déploiement pour vérifier que l'état de préparation des pays fournisseurs de contingents correspondait bien aux déclarations faites par ces derniers, déterminé quels étaient les besoins en personnel en tenue à moyen et à long termes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et communiqué cette information aux pays fournisseurs de contingents, et mené des études des capacités militaires et des visites d'inspection dans les missions. Il a également maintenu sa capacité de déployer rapidement un groupe restreint de militaires en provenance du Siège en cas de démarrage d'une mission ou de besoins de renforts.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage de résolutions du Conseil de sécurité portant création ou modification d'opérations de maintien de la paix qui tiennent compte des recommandations relatives aux questions militaires | Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a tenu compte de 98 % des recommandations relatives aux questions militaires dans 11 de ses résolutions | Objectif | 95 |
| | | Estimation | 95 |
| | | Résultats effectifs | 98 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Nombre de jours écoulés entre l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité portant création ou remaniement important d'une opération de maintien de la paix et la mise au point des plans militaires relatifs à l'opération concernée | Objectif atteint. Les plans militaires concernés étaient le concept des opérations et l'état des besoins par unité de la MONUSCO, le concept des opérations et l'état des besoins par unité de la MINUSCA, l'état des besoins par unité de la FISNUA, l'état des besoins par unité de la MINUSMA et l'état des besoins par unité de la FINUL, qui ont été révisés et mis au point dans les 7 jours | Objectif | 7 |
| | | Estimation | 7 |
| | | Résultats effectifs | 7 |
| ii) Nombre de jours nécessaires à la constitution d'un groupe restreint de militaires prêt à être déployé au quartier général de l'opération concernée, à compter de l'adoption de la résolution ou de la décision correspondante du Conseil de sécurité | Objectif atteint. La capacité de déployer aisément, dans un délai de 15 jours, un groupe restreint de militaires en provenance du Siège a été maintenue | Objectif | 15 |
| | | Estimation | 15 |
| | | Résultats effectifs | 15 |

| | | | |
|--|---|---------------------|----|
| iii) Pourcentage du niveau cible d'unités militaires enregistrées dans chaque niveau (niveaux 1, 2 et 3 et niveau d'engagement Déploiement rapide) du Système de préparation des moyens de maintien de la paix | Le nombre d'unités militaires enregistrées dans le Système de préparation des moyens de maintien de la paix a été maintenu à 85 % du niveau cible. Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par le déploiement réussi d'unités du Système à la MINUSCA et à la FISNUA au cours du dernier trimestre de la période considérée | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | 85 |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|-----|
| | | 2021/22 | |
| i) Pourcentage de recommandations relatives à des questions militaires formulées dans les rapports de fin de mission, les bilans de réunions ou d'interventions et les rapports de visite, d'enquête et d'évaluation, notamment d'évaluation de la performance, qui ont été appliquées | Sur 347 recommandations, 308 ont été appliquées. La mise en application des 39 recommandations restantes est en cours et devrait être achevée avant le 30 juin 2023 | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | 89 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|---|-----------------|-----------------|------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Réunions d'information à destination des pays fournisseurs de contingents portant sur tous les aspects militaires des opérations de maintien de la paix, y compris le Système de préparation des moyens de maintien de la paix, les conclusions des études des capacités militaires, la performance des contingents, le renseignement militaire aux fins du maintien de la paix et la sécurité du personnel de maintien de la paix | 23 | 31 | 134,8 |
| <i>Conseil de sécurité</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 2. Réunions d'information sur les événements nouveaux ou attendus, les situations de crise, les conditions de sécurité et les modifications apportées au mandat de missions de maintien de la paix | 30 | 26 | 86,7 |
| Autres services | | | |
| 3. Rapports d'analyse stratégique sur les aspects militaires des grands changements opérationnels survenant dans les missions de maintien de la paix ainsi que sur l'évolution de la situation dans les zones de conflit | 40 | 40 | 100,0 |
| 4. Plans militaires ou recommandations stratégiques visant à renforcer les capacités et la performance des missions nouvellement créées ou fortement remaniées | 4 | 7 | 175,0 |
| 5. Rapports actualisés d'évaluation de la menace dans le contexte des opérations militaires des missions de maintien de la paix | 13 | 9 | 69,2 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 6. Rapports sur les missions consultatives et les missions d'évaluation militaire effectuées auprès des pays fournisseurs de contingents afin d'évaluer l'état de préparation opérationnelle des contingents susceptibles d'être déployés dans des opérations de maintien de la paix | 6 | 11 | 183,3 |
| 7. Déploiement d'un groupe restreint de militaires ou d'une équipe d'appui militaire dans les nouvelles missions et les missions en cours pour une période pouvant aller jusqu'à 90 jours | 1 | 0 | 0,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Activités ou documentation technique | | | |
| 8. Rapports d'évaluation stratégique ou rapports de contrôle concernant les composantes militaires des opérations de maintien de la paix | 10 | 10 | 100,0 |
| 9. Rapports d'évaluation des capacités des pays fournisseurs de contingents avant le déploiement | 9 | 15 | 166,7 |
| 10. Rapports de validation des compétences militaires | 10 | 8 | 80,0 |
| 11. Rapports d'évaluation des quartiers généraux des forces et des états-majors de secteur | 2 | 1 | 50,0 |
| 12. Rapports mensuels sur le déploiement de contingents, d'observateurs et de personnel du Siège, l'accent étant mis sur les mesures visant à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes | 12 | 12 | 100,0 |
| 13. Analyse mensuelle de l'évaluation des unités militaires par le commandant de la force de la mission | 12 | 5 | 41,7 |
| 14. Rapports sur les visites de la Military and Police Advisers' Community (association des conseillers militaires et conseillers pour les questions de police) dans les missions de maintien de la paix au sujet des questions opérationnelles et des difficultés rencontrées | 2 | 3 | 150,0 |
| 15. Révision des manuels sur la logistique et les transmissions à l'usage des unités militaires des Nations Unies et du Guide à l'usage des quartiers généraux des forces des Nations Unies | 3 | 2 | 66,7 |
| Séminaires | | | |
| 16. Conférence des chefs des composantes militaires des opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 17. Formation initiale avant le déploiement et réunions d'information après nomination à l'intention des officiers supérieurs | 12 | 10 | 83,3 |
| 18. Sessions d'orientation intensive à l'intention des chefs des composantes militaires récemment nommés | 2 | 2 | 100,0 |
| 19. Cours à l'intention des commandants de secteur, des chefs d'état-major de la force et des commandants de bataillons d'infanterie | 4 | 3 | 75,0 |
| 20. Atelier à l'intention des conseillers militaires pour les questions de genre | 1 | 1 | 100,0 |
| 21. Cours de formation sur les pelotons de liaison composés de femmes et d'hommes et sur la parité des sexes à l'intention des observateurs militaires en Afrique | 2 | 3 | 150,0 |
| 22. Sessions de formation des formateurs concernant les exercices de poste de commandement aux quartiers généraux des forces | 3 | 2 | 66,7 |
| 23. Cours sur le renseignement militaire dans le cadre du maintien de la paix et sessions de formation des formateurs pour le personnel concerné | 3 | 3 | 100,0 |
| 24. Organisation d'ateliers régionaux sur l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de nouvelles directives et orientations, notamment celles contenues dans les manuels à l'usage des unités militaires des Nations Unies | 3 | 7 | 233,3 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| Autres services | | | |
| 25. Présentations à l'intention des États Membres, des organisations régionales et des équipes des centres régionaux de formation militaire pour les opérations de maintien de la paix visant à améliorer la qualité des contributions au maintien de la paix, à encourager de nouvelles initiatives de maintien de la paix et à échanger au sujet des succès remportés et des difficultés rencontrées par les missions actuelles et futures afin de gagner en efficacité et en performance | 10 | 15 | 150,0 |
| Coopération technique | | | |
| 26. Réunions avec l'état-major de l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Union africaine et exercice sur table avec l'état-major de l'Union européenne | 4 | 6 | 150,0 |

Principaux résultats obtenus

25. Durant la période considérée, le Bureau des affaires militaires s'est entretenu avec les États Membres et les organisations régionales, a tenu des séances d'information formelles et informelles avec les pays fournisseurs de contingents et effectué des visites d'évaluation et de consultation avant le déploiement et avant la relève. Il a également organisé une conférence réunissant les chefs des composantes militaires ainsi que des ateliers régionaux et des sessions de formation, et a élaboré et révisé les politiques et les documents directifs.

26. Des visites supplémentaires de planification militaire ainsi que d'évaluation et de consultation avant le déploiement et avant la relève ont été effectuées pour répondre aux besoins de nouvelles capacités en lien avec le plan d'adaptation de la MINUSMA, la reconfiguration de la brigade d'intervention de la MONUSCO et le plan de renforcement de la MINUSCA (produits 4, 6 et 9). Par ailleurs, les effets des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19 ont continué de se faire sentir dans le domaine du renforcement des capacités. Certains résultats ont été supérieurs aux prévisions en raison de la tenue de cours de formation et d'ateliers régionaux qui avaient été reportés pendant l'exercice 2020/21 (produits 21 et 24), tandis que certaines sessions de formation qui concernaient un grand nombre de participants n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie, ainsi que du manque d'installations (produits 19 et 22). Aucun déploiement de renforts à l'appui des missions de maintien de la paix (produit 7) n'a été nécessaire au cours de l'exercice. La mise en place officielle de l'Équipe chargée de l'évaluation de la performance militaire a également entraîné quelques écarts dans la réalisation des produits. Ainsi, les résultats concernant certains produits sont supérieurs aux prévisions car il a fallu intégrer davantage de données liées à la performance et à l'évaluation dans les réunions et les séances d'information (produits 1 et 26), tandis que les résultats escomptés n'ont pas été atteints dans d'autres domaines car l'Équipe chargée de l'évaluation de la performance militaire, une fois créée, s'est concentrée sur l'élaboration d'instructions permanentes et d'outils fondés sur les données de suivi des performances (produits 10, 11 et 13). Enfin, le nombre prévu de rapports d'évaluation de la menace comprenait des produits concernant les missions politiques spéciales, qui n'auraient pas dû être comptabilisés (produit 5).

4. Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité

27. Le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité a continué de fournir un appui opérationnel et des conseils dans les domaines suivants : services de police et maintien de l'ordre tenant compte des questions de genre et respectueux de l'environnement, justice, affaires pénitentiaires, désarmement, démobilisation et réintégration, réforme du secteur de la sécurité et lutte antimines dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le Bureau a collaboré avec les membres du Conseil de sécurité en ce qui concerne les mandats relatifs à l'état de droit ; mené une campagne auprès des États Membres, des organisations régionales et des partenaires des Nations Unies pour mobiliser des soutiens en faveur de la prise en compte des questions relatives à l'état de droit et à la sécurité ; évalué et recruté des experts et des unités et organisé leur rotation et leur déploiement dans neuf opérations de maintien de la paix ; prêté assistance aux missions en phase de transition, notamment par la planification stratégique, la fourniture d'un appui technique et le déploiement rapide de spécialistes des domaines thématiques du Bureau, notamment la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la justice et les affaires pénitentiaires, la police et la lutte antimines.

28. Le Bureau a élaboré des documents de politique générale et d'orientation ainsi que des supports de formation, notamment en vue d'améliorer les performances et d'atténuer la menace en constante évolution que représentent les engins explosifs improvisés employés par des groupes armés non étatiques dans divers contextes où des opérations de maintien de la paix sont présentes. Il a assuré la coprésidence de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit ainsi que la présidence de l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de coordonner à l'échelle du système la lutte contre les engins explosifs improvisés, au titre du programme de désarmement du Secrétaire général. Le Bureau a également appuyé l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le maintien de l'ordre, coprésidée par le Département des opérations de paix et l'ONUSC, et continué de coprésider l'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité et le Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Des progrès ont également été réalisés dans la mise en place, en étroite collaboration avec les États Membres, de processus d'évaluation, d'inspection et d'appréciation de la performance de la police de la période précédant le déploiement à celle suivant le déploiement.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Nombre de résolutions dans lesquelles l'Assemblée générale reconnaît le rôle essentiel de l'assistance en matière de lutte antimines dans les opérations de maintien de la paix | Objectif atteint. L'Assemblée générale a adopté la résolution 76/74 sur l'assistance à la lutte antimines | Objectif | 1 |
| | | Estimation | 1 |
| | | Résultats effectifs | 1 |
| ii) Pourcentage de résolutions du Conseil de sécurité dans lesquelles sont énoncées les activités à mener par le personnel de police et les spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires | Objectif atteint. La totalité – 100 % – des résolutions du Conseil de sécurité concernant les opérations de maintien de la paix dotées d'une composante Police et d'une composante judiciaire et pénitentiaire ont fait référence aux activités à mener dans ces domaines | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| iii) Pourcentage de résolutions du Conseil de sécurité portant création ou modification d'opérations de maintien de la paix qui tiennent compte des recommandations du Secrétaire général relatives à la réforme du secteur de la sécurité, au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, à la lutte contre la violence de proximité, à la lutte antimines, à la gestion des armes et des munitions et à la neutralisation des engins explosifs improvisés | Objectif atteint. La totalité – 100 % – des résolutions du Conseil de sécurité concernant les opérations de maintien de la paix dotées de composantes Réforme du secteur de la sécurité, Désarmement, démobilisation et réintégration et Lutte antimines ont tenu compte des recommandations du Secrétaire général relatives aux activités à mener dans ces domaines | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| <i>Indicateurs de succès prévus</i> | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> | <i>Mesure des résultats</i> | |
|--|---|-----------------------------|----------------|
| | | | <i>2021/22</i> |
| i) Nombre de jours écoulés entre l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité relative à la création ou au remaniement d'une opération de maintien de la paix ou à une opération en transition et le déploiement de personnel de police dans l'opération concernée | Objectif atteint. Aucune opération de maintien de la paix n'a été créée au cours de l'exercice considéré, mais du personnel de police des Nations Unies a été déployé dans des missions dans le délai prescrit de 25 jours, sauf dans les cas où les visas n'ont pas été délivrés dans les temps | Objectif | 25 |
| | | Estimation | 25 |
| | | Résultats effectifs | 25 |
| ii) Nombre de jours écoulés entre l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité relative à la création ou au remaniement d'une opération de maintien de la paix ou à une opération en transition et le déploiement de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans l'opération concernée | Objectif atteint. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires a mené 7 missions dans 5 opérations de maintien de la paix (MINUSCA, MINUSMA, MONUSCO, FISNUA et MINUSS) dans le délai prescrit de 30 jours | Objectif | 30 |
| | | Estimation | 30 |
| | | Résultats effectifs | 21 |
| iii) Nombre de jours écoulés entre l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité relative à la création ou au remaniement d'une opération de maintien de la paix ou à une opération en transition et le déploiement de spécialistes de la lutte antimines, de la gestion des armes et des munitions, de la neutralisation des engins explosifs improvisés et de la réforme du secteur de la sécurité dans l'opération concernée | Objectif atteint. Le Service de la lutte antimines a mené 2 missions à l'appui de 2 opérations de maintien de la paix (FISNUA et MINUSMA) dans un délai de 30 jours, et des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité ont mené 2 missions à la MONUSCO dans un délai de 30 jours | Objectif | 30 |
| | | Estimation | 30 |
| | | Résultats effectifs | 30 |
| iv) Nombre de jours écoulés entre l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité relative à la création ou au remaniement d'une opération de maintien de la paix ou à une opération en transition et le déploiement de spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration dans l'opération concernée | Aucun déploiement de spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration n'a été nécessaire | Objectif | 30 |
| | | Estimation | 30 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |
| v) Unités de police constituant le noyau dur du déploiement avancé d'une opération de maintien de la paix nouvellement créée ou fortement remaniée qui ont été sélectionnées et dont la capacité d'intervention rapide a été vérifiée pour chaque niveau (niveaux 1, 2 et 3 et niveau d'engagement Déploiement rapide) du Système de préparation des moyens de maintien de la paix | Objectif atteint. Les unités de police constituées de 2 États Membres sont passées au niveau d'engagement Déploiement rapide, et l'unité de police constituée de l'un de ces États a depuis été déployée à la MINUSCA. Les unités de police constituées de 2 États Membres sont passées au niveau 2 | Objectif | 2 |
| | | Estimation | 2 |
| | | Résultats effectifs | 2 |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| <i>Indicateurs de succès prévus</i> | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> | <i>Mesure des résultats</i> | |
|--|--|-----------------------------|----------------|
| | | | <i>2021/22</i> |
| i) Plans annuels de lutte antimines, de gestion des armes et des munitions et de neutralisation des engins explosifs improvisés élaborés ou mis à jour dans le cadre d'opérations de maintien de la paix | Objectif atteint. Des plans annuels de lutte antimines, de gestion des armes et des munitions et de neutralisation des engins explosifs improvisés ont été élaborés pour les 9 opérations de maintien de la paix dotées d'un plan de lutte antimines (MINUSCA, MINURSO, MINUSMA, MONUSCO, FISNUA, UNFICYP, FINUL, MINUSS, BANUS) | Objectif | 9 |
| | | Estimation | 10 |
| | | Résultats effectifs | 9 |

| | | | |
|---|--|---------------------|----|
| ii) Taux mensuel moyen de vacance de postes du personnel de police dans les missions (en pourcentage) | Objectif atteint. En janvier 2021, sur les 9 missions de maintien de la paix dans lesquelles des membres de la police des Nations Unies étaient déployés, 6 avaient un taux de vacance de postes inférieur à 10 %. Cependant, les déploiements ont été bloqués dans plusieurs missions en raison de la non-délivrance de visas (FISNUA et MINUSS) ou de changements dans le cycle de vie de la mission (MONUSCO) | Objectif | 13 |
| | | Estimation | 13 |
| | | Résultats effectifs | 13 |
| iii) Plans de mission intégrés couvrant les interventions dans les domaines de la police, de la justice, de l'administration pénitentiaire, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la lutte contre la violence de proximité, de la réforme du secteur de la sécurité, de la lutte antimines, de la gestion des armes et des munitions et la neutralisation des engins explosifs improvisés | Objectif atteint. Il a été fait référence aux activités des composantes s'occupant de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité dans 5 plans de mission intégrés concernant la MINUSCA, la MINUSMA, la MONUSCO, la FISNUA et la MINUSS | Objectif | 5 |
| | | Estimation | 5 |
| | | Résultats effectifs | 5 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Exposés présentés aux groupements d'États Membres, aux organes intergouvernementaux, aux groupes d'amis, aux groupes régionaux et aux institutions spécialisées concernant les possibilités d'améliorer l'exécution des mandats des missions au moyen de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit et de partenariats dans les domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité | 34 | 34 | 100,0 |
| Organisation de réunions d'information sur les opérations de maintien de la paix | | | |
| 2. Réunions d'information sur la lutte antimines, y compris la gestion des armes et des munitions et la neutralisation des engins explosifs improvisés | 10 | 10 | 100,0 |
| 3. Réunions d'information sur les activités de police | 34 | 34 | 100,0 |
| 4. Réunions d'information sur les questions judiciaires et pénitentiaires | 10 | 10 | 100,0 |
| 5. Réunions d'information sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et sur la lutte contre la violence de proximité | 10 | 12 | 120,0 |
| 6. Réunions d'information sur la réforme du secteur de la sécurité | 10 | 10 | 100,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Secrétaire général | | | |
| 7. Contributions à l'élaboration des rapports du Secrétaire général et d'autres documents publiés par le Conseil de sécurité et les organes délibérants au sujet : des activités de police, notamment du rôle des forces de police et forces de l'ordre ; des questions judiciaires et pénitentiaires ; du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de la lutte contre la violence de proximité ; de la lutte antimines, de la gestion des armes et des munitions et de la neutralisation des engins explosifs improvisés ; de la réforme du secteur de la sécurité | 42 | 44 | 104,8 |
| Autres activités de fond | | | |
| 8. Campagnes d'information organisées dans le but d'encourager la création d'équipes de police spécialisées, d'enrichir le fichier de hauts responsables de la police et d'augmenter le nombre de policières dans les missions de maintien de la paix, y compris à des postes de direction | 3 | 3 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 9. Activités d'appui direct aux cours de formation sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration dispensés par le Groupe de la formation intégrée en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration | 4 | 4 | 100,0 |
| 10. Activités d'appui direct à l'élaboration de programmes conjoints aux fins de l'exécution du mandat des opérations sur le terrain dans le domaine de l'état de droit, de la justice et de l'administration pénitentiaire | 3 | 3 | 100,0 |
| 11. Missions d'évaluation menées pour apporter une assistance technique aux opérations sur le terrain en matière de gestion des armes et des munitions et de réduction de la menace posée par les engins explosifs improvisés | 2 | 2 | 100,0 |
| 12. Concepts généraux d'opérations et plans établis ou mis à jour à l'intention des composantes Police des opérations de maintien de la paix | 5 | 5 | 100,0 |
| 13. Séances d'information tenues ou exposés présentés dans des zones de mission concernant les activités de police des opérations de maintien de la paix, et missions d'assistance et d'évaluation organisées aux fins de la sélection, du recrutement, du déploiement et de la relève du personnel et de l'inspection des unités et du matériel de police | 45 | 45 | 100,0 |
| 14. Notes d'information établies sur les faits nouveaux recensés dans les missions en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de lutte contre la violence de proximité | 4 | 4 | 100,0 |
| 15. Étude sur les enseignements tirés de l'expérience ou note d'orientation sur les principaux aspects opérationnels du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de la lutte contre la violence de proximité | 1 | 2 | 200,0 |
| Rapports de fin d'affectation élaborés à l'intention des opérations de maintien de la paix nouvelles, en cours ou en transition sur l'appui permanent requis, les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques dans les domaines suivants : | | | |
| 16. Activités de police | 7 | 7 | 100,0 |
| 17. Justice | 3 | 3 | 100,0 |
| 18. Affaires pénitentiaires | 3 | 5 | 166,7 |
| Rapports d'examen ou d'évaluation technique ou stratégique établis sur l'exécution des activités ou des mandats des opérations de maintien de la paix, axés sur les questions suivantes : | | | |
| 19. Activités de police | 10 | 10 | 100,0 |
| 20. Désarmement, démobilisation et réintégration et lutte contre la violence de proximité | 6 | 2 | 33,3 |
| 21. Justice | 3 | 8 | 266,7 |
| 22. Affaires pénitentiaires | 3 | 6 | 200,0 |
| 23. Réforme du secteur de la sécurité | 5 | 5 | 100,0 |
| 24. Lutte antimines, gestion des armes et des munitions et réduction de la menace que représentent les engins explosifs improvisés | 7 | 7 | 100,0 |
| Documents d'orientation et outils de formation sur les questions suivantes : | | | |
| 25. Affaires judiciaires et pénitentiaires | 2 | 4 | 200,0 |
| 26. Réforme du secteur de la sécurité | 2 | 2 | 100,0 |
| 27. Activités de police (conformément aux directives stratégiques relatives aux activités de police internationales) | 4 | 4 | 100,0 |
| Séminaires et conférences | | | |
| 28. Réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte antimines et des conseillers de l'ONU | 1 | 1 | 100,0 |
| 29. Conférence des chefs des composantes Lutte antimines | 1 | 1 | 100,0 |
| 30. Séminaire organisé avec la présence d'organisations régionales sur les questions de police, notamment de planification, l'objectif étant d'accroître les moyens et le nombre d'agents de police correctement équipés et ayant suivi une instruction spécialisée | 1 | 1 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 31. Séminaires organisés conjointement avec des partenaires et des organisations régionales afin de faciliter une conception et une exécution cohérentes des activités de réforme du secteur de la sécurité, conformément à la stratégie de l'ONU et aux missions de coordination | 4 | 4 | 100,0 |
| 32. Réunions de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité coprésidées en vue d'assurer une plus grande cohérence stratégique dans la mise en œuvre des mandats et des programmes communs, conformément à la résolution 2151 (2014) du Conseil de sécurité, relative aux notes d'orientation techniques intégrées et à la politique en matière de réforme du secteur de la défense | 6 | 6 | 100,0 |
| 33. Conférences organisées avec les États Membres du Groupe d'Amis pour la réforme du secteur de la sécurité et les institutions spécialisées au sujet des priorités nationales et stratégiques en matière de réforme du secteur de la sécurité | 2 | 2 | 100,0 |
| 34. Visioconférences coprésidées avec le Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration en vue d'élaborer des orientations et de mettre en commun les meilleures pratiques et l'information | 4 | 4 | 100,0 |
| 35. Conférence des chefs des composantes Police | 1 | 1 | 100,0 |
| 36. Séances de formation consacrées à l'application des politiques et à la planification des activités de police dans les opérations de maintien de la paix, conformément aux directives stratégiques relatives aux activités de police internationales | 2 | 2 | 100,0 |
| 37. Réunion de spécialistes hors classe du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de la lutte contre la violence de proximité | 1 | 1 | 100,0 |
| 38. Séances de formation sur les politiques et orientations relatives à la réforme du secteur de la sécurité, organisées en coopération avec des instituts de formation compétents en la matière | 2 | 2 | 100,0 |
| 39. Réunions des partenaires de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit coprésidées | 10 | 11 | 110,0 |
| 40. Séminaires en ligne organisés conjointement avec les partenaires de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit en vue de renforcer la cohérence des politiques et des programmes | 3 | 6 | 200,0 |
| 41. Ateliers organisés avec des États Membres et experts des Nations Unies pour présenter les enseignements tirés des activités d'appui en matière judiciaire et pénitentiaire dans le cadre de mécanismes de responsabilité pénale et pour faciliter la coopération Sud-Sud et l'échange de pratiques | 2 | 2 | 100,0 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| 42. Appui apporté à la révision de la politique de désarmement, démobilisation et réintégration et des documents d'orientation des partenaires régionaux, conformément aux normes intégrées révisées en la matière | 2 | 1 | 50,0 |
| 43. Séances d'information organisées à l'intention des États Membres, des institutions ou organisations spécialisées, des fonds et programmes et des organisations régionales ou sous-régionales, concernant la mise en place de capacités permanentes, la mobilisation de ressources, la division du travail et la constitution de corps de spécialistes et d'unités pouvant être déployés rapidement dans les domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité | 5 | 8 | 160,0 |

Principaux résultats obtenus

29. Le Bureau de l'État de droit et des institutions chargées de la sécurité, par l'intermédiaire de son Service des questions judiciaires et pénitentiaires, a contribué à la lutte contre les crimes qui alimentent les conflits et les violences sexuelles liées aux conflits en renforçant la sécurité des prisons pour détenus à haut risque, en facilitant le rétablissement des institutions pénales et en œuvrant à la lutte contre la corruption dans les situations d'après conflit. Il a joué un rôle clé dans le renforcement de l'application du principe de responsabilité concernant les crimes commis contre des membres du personnel du maintien de la paix, notamment en élaborant un plan

d'action stratégique. Le Bureau a déployé davantage de femmes parmi les agents du système pénitentiaire et de l'appareil judiciaire fournis par des gouvernements, dépassant ainsi les objectifs énoncés dans la stratégie sur la parité des genres applicable au personnel en tenue pour la période 2018-2028. Il a également lancé un projet pluriannuel d'élaboration de directives à l'issue duquel sera établi un recueil de notes d'orientation à l'intention des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité.

30. Le Service de la lutte antimines a procédé à neuf examens et évaluations techniques et stratégiques afin de vérifier que les opérations de maintien de la paix accomplissaient leurs mandats en matière de sûreté et de sécurité des soldats de la paix, de protection des civils et d'extension progressive de l'autorité de l'État d'une façon responsable et efficace. Il a contribué à l'examen stratégique indépendant (voir [S/2021/1042](#)) et fait progresser la mise en œuvre des recommandations qui y sont formulées en vue de résoudre les problèmes à l'échelle du système et de préparer les troupes aux menaces que représentent les munitions explosives.

31. Les performances de la police des Nations Unies ont été renforcées par les initiatives suivantes : activités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'organisation des formations du personnel de police ; création et élargissement des réseaux de policières des Nations Unies et, dans certains cas, de réseaux nationaux homologues ; travaux de l'équipe spéciale chargée d'évaluer la performance de la Division de la police ; maintien du fichier de hauts responsables de la police et du corps d'élite de policières des Nations Unies ; aide à la préparation au déploiement, y compris des visites et des cours de formation, ainsi qu'un atelier visant à certifier les instructeurs. Le Bureau a également aidé l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le maintien de l'ordre à renforcer la cohérence de l'assistance fournie par les Nations Unies en matière de maintien de l'ordre. Il a élaboré de nouvelles directives sur les questions liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration et mis à jour les politiques et directives existantes concernant ces domaines ainsi que la lutte contre la violence au sein de la collectivité et la gestion des armes et des munitions. Il a également renforcé les partenariats et élargi le vivier mondial de spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration grâce à des initiatives de formation et de renforcement des capacités. Le Bureau a contribué à la planification de la transition de la MONUSCO et organisé le deuxième symposium annuel sur les questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

32. Le nombre de rapports d'évaluations techniques axés sur la justice et les affaires pénitentiaires (produits 21 et 22) produits a été plus élevé que prévu, tandis que le nombre d'évaluations techniques relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration a été inférieur aux prévisions car il a fallu rediriger les ressources vers l'évaluation de la MONUSCO et reporter l'évaluation prévue de la MINUSS (produit 20). La révision de la politique de désarmement, démobilisation et réintégration (produit 42) par l'Union européenne a été achevée, tandis que l'élaboration de politiques par l'Union africaine restait en suspens, les travaux devant reprendre en 2023. Les études élaborées sur les enseignements tirés de l'expérience concernant les principaux aspects opérationnels du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de la lutte contre la violence de proximité (produit 15) ont été plus nombreuses que prévu, de même que les rapports de fin d'affectation sur les affaires pénitentiaires (produit 18). Le nombre de documents d'orientation et d'outils de formation élaborés dans le domaine des affaires judiciaires et pénitentiaires (produit 25) a été supérieur aux prévisions, et un nombre plus élevé que prévu de séminaires en ligne ont été organisés conjointement avec les partenaires de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit (produit 40). Le nombre de séances d'information organisées sur les capacités requises en matière d'état de droit (produit 43) a été supérieur aux prévisions.

5. Division des politiques, de l'évaluation et de la formation

33. La Division des politiques, de l'évaluation et de la formation a continué d'axer ses efforts sur la mise en œuvre de l'initiative Action pour le maintien de la paix et du plan d'action visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix. Elle a continué d'appuyer la stratégie de mise en œuvre « Action pour le maintien de la paix Plus » du Secrétaire général et la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies, et élaboré des supports de formation pour répondre aux besoins opérationnels. Elle a notamment établi des notes sur les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques en ce qui concerne les questions relatives à la fermeture de missions de maintien de la paix telles que la MINUAD, les transitions, la protection (protection des civils, protection des enfants et violences sexuelles liées aux conflits) et les écarts entre les politiques et la pratique ; organisé une séance d'information sur l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus à l'intention du Comité spécial des opérations de maintien de la paix ; apporté un appui en matière de formation aux missions à haut risque et aux États Membres qui y déploient des forces ; organisé des formations à l'appui des activités menées sur le terrain par le Département de l'appui opérationnel et des activités de renforcement des capacités des membres du Département, ainsi que d'autres activités de fond visant à renforcer les capacités des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et des chefs de mission qui ont été ou vont être déployés. La Division a également aidé à coordonner les travaux relatifs à la performance du Département des opérations de paix en élaborant le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix, et notamment en continuant de perfectionner et de mettre en œuvre le Système complet de planification et d'évaluation de la performance, ainsi qu'en travaillant avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité pour utiliser le Système afin d'améliorer les cadres de budgétisation axée sur les résultats dans l'élaboration du budget.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Tous les rapports officiels et officieux demandés par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix lui sont présentés (en pourcentage) | Objectif atteint. Au total, 15 exposés officiels ont été présentés au Comité spécial des opérations de maintien de la paix à sa demande | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Le rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité spécial des opérations de maintien de la paix présente un aperçu de toutes les grandes questions de fond concernant les opérations de maintien de la paix (en pourcentage) | Objectif atteint. Le rapport du Secrétaire général et son additif ont été publiés | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| <i>Indicateurs de succès prévus</i> | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> | <i>Mesure des résultats</i> | |
|---|--|-----------------------------|----------------|
| | | | <i>2021/22</i> |
| i) Les unités militaires et les unités de police constituant le premier déploiement d'une opération de maintien de la paix qui vient d'être créée ou à laquelle des changements importants ont été apportés sont sélectionnées et leur état de préparation en vue d'un déploiement rapide est vérifié | Objectif atteint. Au total, 13 unités militaires de 10 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, dont des compagnies de protection des forces, des forces de réaction rapide, des unités de police constituées et des unités des transmissions et du génie, ont été sélectionnées et leur état de préparation en vue d'un déploiement rapide a été vérifié | Objectif | 12 |
| | | Estimation | 12 |
| | | Résultats effectifs | 13 |
| ii) Les normes applicables en matière de formation sont mises à la disposition de tous les pays fournissant des contingents et du personnel de police et de toutes les opérations de maintien de la paix dans les 30 jours qui suivent leur approbation (en pourcentage) | Objectif atteint. Deux cours ont été diffusés auprès des États Membres et les supports de formation et les normes applicables en la matière ont été mis à la disposition des parties prenantes dans les 30 jours suivant leur approbation sur un site Web dédié | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| <i>Indicateurs de succès prévus</i> | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> | <i>Mesure des résultats</i> | |
|---|--|-----------------------------|----------------|
| | | | <i>2021/22</i> |
| i) Les opérations de maintien de la paix qui mettent en œuvre le Système complet de planification et d'évaluation de la performance sont soutenues par le Siège qui leur fournit des conseils et des indications techniques et assure la supervision | Objectif atteint. Les opérations de maintien de la paix ont reçu un appui et des conseils fonctionnels et techniques (formation, facilitation et appui technique à des moments critiques du cycle relevant du Système complet de planification et d'évaluation de la performance), y compris dans des domaines thématiques tels que la protection des civils et les femmes et la paix et la sécurité | Objectif | 10 |
| | | Estimation | 10 |
| | | Résultats effectifs | 10 |
| ii) Tous les documents directifs, nouveaux ou révisés, relatifs aux opérations de maintien de la paix peuvent être consultés par l'ensemble du personnel de ces opérations dans la base de données interne sur les politiques et pratiques en matière de paix et de sécurité (en pourcentage) | Objectif atteint. Tous les documents directifs officiels relatifs au pilier Paix et sécurité ainsi que d'autres documents d'apprentissage, dont plus de 50 pages Web, ont été organisés par thème, et les mises à jour ont été communiquées aux membres du personnel | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| 1. Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| Système complet de planification et d'évaluation de la performance | | | |
| 2. Visites d'appui aux opérations de maintien de la paix aux fins de la mise en exploitation du Système, notamment gestion, supervision et fourniture de conseils techniques | 10 | 7 | 70,0 |
| 3. Organisation de stages de formation pour 10 opérations de maintien de la paix, le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel, le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Bureau de l'informatique et des communications et d'autres parties prenantes afin de renforcer l'utilisation du Système à l'appui de la planification des budgets axés sur les résultats, de l'établissement de rapports et des communications stratégiques | 2 | 23 | 1 150,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 4. Élaboration de modules de formation en ligne à l'intention des responsables des opérations de maintien de la paix et des États Membres et formation initiale du personnel | 3 | 2 | 66,7 |
| 5. Amélioration de la plateforme informatique du Système, notamment pour accroître l'interopérabilité entre les systèmes de données des organismes des Nations Unies et pour élaborer des structures de données communes | 1 | 1 | 100,0 |
| 6. Élaboration d'une politique départementale relative au Système complet de planification et d'évaluation de la performance | 1 | 0 | 0,0 |
| Formation | | | |
| 7. Sessions de formation de formateurs à l'intention de 48 formateurs sur les opérations de paix venant des États Membres | 2 | 2 | 100,0 |
| 8. Équipes itinérantes déployées afin de fournir un appui aux instituts des États Membres et aux experts dispensant une formation sur les opérations de paix | 6 | 6 | 100,0 |
| 9. Programmes des États Membres validés en matière de formation préalable au déploiement de leur personnel en tenue dans les opérations de maintien de la paix | 7 | 7 | 100,0 |
| 10. Élaboration de supports de formation aux opérations de paix de l'ONU | 2 | 2 | 100,0 |
| 11. Appui à l'organisation de cours ciblant les femmes inscrites à l'École des transmissions militaires des Nations Unies | 2 | 1 | 50,0 |
| 12. Appui à l'organisation de cours médicaux pour les formateurs et le personnel fournis par les États Membres aux opérations de paix | 3 | 3 | 100,0 |
| 13. Appui aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour la conception et la réalisation d'exercices visant à renforcer leurs performances dans les opérations de maintien de la paix | 4 | 4 | 100,0 |
| 14. Stages de formation préalable au déploiement à l'intention de 145 membres du personnel civil des opérations de maintien de la paix | 18 | 22 | 122,2 |
| 15. Atelier à l'intention du personnel des centres de formation au maintien de la paix et des responsables de la formation sur le terrain | 1 | 1 | 100,0 |
| 16. Stages de formation des formateurs des missions de maintien de la paix aux priorités de fond, à la conception de programmes d'apprentissage en ligne et à l'amélioration des compétences, et visites visant à renforcer la formation dans les missions | 7 | 7 | 100,0 |
| 17. Stages de formation à l'intention des entités basées à Entebbe | 3 | 5 | 166,7 |
| 18. Stages de formation à la direction des missions à l'intention de 26 membres du personnel civil et en tenue | 1 | 2 | 200,0 |
| 19. Stages de formation des cadres aux fonctions de direction à l'intention de 26 nouveaux hauts responsables de missions | 2 | 2 | 100,0 |
| 20. Programme de formation renforcée pour l'appui opérationnel de haut niveau à l'intention de 20 membres du personnel du Secrétariat | 1 | 1 | 100,0 |
| 21. Programme de perfectionnement à l'intention de 16 hauts fonctionnaires des opérations de paix | 1 | 0 | 0,0 |
| 22. Sessions d'orientation intensives à l'intention des chefs des composantes militaires | 2 | 2 | 100,0 |
| 23. Document d'orientation ou document normatif en matière de conception, d'exécution et d'évaluation des programmes de formation | 1 | 1 | 100,0 |
| 24. Réalisation d'une évaluation ou analyse des besoins de formation à l'appui des opérations de paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 25. Appui aux États Membres aux fins de la création d'organismes de formation au maintien de la paix et de la conception et de l'organisation d'activités de formation aux missions à l'intention du personnel en tenue | 6 | 6 | 100,0 |
| 26. Élaboration et facilitation d'activités de formation personnalisées organisées dans les missions au sujet de la protection des civils dans trois opérations de maintien de la paix différentes | 3 | 3 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|---|----------------------------|--|-------------|
| Autres services | | | |
| 27. Séances d'information à l'intention des États Membres sur des questions thématiques transversales, les partenariats, l'élaboration des politiques, l'exécution des activités et les nouvelles questions d'ordre stratégique en rapport avec les opérations de paix et de maintien de la paix | 7 | 5 | 71,4 |
| 28. Séances d'information à l'intention des États Membres sur la mise en œuvre des réformes relatives aux opérations de maintien de la paix ou de soutien à la paix | 4 | 1 | 25,0 |
| 29. Séances d'information à l'intention du Groupe d'experts du Conseil de sécurité sur la protection des civils avant prorogation des mandats des missions concernées | 6 | 5 | 83,3 |
| 30. Séances d'information à l'intention du Conseil de sécurité ou du Comité d'état-major ou du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix, portant sur des questions thématiques transversales, l'élaboration des politiques, l'exécution des activités et les nouvelles questions d'ordre stratégique en rapport avec les opérations de paix et de maintien de la paix | 4 | 4 | 100,0 |
| 31. Séances d'information à l'intention du Comité spécial des opérations de maintien de la paix sur des questions thématiques transversales, l'élaboration des politiques, l'exécution des activités et les nouvelles questions d'ordre stratégique en rapport avec les opérations de paix et de maintien de la paix | 10 | 15 | 150,0 |
| 32. Exposés introductifs prononcés par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel et la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité au cours des débats de la Quatrième Commission et du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 2 | 3 | 150,0 |
| 33. Organisation d'un stage de formation régional sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé à l'intention des équipes spéciales de surveillance et d'information, en coordination avec l'UNICEF et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés | 1 | 0 | 0,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 34. Appui aux missions de haut niveau et missions techniques du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés dans les opérations de maintien de la paix | 2 | 1 | 50,0 |
| Activités ou documentation technique | | | |
| 35. Rapports sur les enseignements tirés de l'expérience dans les opérations de paix et de maintien de la paix, axés sur les grandes orientations, la réforme et les problèmes opérationnels au regard des priorités du Département | 6 | 6 | 100,0 |
| 36. Bulletins d'information électroniques à l'intention des opérations de maintien de la paix, portant sur les nouvelles directives et les nouveaux rapports relatifs à la gestion des connaissances | 12 | 12 | 100,0 |
| 37. Enquête sur les besoins transversaux ou nouveaux en matière de connaissances dans les opérations de paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 38. Élaboration, révision, mise en application ou lancement de documents d'orientation technique portant notamment sur des questions transversales relatives au maintien de la paix telles que les affaires civiles, la protection des civils, la protection de l'enfance, la violence sexuelle liée aux conflits et les partenariats | 3 | 3 | 100,0 |
| 39. Rapports techniques sur l'élaboration et l'application de directives dans les opérations de paix et de maintien de la paix, en ce qui concerne notamment les affaires civiles, la protection des civils, la protection de l'enfance, la violence sexuelle liée aux conflits et les partenariats | 4 | 4 | 100,0 |
| 40. Documents d'orientation sur les questions liées à la réforme des opérations de paix ou de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 41. Documents d'analyse et exposés sur les nouvelles difficultés transversales rencontrées dans les opérations de paix et de maintien de la paix | 3 | 3 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Séminaires | | | |
| 42. Ateliers à l'intention des conseillers et coordonnateurs spécialisés des missions aux fins du partage des connaissances et de la formation sur des questions transversales liées au maintien de la paix | 3 | 3 | 100,0 |
| 43. Ateliers à l'intention des experts techniques des États Membres au sujet des nouveaux besoins en personnel en tenue | 1 | 1 | 100,0 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| 44. Exposés à l'intention d'organismes nationaux et régionaux de formation au maintien de la paix, de centres de réflexion et d'instituts spécialisés dans les politiques relatives au maintien de la paix, portant sur des questions thématiques transversales, l'élaboration des politiques, l'exécution des activités et les nouvelles questions d'ordre stratégique en rapport avec les opérations de paix ou de maintien de la paix | 10 | 13 | 130,0 |
| 45. Séances d'information à l'intention des institutions financières internationales, des organisations internationales et régionales et des organisations non gouvernementales, portant sur les partenariats en matière de maintien de la paix et des questions connexes | 8 | 11 | 137,5 |
| 46. Exposés à l'intention des experts techniques détachés par les États Membres, les organisations régionales et les partenaires, portant sur les directives, la formation et les orientations nouvelles ou actualisées concernant des questions thématiques transversales telles que les affaires civiles, la protection des civils, la protection de l'enfance, la violence sexuelle liée aux conflits et les partenariats | 7 | 6 | 85,7 |
| 47. Fourniture d'un appui technique au Groupe technique de référence du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé, en coordination avec l'UNICEF et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés | 12 | 8 | 66,7 |
| 48. Élaboration et lancement des directives des commandants des forces et des chefs de la police sur la protection de l'enfance destinées aux opérations de maintien de la paix ayant un mandat de protection de l'enfance | 2 | 0 | 0,0 |
| 49. Rapports actualisés sur les moyens nécessaires aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies | 4 | 4 | 100,0 |
| 50. Fourniture d'un appui technique aux organisations régionales et aux États Membres aux fins de l'élaboration d'orientations, de directives et de supports de formation sur les nouvelles questions stratégiques en rapport avec les opérations de paix et de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 51. Liaison et échanges avec la Division des opérations d'appui à la paix de l'Union africaine aux fins de l'élaboration des lignes directrices de l'Union africaine en matière de protection des civils | 1 | 1 | 100,0 |
| 52. Séances d'information de haut niveau à l'intention des ministres de la défense de l'Union européenne sur les défis rencontrés par les Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix, notamment les lacunes existantes en la matière, et sur la manière de les surmonter | 2 | 2 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

34. L'équipe des affaires civiles de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation a formé le personnel de la MINUSS à l'utilisation de l'outil d'analyse des conflits locaux et de planification en lui présentant la méthodologie et les techniques de facilitation nécessaires lors d'exercices sur le terrain. Toutes les personnes concernées ont indiqué qu'elles prévoyaient d'utiliser l'outil dans les six prochains mois et confirmé que la formation leur avait permis d'améliorer leurs processus de planification analytique et d'approfondir leur compréhension de la dynamique des conflits. L'organisation d'un stage de formation régional sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants (produit 33) a été reportée en raison de la mise au point d'une nouvelle base de données, qui sera déployée au cours de l'exercice

2022/23. L'élaboration des directives des commandants des forces et des chefs de la police sur la protection de l'enfance (produit 48) est en cours et leur lancement est prévu plus tard dans l'année.

35. Trois des visites en personne qui étaient prévues aux fins de la mise en exploitation du Système complet de planification et d'évaluation de la performance (produit 2) n'ont pas été effectuées en raison de la COVID-19, de problèmes de visas et de reports. Dans le même domaine, 23 stages de formation à l'utilisation du Système, dont 8 en personne, ont été organisés (produit 3). Des modules de formation en ligne sur le Système ont été élaborés à l'intention des responsables des opérations de maintien de la paix et aux fins de la formation initiale ; cependant, un module de formation en ligne à l'intention des États Membres reste en cours d'élaboration (résultat 4). Comme suite au déploiement du Système dans toutes les opérations de maintien de la paix, des initiatives majeures ont été prises pour renforcer et rationaliser la mise en œuvre de celui-ci, notamment en examinant l'usage qu'en font les hauts responsables. La Division élaborera la politique départementale (résultat 6) à l'issue de cet examen pour s'assurer que les résultats sont pleinement pris en compte.

36. Des séances d'informations supplémentaires portant sur des questions thématiques ont été organisées, sous forme virtuelle, à l'intention du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (produit 31) ainsi qu'à l'intention de partenaires et d'institutions externes (produit 44), ce qui s'est traduit par un nombre de produits supérieur aux prévisions. Les ressources étant nécessaires pour d'autres activités, l'appui à l'organisation de cours ciblant les femmes a été réduit (produit 11). Le nombre de stages organisés à Entebbe (produit 17) a été plus élevé que prévu et un stage supplémentaire de formation à la direction des missions a été organisé en français (produit 18). Un programme de perfectionnement à l'intention des hauts fonctionnaires (résultat 21) a été annulé car le pays hôte n'a pas été en mesure de fournir un lieu de réunion. Le nombre de séances d'information à l'intention des États Membres sur la mise en œuvre des réformes a été moins élevé que prévu, compte tenu de la demande réelle (produit 28). Le niveau de l'appui fourni aux missions de haut niveau et aux missions techniques (produit 34) a été moins élevé que prévu en raison de l'annulation d'une visite à la MINUSS.

B. Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine

37. Le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine s'est employé à consolider le partenariat stratégique noué entre l'Union africaine et l'ONU afin de trouver des solutions efficaces aux problèmes de paix et de sécurité de plus en plus complexes et évolutifs auxquels l'Afrique fait face. Les deux organisations ont continué de tirer parti de leurs atouts respectifs pour atteindre des objectifs communs, à savoir renforcer la paix et la sécurité, promouvoir les droits humains et la bonne gouvernance, et appliquer l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elles ont poursuivi leurs efforts pour donner la priorité à la mise en place d'un partenariat stratégique systématisé et organisé, dans le droit fil du Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité.

38. Le Bureau a prêté son appui à la quinzième réunion consultative annuelle conjointe et au séminaire conjoint informel du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à la réunion annuelle entre le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine, ainsi qu'aux réunions de l'Équipe spéciale conjointe Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité. Ces réunions ont permis d'améliorer les activités conjointes d'alerte rapide et de prévention des conflits et de

renforcer l'appui et la collaboration dans les domaines du maintien de la paix et de l'élaboration des politiques. En coopération avec la Commission de l'Union africaine, le Bureau a facilité la tenue des réunions mensuelles entre la présidence du Conseil de sécurité et la présidence du Conseil de paix et de sécurité, lesquelles visaient à échanger des informations et à renforcer la coordination des deux organes dans le cadre de leur programme de travail. Il a régulièrement présenté au Conseil de paix et de sécurité des exposés thématiques ou consacrés à un pays sur des questions de paix et de sécurité afin d'éclairer les processus d'élaboration des politiques des deux organisations et d'en garantir la complémentarité. En outre, il a appuyé les missions que le Conseil de sécurité a conduites dans la région du Sahel pour mieux étayer ses décisions ainsi qu'en Somalie dans le cadre des consultations sur la reconfiguration de l'AMISOM.

39. Le Bureau a organisé différentes initiatives conjointes, à savoir des visites sur le terrain, des examens et des évaluations, ainsi que des consultations et des activités de planification concernant les missions. Ces activités ont contribué à faire avancer les processus politiques, notamment en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud. Le Bureau a par ailleurs aidé l'Union africaine à renforcer et exploiter ses capacités de médiation et à mettre en œuvre l'Architecture africaine de paix et de sécurité et le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 (désormais prolongé jusqu'à 2030) afin de prévenir et de régler les conflits et de remédier à leurs causes profondes.

40. Bien que la pandémie de COVID-19 ait entravé l'exécution de certaines activités prévues, notamment en ce qui concerne le recrutement, l'ONU et l'Union africaine ont continué de rechercher et de mettre en œuvre des moyens innovants d'élaborer des politiques et d'autres documents d'orientation relatifs aux opérations de soutien à la paix, d'échanger des informations, des connaissances et des compétences, et de constituer des forces conjointes et de communiquer des informations sur la conduite des opérations de paix.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Meilleure coordination et harmonisation de l'action de l'ONU et de celle de l'Union africaine concernant les principales questions liées à la paix et à la sécurité en Afrique (nombre de télégrammes chiffrés portant sur des questions de fond) | Compte tenu des restrictions engendrées par la pandémie de COVID-19, le nombre d'activités liées aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité a été moins important que prévu et, en conséquence, le nombre de télégrammes chiffrés portant sur des questions de fond ayant été envoyés a été limité | Objectif | 45 |
| | | Estimation | 30 |
| | | Résultats effectifs | 14 |
| ii) Mise en place de mécanismes de consultation entre le Secrétariat de l'ONU et la Commission de l'Union africaine et entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (nombre de mécanismes) | Objectif atteint. Les mécanismes de consultation, de collaboration et de coordination ont continué de fonctionner, comme en témoignent la réunion annuelle entre le Secrétaire général de l'ONU et le Président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, la réunion consultative annuelle conjointe du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité, ainsi que les réunions de l'Équipe spéciale conjointe | Objectif | 7 |
| | | Estimation | 12 |
| | | Résultats effectifs | 7 |

| Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité, de même que les mécanismes d'ordre technique | | | |
|--|---|---------------------|-----|
| iii) Mise en place de mécanismes de coordination avec 2 groupes clés (institutions spécialisées des Nations Unies et partenaires de l'Union africaine) afin d'assurer la coordination et la cohérence de l'appui fourni à l'Union africaine sur le plan opérationnel et sur celui du renforcement des capacités dans les domaines liés au maintien de la paix (nombre de mécanismes) | Objectif atteint. Trois réunions ont été organisées avec le Groupe d'Amis du partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine et dans le cadre du forum de coordination de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de l'Union africaine | Objectif | 2 |
| | | Estimation | 2 |
| | | Résultats effectifs | 3 |
| iv) Réalisation des objectifs convenus pour l'exercice en ce qui concerne le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité (en pourcentage) | Bien que l'objectif n'ait pas été entièrement atteint en raison de la pandémie de COVID-19, des évaluations et des missions conjointes ont été menées | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 75 |
| | | Résultats effectifs | 86 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|-----|
| | | 2021/22 | |
| i) Maintien de l'appui aux cinq priorités stratégiques de l'Architecture africaine de paix et de sécurité tant sur le plan opérationnel qu'en matière de renforcement des capacités de l'Union africaine (nombre de priorités) | Objectif atteint. Un appui technique et opérationnel a été apporté à la Force africaine prépositionnée, au mécanisme de médiation de l'Union africaine et au Système d'alerte rapide à l'échelle du continent | Objectif | 5 |
| | | Estimation | 7 |
| | | Résultats effectifs | 5 |
| ii) Activités de la Force africaine prépositionnée qui sont appuyées en application du plan de travail quinquennal de Maputo (2016-2020) (en pourcentage) | L'exécution du plan de travail a été retardée. Un appui a été fourni en ligne à la Force africaine prépositionnée, à la Base logistique continentale de l'Union africaine et au Centre continental de contrôle des mouvements en ce qui concerne l'entreposage et l'élaboration d'un mémorandum d'accord sur le transport stratégique de matériel militaire | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 75 |
| | | Résultats effectifs | 75 |
| iii) Opérations de paix menées actuellement par l'Union africaine dont la transition a été menée à bien et qui fonctionnent pleinement, dans les limites de leur mandat (en pourcentage) | Un appui technique et logistique a été fourni dans le cadre de la reconfiguration de l'AMISOM. La réalisation de l'objectif a été entravée par la pandémie de COVID-19 | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 75 |
| | | Résultats effectifs | 75 |
| iv) Aide en vue de l'élaboration de concepts d'opérations révisés (nombre de concepts d'opérations) fournie à l'Union africaine et à l'AMISOM par le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine | Objectif atteint. Le concept d'opérations et le plan de transition ont été élaborés conjointement dans le cadre de la reconfiguration de l'AMISOM | Objectif | 1 |
| | | Estimation | 1 |
| | | Résultats effectifs | 1 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Conseil de sécurité</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Réunion consultative annuelle conjointe du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine | 1 | 1 | 100,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Secrétaire général | | | |
| 2. Le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine et les activités du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine | 1 | 1 | 100,0 |
| 3. Paix et sécurité en Afrique | 1 | 1 | 100,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 4. Activités de renforcement des capacités régionales de planification et d'appui de la Force africaine prépositionnée : missions d'évaluation conjointe sur le terrain, missions d'évaluation des opérations sur le terrain, sessions de travail, ateliers ou séminaires, visioconférences et réunions | 10 | 2 | 20,0 |
| Activités ou documentation technique | | | |
| 5. Rapports annuels sur les progrès accomplis dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité | 5 | 5 | 100,0 |
| 6. Contributions aux rapports du Secrétaire général sur diverses questions relatives à la paix et à la sécurité en Afrique, dont la Somalie, le bassin du lac Tchad et le Sahel | 5 | 5 | 100,0 |
| 7. Politiques ou directives élaborées à l'appui des mécanismes de paix et de sécurité de l'Union africaine | 10 | 5 | 50,0 |
| 8. Rapports mensuels sur la coopération entre l'ONU et l'Union africaine | 12 | 9 | 75,0 |
| 9. Rapports hebdomadaires sur les faits nouveaux survenus dans les opérations de paix de l'Union africaine | 50 | 50 | 100,0 |
| 10. Télégrammes chiffrés ou notes d'information sur les sommets de l'Union africaine, les séances de son conseil de paix et de sécurité et d'autres réunions de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, comportant notamment des analyses relatives à des opérations de paix stratégiques | 45 | 33 | 73,3 |
| 11. Publications visant à informer un large public des activités menées par le Bureau à l'appui de l'Union africaine dans le cadre du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine | 4 | 64 | 1 600,0 |
| Ateliers, conférences et séminaires | | | |
| 12. Participation à des ateliers, conférences et séminaires sur la paix et la sécurité en Afrique | 40 | 40 | 100,0 |
| Réunions | | | |
| 13. Participation aux réunions du Groupe des partenaires de l'Union africaine qui sont organisées | 10 | 2 | 20,0 |
| Missions conjointes avec l'Union africaine | | | |
| 14. Participation aux évaluations et aux missions d'évaluation conjointe ONU-Union africaine | 15 | 5 | 33,3 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|--|----------------------------|--|-------------|
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| Autres services | | | |
| 15. Participation du Secrétaire général et de la Vice-Secrétaire générale à 1 sommet de l'Union africaine chacun | 2 | 2 | 100,0 |
| 16. Réunions de l'Équipe spéciale conjointe Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité | 2 | 2 | 100,0 |
| 17. Conférence annuelle ONU-Union africaine avec la présence du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU | 1 | 1 | 100,0 |
| 18. Exposés présentés au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur des questions relatives à la paix et à la sécurité | 20 | 27 | 135,0 |
| 19. Réunion conjointe d'examen des progrès accomplis aux fins de l'application du Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

41. Le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine a continué de concourir au renforcement des opérations d'appui à la paix de l'Union africaine et des capacités de la Force africaine prépositionnée. Par l'intermédiaire du Groupe de l'appui stratégique civil, du Groupe de l'appui stratégique militaire et du Groupe d'appui stratégique à la police de l'Union africaine, il a fourni une assistance technique dans le cadre de l'examen et de l'élaboration de guides et de listes d'aptitude pour la Force africaine prépositionnée. Il a aidé à concevoir, à élaborer et à exécuter 38 programmes de formation et de renforcement des capacités visant à doter la Force de moyens accrus et à garantir la bonne préparation des membres du personnel avant leur déploiement dans des opérations de soutien à la paix mandatées et autorisées par l'Union africaine. Il a contribué au renforcement des capacités de transport stratégique du Centre continental et des centres régionaux de contrôle des mouvements en formulant des conseils concernant la rédaction de plusieurs mémorandums d'accord sur le transport stratégique devant être conclus avec les États membres de l'Union africaine. Ces projets de mémorandums devraient être négociés avec les États membres au cours du prochain exercice budgétaire. En outre, le Bureau a collaboré étroitement avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux dans le cadre de l'élaboration du plan de travail 2021-2025 sur le renforcement de la Force africaine prépositionnée. Il a également apporté son appui à la mise en œuvre de la stratégie de lutte antimines de l'Union africaine en déterminant les lacunes à combler et en consolidant le Cadre stratégique de l'Union africaine pour la lutte antimines et l'élimination des restes explosifs de guerre.

42. En collaboration avec l'UNICEF, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine a organisé, en septembre 2021, un atelier de formation des formateurs, qui a permis aux participants de renforcer leurs compétences dans la recherche de solutions aux conflits qui sévissent sur le continent. Il a également aidé à organiser la réunion intitulée « Réflexion sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique », qui s'est tenue au Burundi, en avril 2022, sous l'égide du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, et qui a permis de mettre en commun les bonnes pratiques et de faire le point concernant l'élaboration des plans d'action nationaux axés sur cette question.

43. La réalisation de certains produits prévus a été entravée par les restrictions découlant de la pandémie. Le nombre de rapports mensuels, de télégrammes chiffrés et de notes d'information a été inférieur aux prévisions, les activités liées à la coopération

avec l'Union africaine ayant été moins nombreuses que prévu (produits 8 et 10). De même, la participation aux évaluations et aux missions d'évaluation conjointe ONU-Union africaine a été moins importante que prévu du fait des restrictions imposées en matière de voyage (produits 4 et 14). En revanche, le nombre d'exposés présentés au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur des questions relatives à la paix et à la sécurité a été plus élevé qu'escompté (produit 18). Les réunions du Groupe des partenaires de l'Union africaine (produit 13) ont été moins nombreuses que prévu, et le nombre de politiques et de directives élaborées au cours de l'exercice (produit 7) a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie. Le Bureau a fourni un appui important dans le cadre des consultations et des différentes étapes de la reconfiguration de l'AMISOM, qui est devenue l'ATMIS. Parmi ses autres réalisations notables, il a apporté un concours accru à la promotion de l'initiative « Elle se bat pour la paix » et publié des traductions de documents stratégiques sur les questions de genre. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation auprès de divers interlocuteurs, il a accompli des progrès considérables dans la communication et la diffusion d'informations sur les activités qu'il mène à l'appui de l'Union africaine (produit 11). Ces résultats découlent en partie des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et du télétravail.

C. Département de l'appui opérationnel

44. Le Département de l'appui opérationnel a continué de fournir ses services au Secrétariat partout dans le monde, y compris à toutes les opérations de maintien de la paix. Il a notamment simplifié des processus internes, fourni des orientations et des conseils adaptés, assuré des services d'appui direct en cas de besoin et renforcé ses fonctions de planification et de prévision de l'évolution des besoins des clients. Il a consolidé le dispositif de prestation de services du Secrétariat et encouragé la collaboration et la coordination dans l'ensemble du système en élargissant et en renforçant ses partenariats. Il a également poursuivi la mise en œuvre de la stratégie environnementale pour les opérations de paix, qui a amorcé sa dernière année d'application. Au nombre de ses principales réalisations, il a amélioré ses procédures de recrutement, d'entrée en fonctions et de cessation de service, ainsi que la planification des besoins liés à la chaîne d'approvisionnement et procédé au catalogage des biens et des services disponibles. En outre, il s'est attaché à renforcer les procédures d'achat, de déploiement du personnel en tenue et de remboursement et à apporter un appui administratif aux clients. Il a publié des documents d'orientation, nouveaux ou révisés, relatifs à la gestion des déchets, de l'eau et des eaux usées et à la gestion de l'environnement, et perfectionné les outils visant à faciliter la gestion de la performance et des risques environnementaux et l'établissement des responsabilités en la matière. Il a surmonté les difficultés relatives à la gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale afin de livrer au moment voulu et à l'endroit voulu les biens et les services requis, à un bon prix. Il a également prêté son concours dans le cadre de la fermeture de la MINUAD, notamment en ce qui concerne la réaffectation du personnel, ainsi que de la reconfiguration de la FISNUA.

45. Le Département de l'appui opérationnel a adapté ses interventions opérationnelles au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie et des mesures d'atténuation. Il a apporté un appui consultatif en réponse aux demandes concernant la COVID-19 présentées par les entités clientes et a notamment donné à ces dernières des conseils sur des questions relatives aux ressources humaines et au retour au travail dans les locaux de l'ONU, sur la vaccination et sur les moyens de lutter contre les variants du virus et les flambées épisodiques de COVID-19. Il a également poursuivi ses activités de riposte à la pandémie, notamment les évacuations sanitaires, les programmes de vaccination ainsi que la recherche et la livraison de fournitures et d'équipements médicaux.

1. Bureau du Secrétaire général adjoint

46. Le Bureau du Secrétaire général adjoint a continué de guider la réalisation d'initiatives clés en matière de gestion stratégique, telles que les activités globales de gouvernance, de planification et de communication de l'information menées par le Département et les initiatives relatives à la collaboration et au développement organisationnel, à la prise de décisions fondées sur les faits et à la mise en place de méthodes innovantes visant à améliorer le fonctionnement. Il a mis au point un tableau de bord interne en ligne sur l'état de l'application des recommandations formulées par les organes de contrôle de l'ONU. Il a continué d'assurer la coordination générale et la direction stratégique des améliorations opérationnelles en matière de gestion de l'environnement en se concentrant sur les domaines susceptibles d'avoir un impact majeur et en poursuivant sa collaboration avec les États Membres. Il a également dirigé et coordonné le dispositif d'évacuation sanitaire des Nations Unies pour la COVID-19, en veillant à ce que le personnel des Nations Unies ou le personnel affilié, y compris le personnel de maintien de la paix, puisse rester sur le terrain et poursuivre son action.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Exposés et séances d'information prévus qui sont effectivement organisés à l'intention de l'Assemblée générale, des organes délibérants, du Conseil de sécurité, des organisations régionales et des autres parties prenantes (en pourcentage) | Objectif atteint. Les exposés et séances d'information prévus ont tous eu lieu | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Recommandations essentielles relatives à l'appui aux opérations de maintien de la paix formulées par le Bureau des services de contrôle interne qui sont appliquées dans les délais fixés (en pourcentage) | Objectif atteint. Toutes les recommandations essentielles relatives à l'appui aux opérations de maintien de la paix formulées par le Bureau des services de contrôle interne ont été appliquées dans les délais fixés | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Rapports des commissions d'enquête qui sont examinés et traités dans les 10 jours suivant leur réception et qui sont communiqués aux parties prenantes compétentes au moyen du dispositif de suivi des commissions (en pourcentage) | Objectif atteint. Tous les rapports des commissions d'enquête ont été examinés et traités en temps utile | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Opérations de maintien de la paix ayant reçu des orientations relatives à l'application de la stratégie environnementale (en pourcentage) | Objectif atteint. Toutes les opérations de maintien de la paix ont reçu des orientations à l'appui de l'application de la stratégie environnementale | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Réunions d'information sur les priorités, les opérations et les résultats en matière d'appui aux missions à l'intention de l'Assemblée générale et de ses organes délibérants subsidiaires, du Conseil de sécurité et des organisations régionales | 45 | 45 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 2. Visites auprès des États Membres pour débattre des priorités, des opérations et des résultats en matière d'appui aux missions | 5 | 5 | 100,0 |
| 3. Exposés sur les priorités, les opérations et les résultats en matière d'appui aux missions dans le cadre de conférences, de séminaires et d'autres débats publics | 5 | 5 | 100,0 |
| Services d'appui administratif | | | |
| Gestion d'ensemble | | | |
| 4. Réunions du Comité des clients des services de gestion | 6 | 5 | 83,3 |
| 5. Consultations avec les chefs de mission au sujet des priorités, des opérations et des résultats en matière d'appui aux missions dans le cadre de l'exécution de leur mandat et de leurs programmes | 30 | 46 | 153,3 |
| 6. Consultations avec les chefs et les directeurs de l'appui aux missions afin d'appuyer leur action | 20 | 11 | 55,0 |
| 7. Visites sur le terrain en vue d'apporter aux responsables des missions un appui concernant les priorités, les opérations et les résultats en matière d'appui dans le cadre de l'exécution de leur mandat et de leurs programmes | 5 | 3 | 60,0 |
| Performance et analytique | | | |
| 8. Examens des résultats et des priorités en matière d'appui opérationnel avec l'équipe de direction du Département de l'appui opérationnel | 15 | 15 | 100,0 |
| 9. Initiative de renforcement du cadre de résultats en matière d'appui opérationnel, qui fixe des orientations concernant la gestion de l'appui opérationnel à l'intention des missions de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 10. Maintenance de la plateforme de communication destinée à faciliter le contrôle des résultats opérationnels et la prise des décisions y relatives | 1 | 1 | 100,0 |
| 11. Orientations sur le recours à des méthodes innovantes dans les projets d'amélioration du Département de l'appui opérationnel | 3 | 3 | 100,0 |
| Communications | | | |
| 12. Maintenance du site Web consacré aux priorités, aux opérations et aux résultats de l'Organisation en matière d'appui aux missions | 1 | 1 | 100,0 |
| 13. Supports de communication, notamment des bilans actualisés de l'appui aux missions | 4 | 4 | 100,0 |
| Activités de contrôle | | | |
| 14. États récapitulatifs des suites données aux rapports des organes de contrôle de l'ONU | 60 | 80 | 133,3 |
| 15. États actualisés de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle de l'ONU | 400 | 92 | 23,0 |
| 16. Réunions de commissions d'enquête du Siège organisées pour examiner des faits graves survenus dans les missions | 3 | 2 | 66,7 |
| 17. Inventaire des risques et plan de traitement des risques élaborés | 1 | 1 | 100,0 |
| 18. Rapports publiés par les organes de contrôle de l'ONU enregistrés et téléchargés sur les plateformes pertinentes | 60 | 80 | 133,3 |
| 19. Recommandations des organes de contrôle enregistrées dans les systèmes de suivi pertinents et auxquelles il a été donné suite | 400 | 92 | 23,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 20. Recommandations des commissions d'enquête enregistrées dans les systèmes de suivi pertinents et auxquelles il a été donné suite | 400 | 160 | 40,0 |
| 21. Examens des procédures des commissions d'enquête réalisés dans des missions | 2 | 0 | 0,0 |
| 22. Formation destinée aux responsables de la coordination des activités de contrôle au sein du Département de l'appui opérationnel | 1 | 0 | 0,0 |
| 23. Formation destinée aux commissions d'enquête et aux juristes dans les missions | 1 | 1 | 100,0 |
| 24. Examen des procédures de coordination des activités de contrôle réalisé dans un centre de services | 1 | 0 | 0,0 |
| 25. Rapports sur la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle de l'ONU | 4 | 12 | 300,0 |
| 26. Rapports sur l'état de la mise en œuvre du plan de traitement des risques | 2 | 2 | 100,0 |
| Environnement | | | |
| 27. Visites sur le terrain effectuées dans le but de fournir des conseils stratégiques aux équipes dirigeantes et au personnel d'appui aux missions sur la mise en œuvre de la stratégie environnementale | 2 | 2 | 100,0 |
| 28. Maintenance de la plateforme de gestion de la performance et des risques environnementaux | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

47. Le Bureau du Secrétaire général adjoint a principalement élaboré des orientations sur la planification pour l'ensemble du Département, mis la dernière main à la contribution du Département au cadre de suivi de la stratégie Action pour le maintien de la paix Plus, qui permet de suivre les progrès accomplis dans les sept domaines prioritaires de la stratégie, et apporté son appui aux réunions de gouvernance rassemblant ses responsables et ceux du Bureau des opérations d'appui, du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la Division des activités spéciales et de la Division de l'administration (New York), ainsi qu'aux réunions de l'Équipe de direction. Il a également mis au point un tableau de bord en ligne sur l'état de l'application des recommandations formulées par les organes de contrôle de l'ONU. Il a considérablement modernisé l'application Environmental Action Planning and Performance (résultats de la planification des mesures environnementales), utilisée dans le cadre des opérations de paix et dans laquelle il a intégré de nouveaux indicateurs et un flux en direct de données provenant de l'outil de gestion à distance des infrastructures de terrain pour les sites dotés de compteurs, ainsi qu'un module permettant d'analyser les effets escomptés des mesures prévues sur les résultats. Il a publié des manuels détaillés sur la gestion des déchets et des eaux usées à l'intention des opérations de maintien de la paix et révisé la politique environnementale. Une assistance technique a été fournie aux missions qui en faisaient la demande et les communautés de pratique et plateformes d'échange d'informations créées pour chaque pilier de la stratégie environnementale ont continué de faciliter la communication et la mise en commun des connaissances entre les missions.

48. Les réunions du Comité des clients des services de gestion ont eu lieu comme prévu, sachant qu'une sixième réunion s'est déroulée deux jours seulement après la fin de l'exercice (produit 4). Le Secrétaire général adjoint a rencontré plus de chefs de mission et moins de directeurs de l'appui aux missions que prévu, notamment parce qu'il a fallu aborder des questions d'appui opérationnel au niveau stratégique. Cela étant, les directeurs de l'appui aux missions étaient souvent présents lors des réunions organisées avec les chefs de mission (produits 5 et 6). Le Secrétaire général adjoint a effectué trois visites sur le terrain compte tenu de l'évolution des besoins dans les sites requérant une aide au niveau stratégique (produit 7).

49. En ce qui concerne les activités de contrôle, les produits 14 et 18 ont été supérieurs aux prévisions en raison du nombre plus élevé que prévu de rapports publiés par les organes de contrôle. Grâce à l'intensification des activités de suivi menées par le Département, qui s'est traduite par un nombre plus élevé de recommandations classées par les organes de contrôle et un nombre moins important de recommandations formulées par ces derniers, les recommandations enregistrées dans le système de suivi et les états actualisés de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle de l'ONU ont été moins nombreux que prévu (produits 15 et 19). De même, le produit 20 a été inférieur aux prévisions en raison du nombre moins élevé que prévu de recommandations formulées par les commissions d'enquête et du nombre plus important de recommandations ayant été classées. Le produit 16 a été moins élevé que prévu, car les faits survenus dans les missions exigent la convocation d'une commission d'enquête au Siège de l'ONU ont été moins nombreux qu'escompté. Les examens des procédures des commissions d'enquête qui devaient être réalisés dans des missions et l'examen des procédures de coordination des activités de contrôle d'un centre de services n'ont pas été effectués en raison des restrictions des déplacements liées à la COVID-19, les procédures requises ne pouvant être réalisées à distance (produits 21 et 24). La formation des responsables de la coordination des activités de contrôle du Département de l'appui opérationnel n'a pas été achevée, car il a fallu réorienter les ressources compte tenu du nombre plus élevé de rapports publiés par les organes de contrôle de l'ONU (produit 22). Les rapports sur la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle de l'ONU ont été plus nombreux que prévu en raison de la modification de la fréquence des rapports, qui sont désormais publiés tous les mois, et non plus une fois par trimestre (produit 25).

2. Bureau des opérations d'appui

50. Le Bureau des opérations d'appui a continué d'orienter ses entités clientes dans le domaine des ressources humaines et, à cet égard, simplifié les procédures correspondantes dans l'ensemble des entités du Secrétariat, conçu, mis en place et dispensé des activités de formation opérationnelle et de renforcement des capacités dans différents domaines fonctionnels, et pris rapidement des mesures essentielles liées ou non à la pandémie dans les domaines des soins médicaux et de la santé et de la sécurité au travail.

51. La Division de l'administration des ressources humaines a contribué à prévenir et à régler les litiges et à répondre à d'autres besoins opérationnels, en fournissant en temps voulu des orientations et des conseils spécialisés et cohérents aux partenaires ressources humaines de l'ensemble du Secrétariat. Elle a grandement amélioré et simplifié les processus, les outils et les procédures en matière de ressources humaines, notamment en améliorant les procédures d'entrée en fonctions et en veillant au déploiement, dans Umoja, du nouveau module de gestion de la prime de danger et de la nouvelle fonction de désignation en ligne des bénéficiaires. Elle s'est particulièrement attachée à renforcer les capacités dans le domaine des ressources humaines en animant un atelier sur la délégation de pouvoirs à l'intention des missions de maintien de la paix et en organisant des séances d'information consacrées à la gestion de la performance et à l'administration de la justice. En mai 2022, elle a effectué une visite à la MONUSCO pour lui apporter un appui en matière d'administration de la justice et de gestion de la performance. En outre, elle a fourni à trois missions de maintien de la paix un appui opérationnel, notamment en leur prêtant conseil et assistance en matière d'examen et de gestion prévisionnelle des besoins en personnel, notamment dans le cadre de visites sur le terrain. Elle a également publié le guide intitulé « Workforce Planning Nationalization Guide » (guide de la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois

soumis à recrutement national). Le Service du renforcement des capacités et de la formation opérationnelle a progressé non seulement dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de formation opérationnelle et de renforcement des capacités, mais aussi dans l'offre de cours de langues et de communication. Il a fourni des solutions de formation dans les domaines des ressources humaines, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des voyages, des finances et de la gestion des programmes, ainsi que dans des domaines stratégiques comme la gouvernance organisationnelle. En outre, il a piloté l'élaboration de la stratégie d'apprentissage Umoja pour la période 2021-2025, qui prévoit notamment de mettre à jour les activités de formation et d'analyser les besoins des apprenants afin d'alimenter et de perfectionner le programme de formation sur Umoja de sorte que les avantages de l'outil soient pleinement mis à profit, et a collaboré avec la Division du progiciel de gestion intégré et les référents processus aux fins de la mise en œuvre de cette stratégie. Il a également lancé, sur le portail Knowledge Gateway, l'initiative « Stories from the field » (« Histoires tirées du terrain »), qui vise à faire connaître les meilleures pratiques opérationnelles des missions.

52. La riposte à la pandémie a continué de représenter une part importante de l'appui apporté aux missions par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail, notamment par l'intermédiaire des équipes spéciales chargées des évacuations sanitaires, des activités relevant de la première ligne de défense et de la distribution de vaccins contre la COVID-19 à l'échelle du système. Parmi les principales initiatives menées, citons la formulation d'orientations exhaustives concernant la COVID-19, la mise à l'essai d'un registre des cas dans une unité médicale de niveau II, la formation du personnel en tenue de premier plan aux dispositifs de gestion des blessés et la mise en place d'une politique concernant l'utilisation des produits sanguins. En outre, le programme pluriannuel visant à assurer la qualité des soins de santé et la sécurité des patients a été étoffé, notamment par l'ajout d'outils d'évaluation des unités médicales et la mise en place de parcours cliniques normalisés pour les principales pathologies. Pour faire face aux problèmes de santé mentale, un programme de renforcement de la résilience géré par des conseillers du personnel a été mis en œuvre dans les missions dans le cadre du programme de préparation aux missions et de protection du bien-être. Un dispositif de prise en charge des malades a été mis sur pied et a permis de gagner en efficacité grâce au signalement des cas et du statut vaccinal par Internet et à la mise en place de systèmes de formation en ligne axés sur différents domaines de soins cliniques, comme la santé des femmes.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Contribution à la stabilisation du délai moyen de recrutement à partir de fichiers de candidats (nombre de jours civils entre la publication d'un avis de vacance et la sélection d'un(e) candidat(e), P-3 à D-1 et FS-4 à FS-7) | Le délai de recrutement moyen a été de 84 jours civils, ce qui est supérieur à l'objectif fixé pour l'exercice 2021/22, mais reste dans les limites de l'objectif de 120 jours fixé par l'Assemblée générale | Objectif | 76 |
| | | Estimation | 76 |
| | | Résultats effectifs | 84 |
| | | | |
| | Cet indicateur concerne les recrutements effectués directement par les missions. La pandémie et le télétravail ont entravé le recrutement dans les missions | | |

| | | | |
|---|--|---------------------|-----|
| ii) Contribution à la stabilisation du délai moyen de recrutement par voie d'avis de vacance spécifiques (nombre de jours civils entre la publication d'un avis de vacance et la sélection d'un(e) candidat(e), P-3 à D-1 et FS-4 à FS-7) | Le délai de recrutement moyen a été de 267 jours civils, ce qui est nettement supérieur à l'objectif de 120 jours fixé par l'Assemblée générale. Il s'agit toutefois d'une amélioration considérable par rapport à l'exercice 2020/21, où le délai de recrutement moyen avait été de 346 jours. Cet indicateur concerne les recrutements effectués directement par les missions. La pandémie et le télétravail ont entravé le recrutement dans les missions | Objectif | 120 |
| | | Estimation | 120 |
| | | Résultats effectifs | 267 |
| iii) Augmentation de 3 % du nombre de femmes inscrites dans les fichiers de candidates et candidats présélectionnés par les organes centraux de contrôle pour le personnel des missions (pourcentage de femmes inscrites dans les fichiers) | Les femmes représentaient 33 % des candidats ayant répondu à des avis de vacance de poste génériques qui ont été inscrits dans les fichiers de candidats à l'issue des vérifications effectuées par la Division de l'administration des ressources humaines du Département de l'appui opérationnel. Comme en 2020/21, la constitution de fichiers de candidats s'est poursuivie dans des familles d'emplois telles que la logistique et la chaîne d'approvisionnement, les systèmes et technologies de gestion de l'information et le soutien sanitaire des forces, mais ces domaines ont attiré beaucoup moins de candidatures féminines que les familles d'emplois afférentes à la politique, à la paix et à la sécurité, qui représentaient 80 % des avis de vacance de poste génériques les exercices précédents | Objectif | 42 |
| | | Estimation | 36 |
| | | Résultats effectifs | 33 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|----|
| | | 2021/22 | |
| i) Taux moyen de satisfaction de la clientèle de 75 % en ce qui concerne la prestation de conseils et de services dans le domaine des ressources humaines (en pourcentage) | Objectif atteint. 90 % des personnes ayant répondu aux enquêtes se sont déclarées satisfaites | Objectif | 75 |
| | | Estimation | 75 |
| | | Résultats effectifs | 90 |
| ii) Conception, élaboration et mise en œuvre de programmes intégrés de renforcement des capacités opérationnelles visant à combler les lacunes dans plusieurs domaines fonctionnels et thématiques (nombre de programmes) | Objectif atteint. En étroite coordination avec les responsables fonctionnels, le Service du renforcement des capacités et de la formation opérationnelle a conçu, élaboré et mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités dans 17 domaines thématiques. Le nombre de clients ayant fait appel au Service a été plus élevé que prévu en raison de la forte demande et du besoin de services de formation opérationnelle et de renforcement des capacités | Objectif | 12 |
| | | Estimation | 12 |
| | | Résultats effectifs | 17 |
| iii) Évaluation des hôpitaux des opérations de maintien de la paix et respect des normes des Nations Unies concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients dans tous les établissements de santé (nombre d'hôpitaux) | La Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail travaille avec les hôpitaux qui n'ont pas satisfait entièrement aux normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients afin de les aider à s'y conformer pleinement. Sur les 7 hôpitaux évalués, 5 respectaient les normes fixées et les 2 autres ont fait l'objet d'une surveillance continue | Objectif | 6 |
| | | Estimation | 6 |
| | | Résultats effectifs | 5 |

| | | | |
|--|--|---------------------|-----|
| iv) Réduction du nombre moyen de jours de congé de maladie dans les opérations de maintien de la paix | Objectif atteint. Le résultat effectif est inférieur à l'objectif en raison du nombre supérieur aux prévisions de jours de congés de maladie non certifiés auxquels le personnel avait droit et de la pratique continue du télétravail, qui accroît la capacité du personnel à travailler à domicile en cas de maladie bénigne et réduit la nécessité de prendre des congés de maladie | Objectif | 6,5 |
| | | Estimation | 6,3 |
| | | Résultats effectifs | 4,1 |
| v) Demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques examinées et traitées dans les 90 jours suivant la réception des documents requis (en pourcentage) | Objectif atteint | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 75 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Services d'appui administratif | | | |
| Services d'appui et de conseil opérationnels fournis notamment par le Groupe du personnel non fonctionnaire | | | |
| 1. Rapports sur les demandes de services présentées par les entités clientes qui souhaitent que soient recensés les domaines dans lesquels les capacités doivent être encore renforcées, les politiques doivent être revues ou les processus métier liés à la gestion des ressources humaines doivent être réaménagés | 2 | 1 | 50,0 |
| 2. Demandes de conseils présentées par des entités clientes de l'ensemble du Secrétariat concernant l'application des politiques et l'exercice des pouvoirs délégués traitées en liaison avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité | 700 | 617 | 88,1 |
| 3. Guides des procédures, recueils d'orientations et activités de formation élaborés dans les domaines relatifs à la gestion de la performance, au règlement des conflits, à la délégation de pouvoirs et aux nouvelles politiques ou dans les domaines dans lesquels des lacunes en matière de capacités ont été recensées | 6 | 12 | 200,0 |
| 4. Services d'appui opérationnel fournis, sur demande, aux opérations de maintien de la paix afin d'améliorer leur offre de services | 4 | 18 | 450,0 |
| 5. Visites effectuées dans les missions en vue de fournir des conseils et un appui technique sur place, notamment en ce qui concerne la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, les stratégies de recrutement, l'examen des effectifs et la structure organisationnelle | 2 | 2 | 100,0 |
| 6. Recommandations formulées dans le cadre de l'étude réalisée à l'échelle du Secrétariat des modalités liées au personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire (application) | 24 | 18 | 75,0 |
| 7. Contributions à la conception, à la mise à l'essai, à la mise en œuvre et à la communication des changements apportés au module de gestion d'Inspira pour accélérer la procédure d'entrée en fonctions et la rendre plus conviviale | 10 | 11 | 110,0 |
| 8. Enquête sur le taux de satisfaction des clients quant aux conseils et aux services fournis dans le domaine des ressources humaines | 1 | 1 | 100,0 |
| 9. Services d'appui fournis aux opérations de maintien de la paix, au BANUS, à la Base de soutien logistique des Nations Unies et au Centre de services régional d'Entebbe dans le domaine de la gestion des ressources humaines | 13 | 13 | 100,0 |
| Services liés au recrutement et aux affectations | | | |
| 10. Nouveaux candidats inscrits dans les fichiers de 23 familles d'emplois par les organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, dans le cadre d'un calendrier annuel pour les avis de vacance de poste génériques établi sur la base d'une analyse des effectifs faisant défaut | 800 | 811 | 101,4 |
| 11. Cas dans lesquels une assistance (modes d'emploi et autres outils) est fournie aux opérations de maintien de la paix en vue de la mise en œuvre du système de gestion des aptitudes Inspira | 9 | 9 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 12. Contributions à la conception, à la mise à l'essai, à la mise en œuvre et à la communication des changements apportés au système de gestion des aptitudes Inspira pour répondre aux besoins des opérations de maintien de la paix | 30 | 30 | 100,0 |
| 13. Activités de formation portant sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structure organisationnelle (conception et organisation) | 6 | 6 | 100,0 |
| 14. Recueils d'orientations sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, l'examen des effectifs, la structure organisationnelle et la gestion des fichiers de candidats et des listes d'aptitude élaborés afin de faciliter la gestion prévisionnelle des ressources humaines pour toutes les entités du Secrétariat | 3 | 3 | 100,0 |
| Services liés au renforcement des capacités et à la formation opérationnelle | | | |
| 15. Activités de gestion des connaissances en matière d'appui opérationnel (élaboration des orientations et Knowledge Gateway) menées pour fournir un appui et des orientations efficaces et établir des normes et des meilleures pratiques (perfectionnement) | 2 | 2 | 100,0 |
| 16. Cours sur la gouvernance exécutive et la gestion des ressources organisés à l'intention des équipes de direction de l'ONU | 6 | 5 | 83,3 |
| 17. Programmes et projets mixtes de formation en ligne visant à renforcer les capacités fonctionnelles, opérationnelles et transversales | 40 | 85 | 212,5 |
| 18. Appui à un programme d'amélioration continue visant à rationaliser et à harmoniser les processus métier (nombre de projets qui bénéficient d'un appui) | 5 | 5 | 100,0 |
| 19. Activités de promotion du programme de licences de didacticiels dans les 6 langues officielles de l'ONU menées auprès des missions de maintien de la paix | 6 | 5 | 83,3 |
| Sécurité et santé au travail et services de santé | | | |
| 20. Activités d'audit menées dans les opérations sur le terrain en vue de maintenir et d'améliorer la qualité des soins dispensés aux patients et, ainsi, d'assurer la gestion des soins de santé dans les cliniques des Nations Unies (nombre d'audits) | 4 | 26 | 650,0 |
| 21. Réunions annuelles des chefs des services médicaux et des infirmiers et infirmières en chef | 2 | 1 | 50,0 |
| 22. Analyses des causes profondes, notamment des liens de causalité, réalisées afin de trouver des moyens d'améliorer les procédures et les systèmes dans les hôpitaux militaires de campagne | 3 | 3 | 100,0 |
| 23. Inspections d'installations médicales de missions réalisées sur place ou en ligne : évaluations des risques sanitaires, menées à la demande des missions, et 1 rapport sur les centres régionaux d'évacuation sanitaire liés à des missions de maintien de la paix | 3 | 4 | 133,3 |
| 24. Opérations sur le terrain dans lesquelles sont menées des activités de contrôle, d'audit et de conseil concernant les cas de congé de maladie de longue durée | 13 | 13 | 100,0 |
| 25. Opérations sur le terrain dans lesquelles sont menées des activités de contrôle et d'audit concernant les vérifications d'aptitude médicale | 13 | 13 | 100,0 |
| 26. Membres du personnel de l'Organisation se rendant sur le terrain qui font l'objet d'une vérification d'aptitude médicale (consultations, séances d'information et vaccinations) | 800 | 715 | 89,4 |
| 27. Opérations sur le terrain dans lesquelles sont menées des activités de contrôle et d'audit concernant les évacuations sanitaires | 13 | 13 | 100,0 |
| 28. Consultations et séances de suivi psychologiques | 125 | 64 | 51,2 |
| 29. Séances de formation médicale continue, portant notamment sur la santé mentale, organisées à l'intention du personnel médical sur le terrain via WebEx | 12 | 42 | 350,0 |
| 30. Webinaires sur la santé mentale organisés à l'intention du personnel de santé (médecins, infirmiers et conseillers du personnel) des missions | 6 | 10 | 166,7 |
| 31. Ateliers de formation et cours en ligne sur le renforcement de la résilience organisés à l'intention du personnel des missions et du personnel appelé à travailler dans des missions | 24 | 24 | 100,0 |
| 32. Opérations de maintien de la paix dont le respect des politiques et des directives relatives à la sécurité sur le terrain fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation | 13 | 13 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 33. Stage de formation à la sécurité sur le terrain organisé à l'intention du personnel de toutes les opérations de maintien de la paix | 1 | 0 | 0,0 |
| 34. Compte rendu d'incident annuel concernant toutes les opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 35. Membres du personnel médical déployés dans des missions par des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui ont une accréditation leur permettant de travailler dans des unités médicales de niveau II et III | 1 900 | 2 119 | 111,5 |
| 36. Opérations sur le terrain dans lesquelles sont menées des activités de contrôle, de conseil et de formation sur le VIH et les programmes de prophylaxie postexposition au VIH | 13 | 13 | 100,0 |
| 37. Opérations sur le terrain dans lesquelles des politiques et programmes de prévention des maladies chroniques sont élaborés et mis en œuvre | 13 | 13 | 100,0 |
| 38. Opérations sur le terrain dans lesquelles des politiques et des directives relatives aux maladies infectieuses sont élaborées et mises en œuvre et dans lesquelles des activités de formation connexes sont menées | 13 | 13 | 100,0 |
| 39. Demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques émanant du personnel de maintien de la paix en tenue examinées | 300 | 84 | 28,0 |

Principaux résultats obtenus

53. Au cours de l'exercice, la Division de l'administration des ressources humaines a répondu à 617 demandes de services consultatifs présentées par des opérations de maintien de la paix, dont plus de 15 demandes de conseils opérationnels et stratégiques urgentes concernant des situations de crise qui étaient de nature pluridimensionnelle et concernaient les opérations de maintien de la paix en général (produit 2). L'écart constaté tient à la multiplication des orientations données aux opérations en général et à l'attention accordée à la gestion des clients et aux initiatives de renforcement des capacités, notamment dans le cadre de sessions avec les clients et d'un atelier destiné aux missions de maintien de la paix qui a constitué une autre occasion de solliciter des conseils utiles et de renforcer les capacités. La Division a également organisé 12 exposés et séances d'information visant à renforcer les capacités des spécialistes des ressources humaines et, dans 18 cas, fourni des services d'appui opérationnel dans des domaines clés, en fonction des besoins et des demandes des entités clientes (produits 3 et 4). En ce qui concerne le produit 6, 18 recommandations formulées dans l'étude sur le personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire ont été appliquées, mais l'application des 6 recommandations restantes suppose d'apporter des modifications d'ordre systémique et de réviser le cadre stratégique correspondant. Ces activités sont toujours en cours, conformément aux priorités convenues.

54. Dans le droit fil de l'élargissement des domaines fonctionnels et thématiques, les initiatives de renforcement des capacités (produit 17) ont été plus nombreuses que prévu, un plus large éventail de contenus et de services ayant été fourni, comme de courtes vidéos de formation, des guides pratiques et des cours et modules de formation approfondie en plusieurs parties. Pour ce qui est des didacticiels linguistiques, le Service du renforcement des capacités et de la formation opérationnelle a organisé l'achat de 587 licences en anglais, arabe, chinois, espagnol et français, qu'il a distribuées et dont il a suivi l'utilisation dans des lieux d'affectation hors Siège reculés, tout en renouvelant et en maintenant les contrats conclus avec les prestataires de services, ce qui a permis aux opérations de maintien de la paix d'acheter 463 licences supplémentaires. Toutefois, les discussions étaient toujours en cours avec un partenaire concernant la mise à disposition d'une licence pour un didacticiel d'apprentissage du russe (produit 19).

55. La Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail a mené à bien plus d'audits cliniques qu'escompté (produit 20) grâce à un système plus efficace qui a facilité la réception des dossiers médicaux transmis par les établissements de soins des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, ce qui a amélioré considérablement le respect des directives en ce qui concerne les installations médicales des missions. La réunion annuelle de formation des infirmières et infirmiers affectés aux opérations de maintien de la paix (produit 21) et le stage de formation des responsables de la sécurité sur le terrain (produit 33) ont été annulés en raison des restrictions en matière de voyage liées à la COVID-19. Les activités de formation continue ayant été très sollicitées, la Division a proposé des webinaires hebdomadaires, plutôt que mensuels, qu'elle continuera de proposer compte tenu des retours favorables du personnel médical (produit 29). Le nombre de membres du personnel médical accrédités (produit 35) a été supérieur aux prévisions en raison de la mise en place progressive d'unités médicales de niveau I par les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Le personnel a eu moins recours à des séances de suivi psychologiques (produit 28) qu'au cours de l'exercice précédent, parallèlement à la levée des mesures de confinement liées à la COVID-19. En revanche, le nombre de webinaires consacrés à la santé mentale que la Division a organisés à l'intention du personnel médical a été plus élevé que prévu (produit 30). En outre, les demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques reçues au cours de l'exercice (produit 39) ont été moins nombreuses qu'escompté.

3. Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

56. Le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a veillé à ce que la chaîne d'approvisionnement du Secrétariat demeure résiliente, efficace et efficiente, en fournissant aux entités clientes les biens et les services nécessaires malgré la persistance des répercussions de la pandémie de COVID-19. Il a élaboré des stratégies de gestion pour 31 catégories différentes, dont 11 au cours de l'exercice, afin de garantir une démarche concertée par la mise en commun de compétences techniques et commerciales pour des solutions d'approvisionnement optimales. Le Bureau a continué d'intégrer cette approche dans ses activités ordinaires tout en garantissant le meilleur rapport qualité-prix. Dans le domaine de l'appui au personnel en tenue, le Bureau a collaboré activement avec les États Membres et d'autres parties prenantes afin d'établir le texte définitif des rapports du Secrétaire général sur les résultats de l'enquête révisée sur le calcul des taux standard de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police (A/76/676) et sur le cadre relatif aux troubles post-traumatiques touchant le personnel en tenue (A/76/662).

57. Au cours de l'exercice, le Bureau a adopté un plan relatif à la chaîne d'approvisionnement mondiale comprenant des prévisions de la demande et des solutions d'approvisionnement optimales. Il s'est efforcé de diversifier les fournisseurs afin d'avoir recours à davantage de fournisseurs issus de pays en développement et de pays en transition, en faisant passer le pourcentage de fournisseurs de ces pays invités à soumissionner de 62,9 % en 2019 à 69,4 % en 2021. Le Bureau a également établi un contrat d'approvisionnement conditionnel pour le programme de vaccination, soutenu les efforts des équipes de pays des Nations Unies et distribué plus de 350 000 doses de vaccins au personnel civil et en tenue dans 69 pays. La Division de l'appui au personnel en tenue du Bureau a consolidé les fonctions de remboursement et de gestion des mémorandums d'accord. Elle a continué de certifier les remboursements pour le personnel en tenue et le matériel appartenant aux contingents déployés sur le terrain dans des unités constituées et de diriger la négociation et la signature de mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Examen et traitement des demandes de remboursement du matériel appartenant aux contingents dans les 3 mois suivant la fin du trimestre concerné (nombre de mois) | Objectif atteint. En moyenne, les demandes ont été traitées dans les 3 mois suivant la réception des rapports d'inspection trimestriels complets | Objectif | 3 |
| | | Estimation | 3 |
| | | Résultats effectifs | 3 |
| ii) Présentation dans les délais de rapports d'inspection trimestriels basés sur l'inspection physique de l'ensemble (100 %) du matériel majeur et du matériel de soutien logistique autonome ; un délai de grâce de 15 jours est accordé pour tenir compte des facteurs extrinsèques (nombre de jours) | Objectif atteint. Les rapports d'inspection ont été soumis dans les 30 jours suivant la fin du trimestre | Objectif | 30 |
| | | Estimation | 30 |
| | | Résultats effectifs | 30 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Mobilisation et déploiement, dans les 90 jours suivant la création de missions par le Conseil de sécurité, du matériel et des moyens logistiques nécessaires pour faciliter le travail des équipes de démarrage et les premiers déploiements de contingents et de personnel de police (nombre de jours) | Aucune mission n'a été créée durant l'exercice | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |
| ii) Finalisation de tous les accords négociés en ce qui concerne les contingents et unités de police dont la mise à disposition a été annoncée au niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de préparation des moyens de maintien de la paix (en pourcentage) | Sur 13 accords, 11 ont été achevés pendant l'exercice, 1 accord était en attente de signature, les conditions nécessaires ayant été réunies pour l'unité concernée au deuxième trimestre de 2022, et 1 accord était en suspens dans l'attente de la réception des factures requises de la part du pays fournisseur de contingents ou de personnel de police | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 85 |
| iii) Fourniture de conseils et d'un appui technique aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police en ce qui concerne la préparation et l'expédition, par l'ONU ou dans le cadre d'une lettre d'attribution, du matériel appartenant à ces derniers, y compris les marchandises dangereuses (en pourcentage) | Objectif atteint. Des conseils et un appui technique ont été fournis à tous les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour toutes les expéditions applicables | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Traitement des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité dans les 90 jours | Objectif atteint. 95 % des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité | Objectif | 95 |
| | | Estimation | 95 |

| | | | |
|--|--|---------------------|-----|
| suivant la soumission des dossiers (taux d'observation) | ont été traitées dans les 90 jours suivant la réception des dossiers complets et de toute la documentation requise | Résultats effectifs | 95 |
| ii) Approbation et signature, par les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, des mémorandums d'accord concernant les contingents déployés dans des missions nouvellement créées, en expansion ou en cours, dans les 90 jours suivant le déploiement (nombre de jours) | Objectif atteint. Tous les mémorandums d'accord concernant les contingents déployés ont été transmis pour approbation et signature dans les 90 jours suivant le déploiement | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | 90 |
| iii) Existence de contrats pour les systèmes liés aux véhicules visant à garantir que les entités clientes reçoivent en temps voulu les véhicules standard dont elles ont besoin (en pourcentage) | Objectif atteint. Des contrats ont été établis pour tous les systèmes liés aux véhicules | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| iv) Fourniture de rations alimentaires pour 100 % des contingents déployés dans des missions de maintien de la paix | Objectif atteint. Tous les contingents déployés à l'appui des missions de maintien de la paix ont reçu des rations alimentaires | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| v) Délai moyen d'examen des demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux (nombre de jours) | L'examen des demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux a pris, en moyenne, 2 jours de plus que prévu en raison de retards dans l'obtention des justifications requises de la part des bureaux demandeurs ou de retards dus à des problèmes d'obtention d'une autorisation technique et de ressources internes | Objectif | 5 |
| | | Estimation | 5 |
| | | Résultats effectifs | 7 |
| vi) Assistance et conseils sur la clôture des dossiers de plainte relative à l'adjudication de marchés déposés par des soumissionnaires non retenus (en pourcentage) | Objectif atteint. Une assistance et des conseils ont été fournis à tous les soumissionnaires non retenus qui ont déposé des dossiers de plainte relative à l'adjudication de marchés | Objectif | 80 |
| | | Estimation | 80 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| vii) Réponse rapide aux demandes d'autorisation de vols spéciaux ou stratégiques en dehors de la zone de mission présentées par des missions (nombre d'heures) | Objectif atteint. Toutes les demandes ont été traitées dans les 48 heures | Objectif | 48 |
| | | Estimation | 48 |
| | | Résultats effectifs | 48 |
| viii) Examen et traitement des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques dans les 90 jours suivant la réception des documents requis (en pourcentage) | 95 % des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques ont été traitées dans les 90 jours suivant la réception des dossiers complets et de toute la documentation requise. L'écart tient au temps nécessaire pour vérifier que les membres du personnel en tenue concernés avaient bien été déployés dans la zone de la mission | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 95 |
| | | Résultats effectifs | 95 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et rapports correspondants | | | |
| 1. Rapport du Secrétaire général sur les résultats de l'enquête révisée sur le calcul des taux standard de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police | 1 | 1 | 100,0 |
| Services d'appui administratif | | | |
| Appui au personnel en tenue | | | |
| 2. Demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents et aux unités de police déployés dans les missions traitées chaque trimestre | 2 500 | 2 458 | 98,3 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 3. Remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents et aux unités de police déployés dans les missions dont le montant est calculé chaque trimestre | 1 348 | 1 681 | 124,7 |
| 4. Remboursements traités au titre des lettres d'attribution | 300 | 407 | 135,7 |
| 5. Demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité de membres du personnel en tenue déployés dans les missions évaluées et traitées | 250 | 247 | 98,8 |
| 6. Réductions à appliquer aux montants à rembourser au titre du personnel, lorsque du matériel lourd appartenant aux contingents fait défaut ou est défectueux, calculées chaque trimestre | 1 348 | 1 668 | 123,7 |
| 7. Mémoires d'accord négociés et signés concernant les contingents et les unités de police nouvellement déployés dans les missions | 20 | 27 | 135,0 |
| 8. Modifications apportées aux mémoires d'accord existants portant sur les contingents et unités de police déployés dans les missions | 70 | 387 | 552,9 |
| 9. Accords négociés et signés relatifs à la mise à disposition de contingents et d'unités de police dans le cadre du Système de préparation des moyens de maintien de la paix | 25 | 13 | 52,0 |
| 10. Primes de risque ou primes dues au titre du déploiement de capacités facilitatrices dans les missions évaluées et traitées | 5 | 0 | 0,0 |
| 11. Exposés à l'intention des États Membres et consultations avec ceux-ci sur les orientations fixées par les organes délibérants s'agissant des remboursements, les indicateurs de performance relatifs au matériel appartenant aux contingents ainsi que les politiques, les procédures et la répartition des rôles | 20 | 21 | 105,0 |
| 12. Visites conduites dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police (entre autres, visites d'évaluation et de consultation, visites d'inspection avant déploiement et visites visant à évaluer le niveau d'engagement Déploiement rapide et à vérifier le matériel appartenant aux contingents) | 14 | 31 | 221,4 |
| 13. Coordination, avec les missions, des besoins en matériel appartenant aux contingents et en soutien logistique, afin que soient fournies des données pour l'état des besoins par unité | 20 | 41 | 205,0 |
| 14. Points de discussion et questions à soulever par les hauts responsables lors de leurs réunions avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police concernant l'état d'avancement de l'exécution des mémoires d'accord et du traitement des demandes de remboursement et d'autres sujets connexes | 100 | 105 | 105,0 |
| 15. Analyses comparatives et rapports de gestion sur le matériel appartenant aux contingents et le personnel déployés dans les missions, en vue de rationaliser l'affectation des ressources aux missions | 4 | 4 | 100,0 |
| 16. Réunion trimestrielle du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémoires d'accord et production du compte rendu de la réunion | 4 | 5 | 125,0 |
| 17. Coordination ad hoc avec les missions, les parties prenantes du Siège et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police concernant les recommandations du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémoires d'accord | 120 | 342 | 285,0 |
| 18. Concours apporté à l'examen et à l'amélioration continue du système électronique de gestion du personnel en tenue pour l'établissement de mémoires d'accord, la vérification du matériel appartenant aux contingents et l'établissement de rapports et les remboursements (nombre de consultations) | 50 | 51 | 102,0 |
| Sécurité aérienne | | | |
| 19. Rapports d'évaluation portant sur la sécurité aérienne dans les missions de maintien de la paix concernées et les bureaux régionaux de la sécurité aérienne, et rapports d'évaluation portant sur les prestations des fournisseurs de services de transport aérien | 12 | 16 | 133,3 |
| Logistique | | | |
| 20. Plan annuel de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant à donner une vue d'ensemble des besoins des missions, l'objectif étant de prévoir les besoins sur le long terme et d'élaborer une stratégie d'approvisionnement concernant les biens et services qui présentent un intérêt pour la gestion de bout en bout de cette chaîne, et recherche d'initiatives permettant d'optimiser les prestations | 1 | 1 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 21. Contrats-cadres mondiaux concernant plus de 20 catégories de produits dans les domaines du génie, des transports, des services médicaux et des fournitures générales faisant l'objet d'un suivi (établissement et examen des cahiers des charges et des dossiers d'invitation à soumissionner et étude des soumissions des fournisseurs) | 100 | 97 | 97,0 |
| 22. Contrats d'approvisionnement clés en main exécutés (carburant et rations) | 30 | 26 | 86,7 |
| 23. Plateforme de formation en ligne à la gestion de la chaîne d'approvisionnement offrant à l'ensemble du personnel des Nations Unies un apprentissage adapté au rythme de chacun, tous les jours de l'année (nombre de plateformes créées et tenues à jour) | 1 | 1 | 100,0 |
| 24. Contrats de services aériens (125) conclus avec des fournisseurs commerciaux (95) et militaires (30), dont des contrats relatifs à 3 systèmes de drones, exécutés dans l'ensemble des missions dotées de moyens aériens | 125 | 123 | 98,4 |
| 25. Membres du personnel en tenue dont le déploiement et la relève font l'objet d'arrangements, d'une coordination et d'un suivi dans le cadre d'accords à long terme pour le transport aérien de passagers, de contrats commerciaux à court terme et de lettres d'attribution établies avec les États Membres | 170 000 | 208 052 | 122,4 |
| 26. Mètres cubes (350 000 environ) de marchandises par an accompagnant le déploiement ou le déplacement d'environ 190 000 membres du personnel en tenue et dont le transport (par voie aérienne, navale ou terrestre) fait l'objet d'arrangements, d'une coordination et d'un suivi | 300 000 | 341 576 | 113,9 |
| 27. Visioconférences mensuelles tenues avec les missions de maintien de la paix pour examiner la planification de la demande ainsi que l'élaboration et la gestion des contrats-cadres de façon à répondre aux besoins tout en respectant les montants plafonds et les dates d'expiration des contrats indiqués sur le tableau de bord | 12 | 12 | 100,0 |
| 28. Conférence ou réunion d'information sur la mise en place du dispositif de gestion de la chaîne d'approvisionnement, organisée à l'intention de tous les représentants des entités clientes | 1 | 1 | 100,0 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| 29. Réunions tenues avec les partenaires internationaux (dont les États Membres) ou exposés faits à leur intention afin de définir et de mettre en place des mécanismes de coopération logistique sur le terrain | 6 | 12 | 200,0 |
| 30. Réunion tenue avec les organisations partenaires de l'ONU (Organisation de l'aviation civile internationale et Programme alimentaire mondial, entre autres) dans le cadre du Groupe consultatif technique de l'aviation des Nations Unies, en vue d'élaborer, au terme de débats et d'un dialogue collaboratifs, un cadre réglementaire des Nations Unies pour l'aviation | 1 | 1 | 100,0 |
| Coopération technique | | | |
| 31. Visites d'évaluation ou d'inspection avant déploiement menées dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police en vue d'évaluer les moyens logistiques et d'informer les États Membres des insuffisances constatées dans le matériel majeur et le soutien logistique autonome | 10 | 13 | 130,0 |
| 32. Consultations menées avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police afin d'appuyer la négociation de mémorandums d'accord ou de remédier aux insuffisances constatées | 3 | 3 | 100,0 |
| Services liés à la facilitation des opérations et à la communication | | | |
| 33. Rapports d'exécution trimestriels sur l'efficacité de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement | 4 | 4 | 100,0 |
| 34. Cadre unique de gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement établi et exécuté, l'objectif étant de mesurer l'efficacité et l'efficience de toutes les parties prenantes afin de permettre à l'équipe dirigeante de prendre des décisions éclairées | 1 | 1 | 100,0 |
| 35. Plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement actualisé et communiqué aux missions en vue de leur fournir des orientations pour l'établissement de procédures, d'instructions permanentes et de règles opérationnelles conformes à la méthode de gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement | 1 | 0 | 0,0 |
| 36. Compilation de statistiques annuelles sur les achats du Secrétariat visant à communiquer des données à diverses parties prenantes | 1 | 1 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 37. Appels à manifestation d'intérêt publiés par le Secrétariat sur le site Web de la Division | 1 000 | 1 048 | 104,8 |
| 38. Séminaires sur les relations d'affaires avec l'ONU organisés à l'intention des fournisseurs issus de pays en développement ou de pays en transition | 24 | 28 | 116,7 |
| Achats | | | |
| 39. Séances de formation à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la chaîne de valeur ainsi qu'à la passation de marchés pour le carburant, les rations, les véhicules et l'affrètement aérien ou maritime et autres cours de formation spécialisée organisés à l'intention du personnel | 70 | 74 | 105,7 |
| 40. Bons de commande, y compris pour des biens et services stratégiques, à l'appui des opérations de maintien de la paix | 850 | 691 | 81,3 |
| 41. Membres du personnel du Siège et des missions inscrits à des cours dispensés par des organismes externes, y compris à des séances de formation et séminaires en ligne, débouchant sur une certification professionnelle en matière de passation de marchés | 30 | 201 | 670,0 |
| 42. Contrats-cadres et contrats classiques, et avenants, établis pour le compte des opérations de maintien de la paix | 500 | 630 | 126,0 |
| 43. Séances de formation à la passation de marchés dispensées au personnel du Siège et des missions via la Plateforme de formation en ligne aux achats | 100 | 219 | 219,0 |
| 44. Nouveaux appels d'offre internationaux lancés à l'appui des missions de maintien de la paix pour toute la gamme de matériel et de soutien du génie, les véhicules et le matériel de manutention, le carburant, les rations, les fournitures générales, le matériel et les services de santé et de sécurité, et l'informatique et les communications | 65 | 45 | 69,2 |
| 45. Nouveaux appels d'offres internationaux lancés à l'appui des missions de maintien de la paix pour les mouvements de passagers et de marchandises, les marchés d'affrètement aérien et maritime à long terme, les opérations de transit et les services de logistique et d'aviation | 170 | 124 | 72,9 |
| 46. Visites de sites, conférences de soumissionnaires et négociations préalables à l'adjudication de marchés relatifs à de nouveaux appels d'offres, et participation à des salons professionnels ou foires-expositions (5) | 22 | 295 | 1 340,9 |
| 47. Demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux examinées | 100 | 139 | 139,0 |
| 48. Contrats-cadres qui font l'objet d'un examen technique et d'un appui administratif en raison de leur complexité et des montants élevés sur lesquels ils portent et qui concernent les grands groupes de produits suivants : véhicules, carburant, rations, génie, transit de marchandises et affrètements aériens à long terme, fournitures, logistique et informatique et communications | 280 | 337 | 120,4 |
| 49. Évaluation comparative, négociation, établissement et administration de 120 lettres d'attribution portant sur le redéploiement, la relève et le rapatriement de soldats et de matériel appartenant aux contingents, ainsi que sur la fourniture d'hélicoptères et d'avions militaires et sur la prestation de services maritimes aux missions de maintien de la paix | 120 | 143 | 119,2 |
| 50. Demandes de contrats à fournisseur unique examinées dans le cadre des activités de contrôle interne, un soin particulier étant apporté aux biens et services brevetés, notamment par la conduite d'études de marché liées aux besoins des missions dans le domaine de l'informatique et des communications | 15 | 65 | 433,3 |
| 51. Amélioration de la fonction d'achat, notamment des aspects liés à son rôle stratégique dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement | 3 | 12 | 400,0 |
| 52. Mise à jour du Manuel des achats afin que l'amélioration des politiques et des orientations se traduise dans les faits et afin de régler les problèmes opérationnels | 1 | 0 | 0,0 |
| Troubles post-traumatiques | | | |
| 53. Évaluation et traitement des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques du personnel de maintien de la paix en tenue | 300 | 462 | 154,0 |

Principaux résultats obtenus

58. Le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement n'a cessé d'améliorer ses résultats en offrant une visibilité totale sur les besoins des clients grâce à la finalisation d'un plan relatif à la chaîne d'approvisionnement comprenant des stratégies optimales d'approvisionnement et de livraison, au maintien de contrats-cadres, de contrats clés en main et de contrats d'affrètement aérien à long terme qui permettent de répondre aux besoins des clients, et à la certification professionnelle du personnel du Siège et des missions en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement du système des Nations Unies. La performance de la chaîne d'approvisionnement a été mesurée tous les trimestres dans le cadre du régime de gestion de la performance. En outre, des données sur les achats mondiaux ont été saisies, et celles-ci reflètent la diversité des achats au sein du système des Nations Unies, l'accent étant mis sur les achats dans les pays en développement et les pays en transition. Dans le domaine de l'appui au personnel en tenue, le Bureau a veillé à ce que les paiements dus aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police soient traités et certifiés en temps voulu, notamment s'agissant des demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité et des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques. Il a également dirigé la négociation des mémorandums d'accord pour les contingents déployés et assuré la fourniture de rations alimentaires au personnel en tenue.

59. Les résultats du Bureau ont dépassé les objectifs dans plusieurs domaines, et on notera en particulier : le nombre plus élevé que prévu de modifications apportées aux mémorandums d'accord afin de tenir compte d'une nouvelle méthode de calcul des facteurs applicables aux missions, adoptée par le Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents en 2020 (produit 8) ; le nombre plus élevé que prévu de visites d'inspection avant déploiement et de visites de consultation conduites dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police afin de soutenir leur déploiement (produit 12) ; l'intensification de la coordination avec les missions et les autres parties prenantes pour que leurs besoins soient satisfaits (produits 13, 17 et 29) ; le nombre plus élevé que prévu de membres du personnel inscrits à des formations et à des séances débouchant sur une certification professionnelle grâce au suivi assuré par le Siège (produits 41 et 43) ; la fourniture d'un appui aux clients en matière d'achats au moyen de visites de sites, de conférences de soumissionnaires et de négociations préalables à l'adjudication de marchés (produit 46) ; l'amélioration des procédures de contrôle interne au moyen de la conduite des études de marché qui s'imposent (produit 50) ; le renforcement des fonctions stratégiques au moyen de la formation du personnel à l'application des accords mondiaux de transport de marchandises nouvellement établis, notamment dans le cadre de la participation à l'achat de véhicules en commun avec d'autres entités et de la mise en service d'appels d'offres électroniques (produit 51). Le nombre plus élevé que prévu de remboursements traités au titre du personnel (produit 3) et des lettres d'attribution (produit 4), ainsi que le nombre plus élevé que prévu de réductions à appliquer (produit 6), s'expliquent en grande partie par le retrait tardif de la MINUAD et par un chevauchement entre l'arrivée de contingents à la FISNUA et le départ d'autres. Le nombre plus élevé que prévu de mémorandums d'accord signés (produit 7) et de visites de consultation et d'inspection menées dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police (produit 12), ainsi que le renforcement de la coordination des besoins en matériel appartenant aux contingents et en soutien logistique (produit 13), s'expliquent par le fait que la FISNUA a dû être reconfigurée en urgence. Le renforcement de la coordination ad hoc concernant les recommandations du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord (produit 17) tient à l'accroissement du nombre de recommandations formulées par les comités chargés d'examiner la gestion

du matériel appartenant aux contingents et les mémorandums d'accord dans chaque mission. Le nombre plus élevé que prévu de contrats-cadres et de contrats classiques, ainsi que d'avenants, établis pour le compte des opérations de maintien de la paix (produit 42), s'explique par la variation des prix et des informations sur les produits.

60. Les résultats ont été inférieurs aux prévisions pour certaines activités, notamment pour les produits 9 et 10, du fait que les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont annoncé un nombre moins élevé que prévu de contributions et qu'aucune demande de prime de risque n'a été soumise. Les résultats inférieurs aux prévisions pour les produits 40 et 45 s'expliquent par le fait que, pendant la pandémie de COVID-19, les missions ont acheté des articles médicaux et de soins de santé principalement dans le cadre de contrats établis par le Bureau (produit 40), et par l'utilisation d'affrètements aériens à long terme pour la relève des contingents (produit 45). Compte tenu de la priorité accordée à la riposte à la COVID-19, le produit 35 est devenu caduque. Le produit 52 était en cours de réalisation mais n'a pas été achevé en raison de la finalisation des dispositions relatives aux restrictions après la cessation de service, comme l'avait recommandé le Bureau des services de contrôle interne.

4. Division des activités spéciales

61. La Division des activités spéciales est chargée de faciliter la réponse opérationnelle du Secrétariat aux besoins de surcapacité temporaire, d'accroître la participation aux partenariats d'appui et de renforcer constamment l'efficacité et la réactivité des efforts d'appui opérationnel.

62. Au cours de l'exercice, la Division a contribué au renforcement des capacités de la MINUSCA, à la transformation des forces déployées à la FISNUA et à la coordination des accords interdépartementaux liés à l'action menée par le Secrétariat sur le terrain pour faire face à la pandémie de COVID-19. En outre, l'accent a été mis sur la fourniture d'un appui à la fermeture et à la liquidation de la MINUAD, la Division ayant fourni initialement des conseils et un soutien indirect avant de jouer un rôle moteur au sein du Département de l'appui opérationnel, à partir d'avril 2022, lorsque le Département a été chargé de régler les questions non résolues.

63. L'une des principales initiatives a consisté à mettre en place des moyens permanents mobilisables en renfort, sous la forme d'une réserve de membres du personnel qualifiés pouvant être déployés pour répondre rapidement à des demandes inattendues dans l'ensemble du Secrétariat, à laquelle il a été fait appel pendant l'exercice.

64. D'importants progrès ont aussi été accomplis dans l'établissement d'un partenariat entre le Secrétariat et l'Union africaine. La Division a notamment contribué à l'examen mené par le Conseil de sécurité de l'orientation future de la Mission de l'Union africaine en Somalie, et fourni des conseils au BANUS concernant la transition en cours, par l'intermédiaire de la nouvelle Mission de transition de l'Union africaine en Somalie. Elle a également facilité la création d'un réseau de formateurs des Nations Unies et de l'Union africaine pour établir un document d'orientation conjoint sur le programme d'échange de connaissances et de compétences entre les deux organisations.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Le Conseil de sécurité est informé, au moment où il examine la possibilité de créer ou d'élargir une mission ou d'en modifier le mandat, de l'incidence que cela aura sur les ressources nécessaires et sur l'appui aux missions (nombre de cas) | Objectif atteint. Des rapports, déclarations et notes ont été établis pour informer le Conseil de sécurité des progrès accomplis et de la situation concernant la fermeture et la liquidation de la MINUAD, ainsi que de l'incidence, en termes d'appui, de la reconfiguration proposée des opérations de l'Union africaine en Somalie et du financement des dispositifs d'appui prescrits pour les forces de sécurité somaliennes | Objectif | 1 |
| | | Estimation | 1 |
| | | Résultats effectifs | 3 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Toutes les opérations de maintien de la paix nouvellement créées ou élargies disposent de concepts d'appui à la mission (en pourcentage) | Objectif atteint. La planification de l'appui opérationnel a été facilitée afin de fournir un concept révisé d'appui à la mission en vue de la transformation des forces déployées à la FISNUA | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Des missions préparatoires sont rapidement déployées dans les missions nouvellement créées afin d'aider à respecter les délais prévus pour la mise en place des capacités opérationnelles initiales et la réalisation de la pleine capacité opérationnelle (en pourcentage) | Objectif atteint. Les moyens permanents mobilisables en renfort nouvellement créés ont été utilisés pour renforcer les capacités d'appui à la transformation des forces déployées à la FISNUA | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| iii) Les prévisions de dépenses relatives aux missions nouvellement créées, élargies ou en transition sont établies dans les meilleurs délais après l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité sur la question (nombre de jours) | Un appui a été fourni à la FISNUA concernant la préparation des dépenses relatives à la transformation des forces déployées | Objectif | 21 |
| | | Estimation | 21 |
| | | Résultats effectifs | 2 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|--|-----------------|-----------------|------------------|
| Appui aux clients et situations particulières | | | |
| 1. Plan de recrutement établi pour chaque mission de maintien de la paix en phase de démarrage, d'élargissement ou de transition en vue d'atteindre les taux d'occupation des postes indiqués dans les accords relatifs aux missions | 1 | 3 | 300,0 |
| 2. Visites sur le terrain visant à mettre à la disposition des missions un appui spécialisé et une surcapacité temporaire lors des phases critiques, telles que le démarrage, la transition, la réduction des effectifs et les situations de crise | 2 | 10 | 500,0 |
| 3. Équipe solide de candidats mobilisables pouvant être déployée dans un délai de 7 à 14 jours pour appuyer les missions ayant besoin de renforts ou se trouvant en période de transition ou de liquidation | 1 | 1 | 100,0 |
| 4. Équipes spéciales déployées à l'appui de la liquidation et du retrait progressif de missions | 2 | 1 | 50,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Planification des opérations | | | |
| 5. Évaluations stratégiques des besoins des missions, de leur mise en place et de leur dotation en moyens | 4 | 3 | 75,0 |
| 6. Échanges avec les missions en vue d'appuyer et d'encadrer le retrait progressif et la transition des opérations de maintien de la paix (nombre de manifestations, par exemple, ateliers, réunions, consultations) | 3 | 4 | 133,3 |
| 7. Rapports d'appréciation de la situation et de planification de haut niveau concernant les nouveaux besoins et les nouvelles opérations | 4 | 106 | 2 650,0 |
| 8. Concepts d'appui aux missions mis au point et actualisés pour tenir compte, dans l'exécution des programmes, de l'apparition de nouvelles conditions opérationnelles ou de l'évolution de ces dernières | 3 | 1 | 33,3 |
| Partenariats d'appui | | | |
| 9. Réunions d'information et consultations (conférences, réunions de haut niveau, etc.) avec les États Membres, les organisations régionales et sous-régionales et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police au sujet du renforcement des partenariats d'appui aux missions, notamment les dispositifs chargés du contrôle et de l'application du principe de responsabilité ainsi que du respect du droit des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les missions | 5 | 8 | 160,0 |
| 10. Évaluation de l'action conjointe de l'ONU et de l'Union africaine aux niveaux stratégique et opérationnel | 1 | 1 | 100,0 |
| 11. Nouvelles possibilités de partenariat d'appui avec les organisations régionales et sous-régionales, les États Membres, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes (nombre d'arrangements mis en place) | 2 | 4 | 200,0 |
| 12. Gestion et renforcement des dispositifs d'appui communs mis en place avec les organisations régionales et sous-régionales, les États Membres, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes (nombre d'accords) | 3 | 6 | 200,0 |
| 13. Aide aux membres du personnel participant au programme de partage de connaissances et de compétences spécialisées conjoint de l'ONU et de l'Union africaine | 1 | 1 | 100,0 |
| Planification et analyse des ressources | | | |
| 14. Entités sur le terrain pour lesquelles une coordination des orientations relatives aux priorités de l'affectation des ressources est assurée | 13 | 13 | 100,0 |
| 15. Révision annuelle des orientations relatives à la dotation en ressources standard et aux prix applicables aux entités concernées | 1 | 5 | 500,0 |
| 16. Missions en cours de liquidation pour lesquelles certaines questions résiduelles sont traitées | 1 | 1 | 100,0 |
| 17. Propositions présentées au Conseil de sécurité ayant des répercussions importantes sur le financement et l'appui aux missions | 3 | 0 | 0,0 |
| 18. Mission de maintien de la paix créée ou élargie par le Conseil de sécurité pour laquelle un plan initial de dotation en ressources est élaboré | 1 | 0 | 0,0 |
| 19. Mission nouvellement créée ou restructurée dont les unités administratives chargées du budget et des finances disposent d'un appui | 1 | 0 | 0,0 |

Principaux résultats obtenus

65. La Division des activités spéciales a poursuivi ses activités de renforcement des interventions opérationnelles de l'Organisation face aux crises et autres situations de tension. Elle a notamment mené des activités de planification et de coordination afin de renforcer l'appui à la fermeture et à la liquidation de la MINUAD, au renforcement de l'appui fourni par le BANUS à la nouvelle mission de l'Union africaine en Somalie, à savoir la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, et à la reconfiguration complète des forces déployées à la FISNUA (produits 1, 2, 4 et 6). La Division a également aidé la MINUAD et la FISNUA à rechercher des solutions

concernant les effectifs afin de répondre à l'évolution et à l'intensification des besoins opérationnels, notamment en faisant appel aux moyens permanents mobilisables en renfort pour répondre aux besoins temporaires de la FISNUA.

66. En outre, la Division a mis l'accent sur la mise en place d'une perception partagée de la situation entre la MINUAD et la FISNUA, afin d'améliorer la capacité de réaction du Département de l'appui opérationnel face à l'évolution rapide de la situation, ce qui a permis d'obtenir un résultat plus élevé que prévu en ce qui concerne l'établissement de rapports réguliers (produit 7).

67. En ce qui concerne les partenariats d'appui (produits 11 et 12), y compris les possibilités de collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales, les États Membres, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes, la Division a pris des engagements nouveaux ou renouvelés avec le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF, la Ligue des États arabes et le Gouvernement italien. De plus, elle a continué de s'efforcer de gérer et de renforcer les partenariats d'appui existants en organisant des visites et des échanges avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Union africaine. En outre, des réunions d'information ont été organisées et d'autres contributions fournies à l'occasion de diverses manifestations (produit 9), notamment des réunions du Gouvernement fédéral somalien, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de l'Équipe spéciale conjointe Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité.

68. En ce qui concerne la planification et l'analyse des ressources, la Division a de plus en plus mis l'accent sur la facilitation des efforts du Département de l'appui opérationnel visant à renforcer l'architecture mondiale d'appui opérationnel du Secrétariat afin d'y inclure des dispositifs d'appui plus réactifs et plus efficaces. Le fait que la demande ait été plus faible que prévu au titre des produits 17, 18 et 19 a permis de réaffecter des ressources au financement de ces efforts.

5. Division de l'administration (New York)

69. La Division de l'administration a continué de fournir des services de grande qualité, efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité, en s'attachant à faciliter le retour du personnel au bureau en toute sécurité, à répondre aux besoins liés aux voyages à la suite de la réouverture de plusieurs pays du fait de la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, et à atténuer les risques liés aux dossiers des missions vulnérables. Tous les membres du personnel dont les postes étaient financés au moyen du compte d'appui ont été installés dans des bureaux traditionnels, et les services assurés en présentiel ont été rétablis au Siège de l'Organisation. Des services de conservation des dossiers et d'archivage ont été fournis à toutes les missions et une attention accrue a été portée au respect des normes et à la réduction du risque que des personnes non autorisées accèdent à des informations de l'ONU au vu de la situation en matière de sécurité dans plusieurs missions. Des services consultatifs ont été fournis à l'UNFICYP en vue de la numérisation de ses archives papier. La Division s'est rapidement adaptée à la forte augmentation du nombre de voyages suite à la levée des restrictions liées à la COVID-19, et a continué d'assurer le traitement en temps voulu des demandes de voyage, des documents de voyage et des visas, ainsi que de fournir aux missions de maintien de la paix un appui aux activités liées aux demandes de voyages dans Umoja. La Division a par ailleurs continué de fournir aux missions de maintien de la paix des services liés au courrier.

70. Les méthodes de travail relatives aux voyages ont été ajustées afin de tenir compte de l'évolution des exigences en matière de présence dans les bureaux, et la possibilité d'envoyer par voie électronique les documents relatifs aux demandes de voyage de l'ONU sur le terrain, mise en place à titre exceptionnel, a été maintenue. La mise en œuvre d'outils et de processus associés pour faciliter l'évaluation, la catégorisation et l'enregistrement numérique des documents s'est poursuivie, ce qui a permis de réduire le temps de traitement et le volume des documents historiques à archiver tout en éliminant les données obsolètes dans le plein respect du principe de responsabilité. Les processus de numérisation ont également été améliorés, ce qui a permis à l'Organisation de mettre à disposition des volumes plus importants d'informations sur le maintien de la paix.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage de dossiers et d'archives relatifs au maintien de la paix reçus, stockés et préservés, et mis à disposition pour faciliter la prise de décision | La Section des archives et de la gestion des dossiers a géré les fonds d'archives numériques et papier existants et nouvellement transférés, et a notamment numérisé et mis à disposition sur son site Web des volumes plus importants que prévu d'archives papier issues de missions clôturées. L'objectif fixé pour cet indicateur n'a toutefois pas été atteint, celui-ci ayant été recalculé à l'issue d'un examen des fonds d'archives et en raison de la nécessité de mettre l'accent sur l'appui aux missions très vulnérables ainsi que sur la mise en œuvre du nouveau programme de conservation numérique | Objectif | 45 |
| | | Estimation | 45 |
| | | Résultats effectifs | 39 |
| | | | |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage d'opinions favorables exprimées à l'occasion des enquêtes effectuées auprès des opérations de maintien de la paix pour connaître l'avis des usagers sur l'acheminement du courrier | Objectif atteint. Le taux de satisfaction a été de 94 % | Objectif | 93 |
| | | Estimation | 94 |
| | | Résultats effectifs | 94 |
| | | | |
| ii) Pourcentage d'opinions favorables exprimées lors des enquêtes effectuées auprès des usagers des services de voyage et de transport | Objectif atteint. 91 % des clients ont exprimé une opinion favorable à l'issue de 4 enquêtes menées auprès des usagers (1 par trimestre) | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | 91 |
| | | | |
| iii) Pourcentage d'opérations de maintien de la paix qui se servent de politiques et d'outils types et qui respectent les normes techniques applicables pour la gestion des données et des documents électroniques ou papier | Objectif atteint. D'après une évaluation menée auprès de l'ensemble des missions, le respect des normes s'est amélioré | Objectif | 80 |
| | | Estimation | 80 |
| | | Résultats effectifs | 85 |
| | | | |
| iv) Pourcentage de locaux à usage de bureaux répondant aux normes en vigueur mis à la disposition des membres du personnel du Siège en fonctions ou nouvellement recrutés dont les postes sont imputés au compte d'appui | Objectif atteint. Des bureaux ont été mis à la disposition de tous les membres du personnel dont les postes étaient imputés au compte d'appui | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| | | | |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Services d'appui administratif | | | |
| Traitement du courrier | | | |
| 1. Articles acheminés par courrier | 74 000 | 30 798 | 41,6 |
| 2. Poids en livres des articles acheminés par la valise diplomatique | 19 000 | 15 722 | 82,7 |
| Services liés aux voyages | | | |
| 3. Accords négociés ou renégociés avec des compagnies aériennes | 48 | 50 | 104,2 |
| 4. Autorisations de voyage délivrées | 3 600 | 2 758 | 76,6 |
| 5. Calculs des montants forfaitaires à verser pour demandes de voyage au titre du congé dans les foyers déposées par des fonctionnaires du Siège qui appuient les missions | 300 | 237 | 79,0 |
| 6. Demandes de visa traitées | 1 000 | 1 196 | 119,6 |
| 7. Titres de voyage de l'ONU traités | 2 900 | 3 282 | 113,2 |
| 8. Enregistrements effectués auprès du pays hôte | 800 | 801 | 100,1 |
| 9. Séances à distance réunissant les groupes des voyages des missions et portant sur l'évolution des secteurs du voyage et du transport, ainsi que sur les procédures Umoja liées aux voyages et les problèmes y relatifs | 12 | 12 | 100,0 |
| 10. Conférence annuelle organisée pour assister les responsables des voyages des missions pour ce qui est des politiques en matière de voyage et du module voyages d'Umoja | 1 | 0 | 0,0 |
| Gestion des installations | | | |
| 11. Demandes de locaux et d'aménagement de locaux traitées en vue de répondre à l'évolution des besoins de l'Organisation dans le cadre de l'appui au maintien de la paix | 50 | 15 | 30,0 |
| Gestion des informations, des archives et des dossiers | | | |
| Renforcement des capacités et appui opérationnel direct | | | |
| 12. Directives publiées sur la gestion des dossiers et de l'information à l'intention des opérations de maintien de la paix concernant l'appui continu à donner aux missions dans le cadre de l'examen et de la suppression des dossiers | 3 | 2 | 66,7 |
| 13. Mission consultative visant à fournir un appui sur place et des recommandations sur le respect des exigences en matière de gestion de l'information dans les opérations de paix | 1 | 1 | 100,0 |
| Services de référence | | | |
| 14. Délai respecté pour le traitement des demandes de recherche et d'accès aux dossiers et archives relatifs aux opérations de maintien de la paix (en heures) | 24 | 24 | 100,0 |
| Gestion et préservation des données numériques des opérations de maintien de la paix | | | |
| 15. Volume en téraoctets des dossiers et archives numériques des opérations de maintien de la paix reçus et conservés | 2 | 1 | 50,0 |
| 16. Caisses de dossiers papier provenant de missions conservées et préservées | 10 000 | 477 | 4,8 |
| 17. Caisses d'archives d'anciennes opérations de maintien de la paix cataloguées de sorte à pouvoir les consulter | 200 | 743 | 371,5 |
| 18. Classement des archives des anciennes missions non classées en vue de les rendre accessibles aux fins de recherche (dossiers) | 73 | 0 | 0,0 |
| 19. Pages numérisées des archives papier d'anciennes missions | 50 000 | 106 000 | 212,0 |

Principaux résultats obtenus

71. La Division de l'administration a continué de recevoir des retours positifs concernant les services qu'elle a fournis à l'appui des opérations de maintien de la paix. Le taux de satisfaction des usagers des services liés aux voyages et au courrier s'est établi à plus de 90 %. Le renforcement des capacités en matière de gestion des

archives et des dossiers a continué de progresser, et des gains d'efficacité ont été réalisés en ce qui concerne la fourniture d'un soutien continu aux missions en cours de liquidation et l'utilisation d'outils destinés à faciliter l'évaluation et la conservation des dossiers numériques dans le cadre de la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies. La Division a également assuré le retour en toute sécurité du personnel sur le campus du Siège et accompagné la transition vers un nouvel environnement de travail après la pandémie, ce qui a permis aux missions de s'acquitter plus facilement de leur mandat.

72. La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence sur les opérations de paix, qui ont dû s'adapter à l'évolution de la situation et des méthodes de travail. Si le volume des activités liées aux voyages est demeuré inférieur à celui d'avant la pandémie et aux prévisions, il a connu une forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (produits 4 et 5). Avec la réouverture de nombreux pays et la reprise des services assurés en présentiel, le nombre de demandes de visas et de documents de voyage traités a été plus élevé que prévu, compte tenu notamment de l'accumulation de demandes non traitées ou non satisfaites (produits 6 et 7). L'organisation de conférences annuelles pour assister les responsables des voyages des missions a été reportée du deuxième au quatrième trimestre de 2022 afin de faciliter la participation du plus grand nombre (produit 10). L'augmentation du taux de télétravail a continué de faire baisser la demande de services de gestion des installations (produit 11), et les activités liées aux services de courrier ont connu une baisse significative, l'action d'urgence menée pour lutter contre la pandémie ayant laissé place à de nouvelles méthodes de travail reposant davantage sur les outils de communication numériques (produits 1 et 2).

73. La gestion des archives et des dossiers a été particulièrement perturbée par la situation politique dans les missions, seule une caisse de dossiers ayant été reçue sur les 10 prévues (produit 16). Une autorisation a été accordée en vue de la destruction au niveau des missions d'un certain nombre de documents afin d'atténuer les risques pour le personnel local, et des conseils ont été fournis à toutes les missions concernant les mesures d'atténuation à prendre pour réduire le risque que des personnes non autorisées aient accès à des informations de l'ONU. Des directives sur le classement et la destruction des dossiers ont été examinées par un comité des bonnes pratiques du Département des opérations de paix et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, mais celles-ci n'ont été approuvées qu'à la fin du cycle (produit 12). Le volume moins élevé que prévu de données numériques conservées résulte du soutien ciblé qui a été fourni et des gains d'efficacité réalisés dans l'identification des documents ayant une valeur à long terme, principalement des documents de la MINUAD (produit 15). Le classement des archives des anciennes missions a été reporté en raison de l'indisponibilité temporaire des experts compétents. De ce fait, les efforts ont été axés sur le catalogage et la numérisation des archives, dont les processus ont été améliorés, ce qui a permis de renforcer considérablement l'accès aux dossiers des opérations de maintien de la paix aux fins de consultation et de prise de décisions (produits 17 à 19).

D. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité

74. Au cours de l'exercice, le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a dirigé l'élaboration de stratégies, de politiques, de programmes et de pratiques de gestion visant à faciliter l'exécution des mandats dans l'ensemble du Secrétariat, y compris dans les missions de maintien de la paix. Il a fourni des orientations générales et des services d'appui aux entités qui œuvraient sur le terrain concernant des questions liées à l'établissement du budget, à la gestion des ressources

financières et à celle des ressources humaines, à l'application du principe de responsabilité et à la délégation de pouvoirs.

75. Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a continué de fournir un appui et des conseils au sujet du dispositif d'application du principe de responsabilité du Secrétariat, ainsi que d'améliorer le système de délégation de pouvoirs, notamment en organisant des réunions d'information individuelles à l'intention de tous les chefs et chefs adjoints de mission entrants. En outre, dans le cadre du suivi des indicateurs clés de performance et de la communication de l'information y relative, il a apporté des améliorations essentielles au tableau de bord de gestion et continué de fournir des rapports améliorés au titre de l'initiative des Nations Unies en matière d'informatique décisionnelle. Le Département a par ailleurs continué d'améliorer et d'adapter son récent programme de formation avancée en science des données et en visualisation de données. En complément de l'appui opérationnel fourni par le Département de l'appui opérationnel (DOS), il a soutenu la mise en œuvre des politiques, permettant ainsi au Secrétariat d'adapter son action pour faire face à la crise de la COVID-19 de manière rationnelle et en continu. De plus, il a collaboré avec le Département des opérations de paix (DPO), le DOS et des États Membres pour mettre à jour le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix.

76. Le Département a continué de s'employer à réaliser la diversité géographique et la parité des genres dans les opérations de maintien de la paix, ainsi qu'à appliquer le principe de responsabilité en matière de déontologie et de discipline à tous les soldats de la paix, y compris le personnel civil, le personnel militaire et le personnel de police. Il a par ailleurs continué de faciliter la signature de contrats de mission entre le Secrétaire général et les chefs des missions de maintien de la paix, qui comprennent des dispositions renforcées concernant la responsabilité des chefs en matière de déontologie et de discipline, notamment dans les affaires d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que des directives quant à l'engagement des représentants spéciaux du Secrétaire général à assurer l'établissement des budgets dans les temps ainsi que leur bonne gestion.

77. Le module Umoja de gestion des transports a continué d'être utilisé pour gérer et suivre les expéditions de vaccins contre la COVID-19 de l'Organisation dans le monde entier. Le Département a continué de fournir des formations et des ateliers sur la gestion du risque institutionnel aux entités de maintien de la paix, qui ont donné lieu à une mise à jour de l'inventaire des risques dans nombre d'entre elles.

78. S'agissant de la question des contrôles internes dans l'Organisation, le Département a continué de fournir un soutien à la direction des missions de maintien de la paix en mettant à jour et en promulguant le guide de contrôle interne pour les gestionnaires et les points focaux au début de 2022.

1. Bureau de la Secrétaire générale adjointe

79. Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe a continué d'épauler celle-ci dans son rôle de coprésidente de l'équipe spéciale chargée de l'initiative Action pour le maintien de la paix, œuvrant à la promotion et à la mise en œuvre des priorités de l'Action pour le maintien de la paix Plus aux côtés du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et du Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel.

80. Le secrétariat de la Cinquième Commission a continué de fournir à celle-ci des services fonctionnels et techniques qui lui ont permis d'adapter ses méthodes de travail et ses modalités de réunion selon l'évolution des conditions découlant de la pandémie de COVID-19. Les visites sur le terrain effectuées annuellement auprès des missions de maintien de la paix par des membres de la Cinquième Commission, qui

avaient été suspendues en 2019 en raison de la pandémie, ont repris en avril 2022, avec notamment des visites à la MONUSCO, à la MINUSS et au Centre de services régional d'Entebbe.

81. Le secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel a continué de faciliter l'examen en temps voulu des actes relatifs à la passation des marchés et à la liquidation de biens afin d'épauler les missions de maintien de la paix. En raison des restrictions aux déplacements entraînées par la pandémie de COVID-19, il n'a pas été en mesure de mener comme prévu ses activités de renforcement des capacités. Toutefois, même si la formation en ligne ne s'est pas révélée aussi efficace que la formation en présentiel, le secrétariat a pu fournir aux nouveaux membres des comités locaux pour les passations de marchés et des comités locaux de contrôle du matériel les informations de base nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Le Groupe du contrôle hiérarchique a continué de rendre des décisions motivées concernant diverses demandes de contrôle hiérarchique reçues de membres du personnel en poste dans des missions de maintien de la paix et a poursuivi ses efforts de sensibilisation.

82. Les premiers plans concernant la chaîne d'approvisionnement mondiale ont été établis au moyen des données issues de l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement, et les entités de maintien de la paix ont terminé de mener à bien leurs plans respectifs en juin 2022. Cette expérience a renforcé le potentiel d'une chaîne d'approvisionnement guidée par les données, qui reposerait sur l'exploitation des très nombreuses informations disponibles dans les systèmes transactionnels et sur les mises à jour dynamiques des informations sur l'approvisionnement et les sources d'approvisionnement. Des améliorations ont en outre été apportées à la fonctionnalité de dédouanement, ce qui a aidé à rationaliser l'exécution logistique et le traitement des envois.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Organisation de l'ensemble des réunions d'information prévues sur des questions liées au maintien de la paix à l'intention du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale, d'autres organes intergouvernementaux et des pays fournisseurs de contingents (en pourcentage) | Objectif atteint. 100 % des réunions d'information prévues ont été organisées | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Pourcentage de réactions favorables des États Membres vis-à-vis des services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination | 98.6 % des États Membres ayant répondu à l'enquête réalisée au cours de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale se sont déclarés au moins « satisfaits » des services reçus (1,4 % des répondants ont dit ne pas pouvoir se prononcer et aucun retour négatif n'a été reçu) | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 98,6 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| <i>Indicateurs de succès prévus</i> | <i>Indicateurs de succès effectifs</i> | <i>Mesure des résultats</i> | |
|---|---|-----------------------------|----------------|
| | | | <i>2021/22</i> |
| i) Délai moyen de traitement, en jours ouvrables, des dossiers dont est saisi le Comité des marchés du Siège | Objectif atteint. Selon les données de suivi du secrétariat du Comité des marchés du Siège, le délai de traitement effectif des dossiers dont était saisi le Comité des marchés a été de 6,1 jours ouvrables, contre un objectif de 7 jours | Objectif | 7 |
| | | Estimation | 6 |
| | | Résultats effectifs | 6,1 |
| ii) Pourcentage de membres des comités locaux des marchés ayant achevé la formation de base obligatoire | Objectif atteint. Selon les données relatives à la composition des comités locaux des marchés fournies par les entités hors Siège et les données relatives au suivi de la formation fournies par le secrétariat du Comité des marchés du Siège, 95,3 % des membres des comités locaux ont achevé la formation obligatoire | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 92 |
| | | Résultats effectifs | 95,3 |
| iii) Pourcentage de demandes de contrôle hiérarchique présentées par des membres du personnel de maintien de la paix examinées et traitées dans un délai de 45 jours | Certaines demandes ont requis un délai de traitement plus long en raison du volume et de la complexité des cas traités, qui ont souvent nécessité d'engager de longues consultations avec des parties | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 80 |
| | | Résultats effectifs | 82 |
| iv) Pourcentage de contentieux portés devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, qu'une solution soit trouvée ou que la décision initiale soit annulée | 85 % des cas reçus à des fins de contrôle hiérarchique n'ont pas donné lieu à un contentieux | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 80 |
| | | Résultats effectifs | 85 |
| v) Poursuite de l'intégration du partenaire d'exécution en ce qui concerne la solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information (en pourcentage d'achèvement) | La stabilisation de la solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information et l'adoption du système ont eu lieu. Les besoins opérationnels des sous-groupes fonctionnels des finances ont été enregistrés et la Division du progiciel de gestion intégré a mené à bien l'évaluation voulue ; il reste maintenant à répondre à ces besoins | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 50 |
| | | Résultats effectifs | 20 |
| vi) Démarrage de l'intégration des fonctionnalités de budgétisation et de planification de la chaîne d'approvisionnement (en pourcentage d'achèvement) | Cette activité commencera une fois reçues des informations sur les besoins opérationnels des sous-groupes fonctionnels des finances et de la chaîne d'approvisionnement. Des discussions initiales concernant le processus d'intégration ont eu lieu entre les référents responsables de ces deux secteurs. Les besoins opérationnels en question doivent encore être présentés à la Division du progiciel de gestion intégré pour évaluation | Objectif | 50 |
| | | Estimation | 50 |
| | | Résultats effectifs | 25 |
| vii) Nombre d'améliorations apportées aux processus métier d'Umoja | Objectif atteint. 8 améliorations ont été apportées dans les domaines des finances, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la gestion des ressources humaines | Objectif | 8 |
| | | Estimation | 8 |
| | | Résultats effectifs | 8 |
| viii) Élaboration de tableaux de bord intégrés de gestion des programmes et des ressources destinés à faciliter la prise de décision à l'appui de l'exécution des mandats et à aider les utilisateurs en leur proposant des analyses et des mises en forme avancées des données | Objectif atteint. Des tableaux de bord intégrés de planification, de suivi et de communication de l'information, ainsi que de gestion du risque institutionnel, ont été élaborés | Objectif | 2 |
| | | Estimation | 1 |
| | | Résultats effectifs | 2 |

| | | | |
|--|--|---------------------|---|
| ix) Poursuite du développement des portails des États Membres (contributions, information budgétaire, données relatives aux ressources humaines et gestion des capacités en uniforme) au-delà de la phase pilote du projet d'information budgétaire, en vue de permettre l'accès aux informations disponibles dans Umoja | Objectif atteint. En juin 2022, le portail relatif au personnel du Secrétariat destiné aux États Membres avait été créé. Le portail des États Membres pour l'appui au personnel en tenue a quant à lui été lancé en janvier de la même année. Des modifications et des améliorations ont par ailleurs été apportées au portail des contributions des États Membres | Objectif | 2 |
| | | Estimation | 4 |
| | | Résultats effectifs | 3 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| <i>Cinquième Commission</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Réunions et consultations de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale, en fonction des besoins | 110 | 83 | 75,5 |
| 2. Conseils fournis à la présidence et au bureau de la Cinquième Commission ainsi qu'aux États Membres | 1 | 1 | 100,0 |
| 3. Projets de résolution élaborés par la Commission pour adoption par celle-ci, en fonction des besoins | 30 | 32 | 106,7 |
| 4. Rapports établis par la Commission pour adoption par l'Assemblée générale, en fonction des besoins | 30 | 32 | 106,7 |
| 5. Notes de procédure à l'intention de la présidence, en fonction des besoins | 25 | 16 | 64,0 |
| 6. Notes sur le programme de travail, en fonction des besoins | 1 | 1 | 100,0 |
| 7. Notes sur l'état d'avancement de la documentation, en fonction des besoins | 1 | 1 | 100,0 |
| Services d'appui administratif | | | |
| Gestion d'ensemble | | | |
| 8. Consultations avec les chefs de mission au sujet des stratégies et politiques de gestion et de la conformité | 30 | 31 | 103,3 |
| 9. Consultations avec les directeurs et les chefs de l'appui aux missions au sujet des stratégies et politiques de gestion et de la conformité | 15 | 16 | 106,7 |
| 10. Visites sur le terrain en vue d'aider les responsables des missions sur des questions liées aux stratégies et politiques de gestion et à la conformité, dans le cadre de l'exécution de leur mandat et de leurs programmes | 5 | 0 | 0,0 |
| 11. Visites auprès d'États Membres pour débattre des stratégies et politiques de gestion et de la conformité dans le cadre des missions sur le terrain | 2 | 6 | 300,0 |
| 12. Décisions motivées rédigées au nom du Secrétaire général statuant sur la recevabilité des demandes de contrôle hiérarchique présentées par des membres du personnel de maintien de la paix et, le cas échéant, sur la conformité des décisions contestées avec les règles et directives applicables | 350 | 232 | 66,3 |
| 13. Décisions motivées portant sur des demandes de suspension de l'exécution d'une décision présentées au Secrétaire général dans les affaires relatives à la cessation de service d'agents de maintien de la paix | 30 | 15 | 50,0 |
| 14. Recensement des problèmes systémiques concernant le pouvoir décisionnel des responsables en poste dans des missions de maintien de la paix et publication de directives fondées sur les enseignements tirés de l'expérience | 1 | 7 | 700,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|--|----------------------------|--|-------------|
| Autres services | | | |
| 15. Réunions du Comité des marchés du Siège | 90 | 105 | 116,7 |
| 16. Réunions du Comité central de contrôle du matériel | 15 | 30 | 200,0 |
| 17. Examen des actes relatifs à la passation des marchés | 500 | 518 | 103,6 |
| 18. Examen des actes relatifs à la liquidation de biens | 80 | 238 | 297,5 |
| 19. Mission d'appui chargée de contrôler et d'évaluer le fonctionnement des comités locaux des marchés dans les missions de maintien de la paix | 1 | 0 | 0,0 |
| 20. Sessions de formation portant sur les comités des marchés et les comités de contrôle du matériel dans les missions de maintien de la paix | 13 | 15 | 115,4 |
| 21. Membres du personnel supplémentaires inscrits aux modules de formation en ligne portant sur les comités des marchés et les comités de contrôle du matériel | 85 | 0 | 0,0 |
| 22. Examens menés par des experts indépendants de haut niveau sur des problèmes liés aux procédures d'achat | 3 | 3 | 100,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Activités ou documentation technique | | | |
| 23. Activités d'administration et de mise à jour des pages Web de la Cinquième Commission consacrées au maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

83. En raison de la pandémie de COVID-19, tous les voyages officiels prévus auprès des missions ont été reportés (produits 10 et 19). La Secrétaire générale adjointe a eu recours à d'autres méthodes que des réunions en présentiel pour fournir aux responsables des missions un appui sur des questions liées aux stratégies et politiques de gestion et à la conformité.

84. Des visites ont été effectuées auprès de quatre États Membres pour débattre des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, en particulier des moyens de renforcer l'exécution des mandats et de mieux soutenir la création d'environnements de travail permettant au personnel d'innover et de s'épanouir, notamment dans les missions de maintien de la paix. Par ailleurs, la Secrétaire générale adjointe a participé à la Conférence ministérielle des Nations Unies de 2021 sur le maintien de la paix, tenue à Séoul, ainsi qu'à une réunion de haut niveau sur l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, tenue en Allemagne, dont l'objectif était de renforcer les partenariats entre les États Membres et les missions sur de grandes questions, en matière notamment de déontologie et de discipline, de respect des règles et du principe de responsabilité, ainsi que de prévention des fautes de tout type (produit 11).

85. Le secrétariat de la Cinquième Commission a appuyé la publication par l'Assemblée générale de 32 projets de résolution et de 32 rapports de la Cinquième Commission sur des questions liées au maintien de la paix. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session, qui est normalement consacrée à l'examen des budgets des opérations de maintien de la paix, a vu le retour des réunions en personne par la Commission, tant dans des formats officiels qu'informels, cette dernière continuant néanmoins de se réunir essentiellement en ligne en dehors des heures de réunion habituelles, d'où un nombre réduit de consultations officielles ou informelles tenues en présentiel (produit 1).

86. Deux sites Web ont en outre été alimentés et tenus à jour de façon régulière, et 14 297 pages d'informations supplémentaires sur des questions liées au maintien de la paix sont restées disponibles. L'enquête sur la satisfaction des clients menée par des coordonnateur(trice)s et des membres du Bureau a révélé un taux de satisfaction de 98,6 %. En ce qui concerne le Comité des marchés du Siège et le Comité central de contrôle du matériel, les produits ayant trait à l'examen des actes relatifs à la passation des marchés et à la liquidation de biens ont été plus élevés que prévu, compte tenu du nombre de demandes reçues (produits 17 et 18). Le nombre plus élevé que prévu de réunions du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel (produits 15 et 16) s'explique par la quantité de demandes de passation de marchés et de liquidation de biens reçues. Les restrictions de voyage imposées pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ont eu des retombées directes sur la capacité du secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel à mener les activités de renforcement des capacités prévues, notamment la mission d'assistance sur le terrain qui avait été planifiée (produit 19). Le secrétariat a dispensé une formation de base sur les comités locaux des marchés ainsi qu'une formation sur les comités locaux de contrôle du matériel traitant en particulier des éléments essentiels. Dans les deux cas, il est passé du format habituel de trois jours en salle de classe à un format en ligne de cinq sessions d'une demi-journée encadrées par un instructeur, ce qui lui a permis de dépasser l'objectif fixé (produit 20). Aucun membre du personnel supplémentaire n'a été inscrit à des modules de formation en ligne portant sur les comités locaux des marchés et les comités locaux de contrôle du matériel, du fait que les moyens de formation devaient être mis à jour pour refléter les politiques en vigueur (produit 21).

87. Le Groupe du contrôle hiérarchique a rendu des décisions motivées dans 232 affaires (produit 12). Sur le nombre total d'affaires reçues, 28 % ont été résolues de manière informelle, et le nombre d'affaires ayant fait l'objet d'une action en justice est resté faible, s'établissant à 15 %. Le Groupe a également rendu 15 décisions motivées portant sur des demandes de suspension de l'exécution d'une décision présentées au Secrétaire général (produit 13). Dans le cas du produit 14, l'écart constaté s'explique par le fait que, traditionnellement, le produit prévu correspond à la publication d'un ensemble de directives fondées sur les enseignements tirés de l'expérience. Le Groupe du contrôle hiérarchique a su tirer profit des réunions virtuelles pour organiser sept séances d'information au cours de la période considérée, avec pour résultat un produit supérieur aux prévisions.

88. La Division du progiciel de gestion intégré a franchi deux étapes importantes grâce à Umoja Analytics, avec le déploiement des portails destinés aux États Membres. Le portail des États Membres pour l'appui au personnel en tenue, lancé en janvier 2022, permet à ceux-ci d'accéder aisément à des informations clés sur la coopération de l'Organisation avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à l'appui des mandats des missions. Quant au portail relatif au personnel du Secrétariat, dont la création était achevée au 30 juin 2022, il fournit des informations complètes sur la composition et la nature des effectifs de l'Organisation.

2. Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget

89. Durant la période considérée, le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget a produit en temps voulu des états financiers sans réserve pour le volume II des états financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix, et il a adopté le guide des pratiques recommandées n° 2 accompagnant les normes IPSAS, lequel contient des indications sur la préparation et la présentation de l'examen et de l'analyse des états financiers qui accompagnent les états financiers conformes aux normes IPSAS, l'objectif étant de veiller à ce qu'il soit tenu compte des principaux risques et résultats en matière d'opérations de maintien de la paix. En ce qui concerne

l'amélioration de la situation financière des opérations de maintien de la paix, le Bureau a apporté un soutien étroit aux États Membres, en proposant un certain nombre de mesures visant à résoudre les problèmes de liquidités de l'Organisation, ce qui a contribué à l'adoption, par l'Assemblée générale, de la résolution 76/272, en vertu de laquelle le Secrétariat est à même de gérer les liquidités opérationnelles de manière réactive et judicieuse¹. Du point de vue des politiques financières, le Bureau a promulgué sa politique de recouvrement des coûts – d'une importance capitale – après s'être assuré auprès de diverses parties prenantes que celle-ci répondait aux besoins des opérations sur le terrain. Il a par ailleurs continué de conseiller les parties en matière de politiques financières relatives aux processus comptables conformes aux normes IPSAS, ainsi qu'au sujet du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, une activité particulièrement utile aux chefs de mission, ceux-ci ayant besoin de directives supplémentaires sur ce dernier point, s'agissant de l'exercice des pouvoirs délégués.

90. Le Bureau a fourni des supports de formation sur des sujets relatifs aux finances et au budget. À la demande des missions, ses représentants se sont rendus au Centre de services régional d'Entebbe pour y dispenser une formation financière, ainsi qu'auprès de la MINUAD pour y fournir des conseils financiers en vue de la liquidation de la Mission. La MINUSCA, la FINUL et la Base de soutien logistique de Brindisi ont également bénéficié de visites visant la fourniture d'un soutien en matière d'établissement des budgets. À des fins d'accès et de rapidité d'exécution, le Bureau a mis au point des procédures opérationnelles et comptables normalisées pour les processus financiers et les a publiées sur le portail Knowledge Gateway. Il a en outre contribué au prompt règlement des problèmes systémiques et des demandes de modifications dans Umoja.

91. En ce qui concerne la gestion des partenaires de réalisation, le portail des partenaires de l'ONU a été mis en service par le Bureau en août 2021, et des directives sur les procédures normalisées d'examen et de sélection, qui prévoyaient notamment la tenue de consultations approfondies avec les entités sur le terrain, ont été diffusées. Au début de 2022, le Bureau a en outre promulgué le guide de contrôle interne pour les gestionnaires et les points focaux, au sujet duquel une formation en ligne a été organisée. Le Bureau a fourni un soutien direct aux responsables des missions de maintien de la paix en matière d'auto-évaluations, ce qui a permis d'obtenir toutes les réponses voulues de la part des opérations de maintien de la paix. La Trésorerie de l'ONU a par ailleurs continué de gérer les arrangements bancaires complexes des missions de maintien de la paix, soutenant notamment le versement de fonds vers le Liban et le Mali malgré les perturbations des secteurs bancaires locaux, et veillé à ce que les arrangements bancaires en place pour le maintien de la paix soient efficaces tout au long de la période.

92. Afin de renforcer la gestion du budget, le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec les opérations de maintien de la paix, notamment le BANUS, la Base de soutien logistique de Brindisi et le Centre de services régional d'Entebbe, ainsi qu'avec les bureaux du Siège. Il s'est en particulier employé à définir les grandes

¹ En ce qui concerne les missions de maintien de la paix, dans sa résolution 76/272, l'Assemblée générale s'est félicitée que la gestion commune de la trésorerie des opérations de maintien de la paix en cours se poursuivait, a noté qu'une telle gestion permettait le paiement rapide des sommes dues aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, et a prié le Secrétaire général de poursuivre cette pratique pendant encore cinq ans à titre expérimental. Dans la même résolution, l'Assemblée a souscrit, sous réserve des dispositions de la résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait formulées dans son rapport, notamment la recommandation visant à ce que le Fonds de réserve pour le maintien de la paix soit utilisé comme mécanisme de liquidités pour les opérations de maintien de la paix en cours, à hauteur de 110 millions de dollars.

priorités en concertation avec les responsables des missions et à recenser les besoins en ressources associés à ces priorités. En outre, un portail d'information sur le budget a continué d'être mis à jour afin de faciliter une prise de décision plus efficace par les organes délibérants. Le Bureau a également continué de fournir des orientations stratégiques concernant la gestion de l'ensemble des biens de l'Organisation et les services immobiliers, ainsi que l'examen des données financières en vue de s'assurer de leur conformité avec les cadres applicables.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|-------------------|
| | | | 2021/22 |
| i) Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers des opérations de maintien de la paix | Objectif atteint. Le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion favorable sur les états financiers | Objectif | Opinion favorable |
| | | Estimation | Opinion favorable |
| | | Résultats effectifs | Opinion favorable |
| ii) Présentation des états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les 3 mois suivant la fin de l'exercice (nombre de mois) | Objectif atteint. Les états financiers ont été présentés au Comité des commissaires aux comptes dans les 3 mois | Objectif | 3 |
| | | Estimation | 3 |
| | | Résultats effectifs | 3 |
| iii) Mise en ligne des états mensuels des contributions avant la fin du mois suivant (nombre de mois) | Objectif atteint. Des rapports mensuels ont été préparés et mis en ligne sur le portail des contributions des États Membres | Objectif | 1 |
| | | Estimation | 1 |
| | | Résultats effectifs | 1 |
| iv) 100 % des rapports sont présentés dans les délais fixés pour une publication simultanée dans toutes les langues officielles (en pourcentage) | Sur 32 rapports, 29 ont été présentés dans les délais. Le rapport sur la présentation du budget de la Base de soutien logistique de Brindisi n'a pas été présenté dans les délais fixés en raison d'une soumission tardive à la Division des finances des missions et de la nécessité de procéder à des consultations approfondies. La présentation du rapport sur la liquidation des actifs de la MINUJUSTH a été retardée en raison des difficultés rencontrées pour rassembler et compiler les données après la clôture de la Mission. La présentation du rapport d'exécution de la MINUAD a été retardée du fait des problèmes rencontrés lors de la liquidation de la mission | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 90,6 |
| v) Absence, dans les rapports des organes délibérants, d'observations négatives sur la présentation des rapports relatifs à la présentation et à l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix et d'autres rapports connexes | Objectif atteint. Aucune observation négative n'a été formulée concernant le format et la présentation des rapports d'exécution du budget et d'autres rapports connexes | Objectif | 0 |
| | | Estimation | 0 |
| | | Résultats effectifs | 0 |
| vi) Réponse aux demandes de compléments d'information émanant de la Cinquième Commission ou du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans les 5 jours ouvrables suivant leur réception | Objectif atteint. Les premières demandes de compléments d'information émanant de la Cinquième Commission et du Comité consultatif ont reçu une réponse écrite dans les 5 jours ouvrables qui ont suivi leur réception. Il a été | Objectif | 5 |
| | | Estimation | 5 |
| | | Résultats effectifs | 5 |

| | | | |
|--|--|---|-------------------------|
| | répondu aux autres demandes dans les plus brefs délais, celles-ci contenant des exigences détaillées qui ont nécessité des analyses au niveau des missions et le regroupement, l'exploitation et la vérification des résultats au Siège | | |
| vii) Le Conseil de sécurité est informé, au moment où il examine la possibilité de créer ou d'élargir une mission ou d'en modifier le mandat, de l'incidence que cela aura sur les ressources nécessaires et sur l'appui aux missions (taux d'observation) | Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a été tenu informé de l'incidence que l'élargissement des missions ou la modification de leur mandat aurait sur les ressources et sur l'appui aux missions | Objectif Estimation Résultats effectifs | 100 100 100 |
| viii) Amélioration de l'indice de performance concernant la gestion des biens de toutes les missions de maintien de la paix, sur la base des notes attribuées pour 20 indicateurs de résultats (indice de performance concernant la gestion des biens) | L'indice de performance concernant la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix s'est amélioré, passant de 1 566 à 1 752. Les missions ont mis en œuvre avec succès les priorités stratégiques visant à améliorer les processus de cession des biens conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière ainsi qu'au dispositif de délégation de pouvoirs, amélioré la qualité des stocks et renforcé l'exactitude des registres des biens, comme prévu dans les orientations stratégiques sur le suivi des résultats en matière de gestion des biens et la communication d'informations à ce sujet | Objectif Estimation Résultats effectifs | 1 800 1 800 1 752 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Dispositions relatives aux opérations bancaires mises en place dans les 3 mois suivant la création d'une opération de maintien de la paix (nombre de mois) | Aucune opération de maintien de la paix n'a été créée durant l'exercice | Objectif | 3 |
| | | Estimation | 3 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |
| ii) Temps consacré à la planification des ressources nécessaires pour les missions nouvelles, élargies ou en transition créées par le Conseil de sécurité, suivant la réception de la demande (21 jours) | Les demandes de ressources supplémentaires pour la FISNUA ont été adressées au Comité consultatif dans les 21 jours suivant leur réception | Objectif | 21 |
| | | Estimation | 21 |
| | | Résultats effectifs | 21 |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Élaboration de l'ensemble des instructions permanentes et du manuel de comptabilité de façon à assurer la conformité de la comptabilité et des états financiers aux normes IPSAS (en pourcentage) | Objectif atteint. Les instructions permanentes ont été mises à jour dans le portail Knowledge Gateway ainsi que dans les directives concernant la préparation des états financiers de façon à assurer la conformité avec le manuel de comptabilité IPSAS | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Nombre de jours nécessaires pour répondre aux demandes d'information des missions, notamment sur la politique financière, le recouvrement des coûts et les données de base | Objectif atteint. Toutes les demandes d'information ont été traitées dans les 7 jours | Objectif | 7 |
| | | Estimation | 7 |
| | | Résultats effectifs | 7 |

| | | | |
|--|--|---------------------|------|
| iii) Rendement des placements en dollars des États-Unis du compte d'appui égal ou supérieur à celui des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours (indice de référence ONU) | Objectif atteint. Le taux de rendement s'est établi à 0,54 % | Objectif | 0,10 |
| | | Estimation | 0,20 |
| | | Résultats effectifs | 0,54 |
| iv) 100 % des demandes de décaissement pour les missions de maintien de la paix traitées dans les 2 jours ouvrables (en pourcentage) | Objectif atteint. Les demandes de décaissement ont été traitées dans les délais | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| v) 95 % des paiements effectués par le Siège au personnel des missions de maintien de la paix recruté sur le plan international traités dans les 10 jours ouvrables | Objectif atteint. Les états de paie ont été traités suffisamment tôt pour que les versements soient effectués aux dates voulues | Objectif | 95 |
| | | Estimation | 95 |
| | | Résultats effectifs | 95 |
| vi) 90 % des paiements au titre des factures des fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage traités dans les 30 jours ouvrables | Objectif atteint. Les sommes dues ont été versées lorsque tous les documents requis avaient été fournis | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | 90 |
| vii) Tous les membres du personnel recrutés sur le plan international remplissant les conditions requises, s'ils en décident ainsi, et tous ceux recrutés sur le plan national peuvent souscrire au plan d'assurance maladie pour eux-mêmes et les personnes à leur charge ; une assurance-vie est également proposée à tous les membres du personnel y ayant droit (en pourcentage) | Objectif atteint. Tous les membres du personnel remplissant les conditions requises qui en avaient fait la demande ainsi que les personnes à leur charge ont pu souscrire au plan d'assurance maladie et à une assurance-vie | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| viii) Réponse du Service de gestion du risque financier aux demandes d'information sur les conditions d'assurance des contrats se rapportant au maintien de la paix dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la demande (en pourcentage) | Objectif atteint. Tous les contrats d'assurance ont été examinés, et des orientations et des conseils ont été fournis dans les 30 jours concernant les dispositions relatives aux assurances et les clauses d'indemnisation dans les contrats complexes se rapportant au maintien de la paix | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ix) Règlement des déclarations de sinistre relatives au maintien de la paix présentées aux compagnies d'assurance privées et des déclarations examinées par le Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation (en pourcentage) | Objectif atteint. Toutes les demandes complètes d'indemnisation présentées au Service des assurances et des décaissements ont été examinées, traitées et/ou réglées dans le respect des polices d'assurance applicables. Toutes les demandes complètes ont été examinées par le Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation, ainsi que par son secrétariat, lors de sa réunion mensuelle suivante | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| x) Mise en œuvre du dispositif de contrôle interne conformément aux principes formulés par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway (nombre de missions) | Objectif atteint. La deuxième version de la déclaration relative au contrôle interne a été signée par le Secrétaire général en juin 2022, et 10 opérations de maintien de la paix, le BANUS, la Base de soutien logistique de Brindisi et le Centre de services régional d'Entebbe ont été inclus dans le champ d'application de l'exercice | Objectif | 14 |
| | | Estimation | 13 |
| | | Résultats effectifs | 13 |
| xi) Fourniture de conseils sur la bonne application du Règlement financier et des règles de gestion financière et des politiques et procédures connexes dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la demande (en pourcentage) | Objectif atteint. Des conseils ont été fournis dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la demande | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

| | | | |
|--|--|---|-------------------|
| xii) 90 % des demandes de partenaires et d'indices traitées en moins de 3 jours ouvrables, si la demande est complète et conforme aux lignes directrices et aux contrôles établis (en pourcentage) | Objectif atteint. 100 % des demandes de partenaires et d'indices ont été traitées en moins de 3 jours ouvrables | Objectif Estimation Résultats effectifs | 90 90 100 |
| xiii) 90 % des demandes d'octroi des droits d'accès examinées en moins de 3 jours ouvrables, si la demande est complète et conforme aux lignes directrices et aux contrôles établis (en pourcentage) | Objectif atteint. 100 % des demandes d'octroi des droits d'accès ont été examinées en moins de 3 jours ouvrables | Objectif Estimation Résultats effectifs | 90 90 100 |
| xiv) Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées ne dépassant pas l'équivalent de 3 mois (nombre de mois) | Objectif atteint. Pour les 4 trimestres de l'exercice 2021/22, les sommes dues aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police n'ont pas dépassé l'équivalent de 3 mois pour toutes les missions de maintien de la paix en activité, sauf en ce qui concerne la MINUAD, qui était en cours de liquidation En raison des problèmes de liquidités rencontrés par la MINUAD, le versement des sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées accusait un retard de 14 mois en moyenne | Objectif Estimation Résultats effectifs | 3 3 3 |
| xv) 90 % des clients interrogés dans le cadre d'enquêtes se déclarant satisfaits des services dont ils bénéficient (en pourcentage de clients interrogés qui se déclarent satisfaits) | 69 % des clients interrogés dans le cadre de l'enquête annuelle se sont déclarés satisfaits des services reçus | Objectif Estimation Résultats effectifs | 90 95 69 |
| xvi) Mise en œuvre du cadre actualisé de gestion de l'actif fixe dans les opérations de maintien de la paix, par la mise en place de politiques, directives et de programmes de formation et de certification sur la gestion de l'actif (en pourcentage) | Objectif atteint. Le cadre de gestion de l'actif fixe continue d'être mis à jour par la réalisation de formations et la promulgation de politiques et directives relatives à l'interprétation et l'application communes du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies concernant la gestion de l'actif | Objectif Estimation Résultats effectifs | 100 100 100 |
| xvii) Conformité des données des états financiers relatives à la gestion des biens avec les normes IPSAS | Objectif atteint. Les missions de maintien de la paix ont appliqué avec succès les principales mesures visant à garantir la qualité des données sur les actifs, le matériel et les stocks aux fins de l'établissement de rapports financiers sur les actifs conformes aux normes IPSAS, telles qu'elles ont été promulguées dans les instructions supplémentaires publiées par la Division des finances des missions et la Division des finances | Objectif Estimation Résultats effectifs | Oui Oui Oui |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| <i>Cinquième Commission</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Séances de la Commission | 10 | 6 | 60,0 |
| 2. Consultations de la Commission | 50 | 24 | 48,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| <i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 3. Séances du Comité consultatif | 30 | 20 | 66,7 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Secrétaire général | | | |
| 4. États financiers de l'année terminée le 30 juin 2021 et rapport financier sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 | 1 | 1 | 100,0 |
| 5. Budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 | 11 | 11 | 100,0 |
| 6. Exécution du budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 | 11 | 12 | 109,1 |
| 7. Point au 30 juin 2021 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé | 1 | 1 | 100,0 |
| 8. Rapport final sur la liquidation des actifs des missions de maintien de la paix (MINUJUSTH) | 1 | 1 | 100,0 |
| 9. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, du compte d'appui, de la Base de soutien logistique de Brindisi et du Centre de services régional d'Entebbe (dont le rapport d'ensemble) | 7 | 7 | 100,0 |
| Notes du Secrétaire général | | | |
| 10. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies | 4 | 4 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 11. Établissement d'informations financières supplémentaires à l'intention du Comité consultatif ou de la Cinquième Commission concernant 10 opérations de maintien de la paix en cours, le BANUS, la MINUAD, la Base de soutien logistique de Brindisi, le Centre de services régional d'Entebbe et le compte d'appui, et du rapport final sur la liquidation des actifs de la MINUJUSTH | 16 | 16 | 100,0 |
| 12. Échanges de vues avec les États Membres, dont les pays fournisseurs de contingents, concernant les questions financières relatives aux opérations de maintien de la paix et aux sommes dues par les missions | 20 | 20 | 100,0 |
| 13. Examen des réponses aux demandes de complément d'information formulées par des organes délibérants en ce qui concerne 10 opérations de maintien de la paix en cours, le BANUS, la MINUJUSTH, la MINUAD, la Base de soutien logistique de Brindisi, le Centre de services régional d'Entebbe, le compte d'appui et les questions transversales, et coordination des réponses | 2 500 | 2 209 | 88,4 |
| Services d'appui administratif (quotes-parts hors budget ordinaire) | | | |
| Gestion financière | | | |
| 14. Examen des plans de dépenses pour les activités de recouvrement des coûts liés aux opérations de maintien de la paix dans les délais prévus | 28 | 27 | 96,4 |
| Services financiers relatifs aux activités de maintien de la paix | | | |
| 15. Émission d'autorisations de financement et d'autorisations relatives aux tableaux d'effectifs pour les opérations de maintien de la paix, le BANUS, la Base de soutien logistique de Brindisi, le Centre de services régional d'Entebbe, les départements et bureaux du Siège et les fonds d'affectation spéciale concernant le maintien de la paix | 275 | 123 | 44,7 |
| 16. Suivi hebdomadaire de la situation de trésorerie des comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix et de l'utilisation du Fonds de réserve pour le maintien de la paix | 52 | 52 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 17. Élaboration de directives de politique générale formulées à l'intention de 10 opérations de maintien de la paix en cours, du BANUS, de la MINUAD, de la Base de soutien logistique de Brindisi et du Centre de services régional d'Entebbe ainsi que de 14 départements et bureaux du Siège, sur l'établissement de projets de budget et de rapports sur l'exécution du budget, notamment sur le Règlement financier et les règles de gestion financière ainsi que les politiques et procédures connexes, la budgétisation axée sur les résultats et les recommandations des organes délibérants | 28 | 28 | 100,0 |
| 18. Visites effectuées dans des opérations de maintien de la paix, au BANUS, à la Base de soutien logistique de Brindisi et au Centre de services régional d'Entebbe pour donner des conseils stratégiques et fournir une assistance concernant les questions budgétaires et financières | 10 | 8 | 80,0 |
| 19. Tenue de visioconférences avec le personnel des opérations de maintien de la paix, du BANUS, de la Base de soutien logistique de Brindisi et du Centre de services régional d'Entebbe et organisation de réunions en présence de fonctionnaires de départements et de bureaux du Siège, en cas de besoin, sur l'établissement des projets de budget des missions, l'évaluation des ressources nécessaires et la mise en œuvre d'importantes initiatives en matière d'administration financière | 13 | 13 | 100,0 |
| 20. Définition d'indicateurs pour les principaux éléments des ressources et élaboration d'un cadre d'analyse transversal permettant d'améliorer le rapport coût-efficacité de l'analyse de la dotation en ressources des missions | 1 | 1 | 100,0 |
| 21. Contrôle financier des missions en cours de liquidation | 1 | 1 | 100,0 |
| 22. Définition des ressources nécessaires pour appuyer l'évaluation et la planification d'opérations de paix nouvelles, élargies, en transition ou en cours de liquidation, conformément aux décisions du Conseil de sécurité | 1 | 1 | 100,0 |
| 23. Définition des ressources nécessaires dues à de nouvelles initiatives, à des circonstances imprévues ou à l'évolution de la situation | 1 | 1 | 100,0 |
| 24. Formation des spécialistes du budget et des finances des missions de maintien de la paix à des systèmes et procédures financiers nouveaux ou existants | 1 | 1 | 100,0 |
| 25. Directives sur l'amélioration de la comptabilisation, de l'analyse et de la présentation des coûts des activités pour les prestataires et les bénéficiaires de services | 1 | 1 | 100,0 |
| 26. Listes de contrôle pour l'auto-évaluation et de matrices de contrôle des risques pour toutes les opérations de maintien de la paix (10 opérations en cours, le BANUS, la Base de soutien logistique de Brindisi et le Centre de services régional d'Entebbe) | 13 | 11 | 84,6 |
| 27. Formation et orientations générales relatives à l'amélioration des procédures de contrôle interne | 1 | 1 | 100,0 |
| 28. Définition d'orientations générales à l'intention de 10 opérations de maintien de la paix en cours, du BANUS, de la MINUAD, de la Base de soutien logistique de Brindisi, du Centre de services régional d'Entebbe et de 14 départements et bureaux du Siège sur l'application du Règlement financier et des règles de gestion financière ainsi que des politiques et procédures connexes | 1 | 1 | 100,0 |
| 29. Traitement de paiements en faveur d'États Membres, de membres du personnel et de fournisseurs | 16 000 | 16 000 | 100,0 |
| 30. Paiement des prestations dues au personnel et avances | 10 000 | 10 000 | 100,0 |
| 31. Négociation et gestion de 11 contrats d'assurance pour les opérations de maintien de la paix, notamment le contrat-cadre pour les opérations aériennes et la police mondiale d'assurance automobile | 11 | 12 | 109,1 |
| 32. Règlement des déclarations de sinistre relatives au maintien de la paix présentées aux compagnies d'assurance privées et des déclarations examinées par le Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation | 100 | 85 | 85,0 |
| 33. Assurance maladie et assurance-vie pour tous les membres du personnel des opérations de maintien de la paix recrutés sur les plans international et national y ayant droit et pour les personnes à leur charge | 54 286 | 54 286 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 34. Publication mensuelle des tableaux de bord comptables de contrôle interne correspondant à 10 opérations de maintien de la paix en cours, au BANUS, à la Base de soutien logistique de Brindisi et au Centre de services régional d'Entebbe | 13 | 13 | 100,0 |
| 35. Signalement rapide des cas de fraude et de présomption de fraude dans les entités liées au maintien de la paix au Comité des commissaires aux comptes | 13 | 13 | 100,0 |
| 36. Mise à jour et maintenance du Portail des politiques du cadre réglementaire financier, notamment le Règlement financier et les règles de gestion financière, les textes administratifs, les documents de politique générale et d'orientation concernant les finances et la passation de marchés à l'intention des entités liées au maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 37. Fourniture de conseils spécialisés et d'un appui relatifs aux politiques et procédures financières d'Umoja à l'intention des entités liées au maintien de la paix | 13 | 13 | 100,0 |
| 38. Gestion des données de base d'Umoja relatives aux finances de 13 entités liées au maintien de la paix | 13 | 13 | 100,0 |
| 39. Mise à jour des données de base relatives aux finances de 13 entités liées au maintien de la paix (nombre de bons d'intervention concernant le bloc d'imputation et la prestation de services) | 13 | 13 | 100,0 |
| 40. Examen de l'octroi des droits d'accès aux fonctionnalités d'Umoja relatives aux finances dans les entités liées au maintien de la paix | 13 | 13 | 100,0 |
| 41. Mise à jour et maintenance du système SWIFT conformément aux exigences internationales pour les entités liées au maintien de la paix | 13 | 13 | 100,0 |
| Gestion d'ensemble | | | |
| 42. Fourniture de conseils sur le respect des normes IPSAS dans les missions | 13 | 13 | 100,0 |
| 43. Liquidations de placement | 600 | 884 | 147,3 |
| 44. Envoi en temps voulu des avis de mise en recouvrement et des rappels aux États Membres ayant des arriérés de contributions | 6 721 | 6 517 | 97,0 |
| 45. Traitement de reçus fournis par les États Membres concernant leurs contributions au titre des opérations de maintien de la paix et tenue à jour d'un registre précis des contributions non acquittées | 5 347 | 5 031 | 94,1 |
| Gestion des biens à l'échelle mondiale | | | |
| 46. Publication du manuel de gestion des biens (Property Management Manual) | 1 | 1 | 100,0 |
| 47. Supervision de la formation et de la certification du personnel exerçant des fonctions liées à la gestion des biens | 1 | 1 | 100,0 |
| 48. Orientations stratégiques sur le suivi de la performance en matière de gestion des biens et la communication d'informations à ce sujet | 1 | 1 | 100,0 |
| 49. Rapports de performance sur la gestion des biens | 4 | 4 | 100,0 |
| 50. Instructions supplémentaires pour l'établissement de rapports financiers conformes aux normes IPSAS sur les immobilisations corporelles et les stocks | 1 | 1 | 100,0 |
| 51. Mise en place d'un centre opérationnel de gestion des biens pour l'examen des données financières en vue de s'assurer de leur conformité avec les normes IPSAS et le cadre de gestion des biens | 1 | 1 | 100,0 |
| 52. Gestion des données de base d'Umoja relatives à la classification des biens | 1 | 1 | 100,0 |
| Supervision des grands projets de construction | | | |
| 53. Supervision de l'exécution de grands projets d'équipement et fourniture de directives techniques à ce sujet | 6 | 6 | 100,0 |
| 54. Supervision de l'exécution de projets d'entretien, de transformation et d'amélioration en cours, et fourniture de directives techniques à ce sujet | 27 | 36 | 133,3 |
| 55. Examens des communications techniques et administratives relatives à l'élaboration et à l'exécution des projets de construction | 6 | 6 | 100,0 |
| 56. Réunions officielles du réseau interorganisations des responsables de la gestion des installations et des bureaux hors Siège portant sur les politiques de gestion des installations | 1 | 0 | 0,0 |

Principaux résultats obtenus

93. La Division des finances a continué de donner des directives aux missions concernant la délégation de pouvoirs et la déclaration relative au contrôle interne et d'appuyer l'octroi des droits d'accès aux fonctionnalités d'Umoja relatives aux finances. En ce qui concerne la déclaration relative au contrôle interne, elle a assuré la diffusion de la deuxième déclaration pour l'ensemble des opérations du Secrétariat en juin 2022. Elle a en outre conservé un taux de fiabilité de 100 % concernant le traitement, dans les délais, des états de paie, qu'il s'agisse des paiements mensuels ou des paiements hors cycle, ainsi que du paiement des fournisseurs et des versements liés aux voyages, et un taux de fiabilité de près de 100 % concernant l'envoi, en temps voulu, des avis de mise en recouvrement et des rappels aux États Membres ayant des arriérés de contributions. Grâce à l'organisation efficace d'activités de formation polyvalente de grande ampleur dans les équipes, la période à l'examen a été marquée par l'obtention d'excellents résultats en matière de gestion des données de base, la Division ayant ainsi dépassé les objectifs de traitement des demandes, notamment s'agissant de l'implantation de partenaires dans les opérations locales, un progrès essentiel. Le nombre d'opérations d'investissement a par ailleurs augmenté, en raison du placement de fonds pour des périodes plus courtes dans un contexte de taux d'intérêt peu élevés (produit 43).

94. La Division des finances des missions a continué : a) de fournir, au niveau des départements du Siège et sur le terrain, des conseils concernant l'application du Règlement financier et des règles de gestion financière, le respect des politiques et procédures budgétaires et financières, la budgétisation axée sur les résultats et les décisions des organes délibérants ; b) d'appuyer l'établissement des projets de budget et des rapports d'exécution des missions de maintien de la paix, du BANUS, du Centre de services régional d'Entebbe, de la Base de soutien logistique de Brindisi et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ; c) de contribuer aux examens techniques et délibérations législatives sur les rapports susmentionnés ainsi que sur les missions de maintien de la paix clôturées et en cours de clôture ; d) d'élaborer et de diffuser des directives sur la gestion des biens à l'échelle mondiale et des rapports de performance sur la gestion des biens. Les principaux progrès réalisés par la Division au cours de la période considérée ont notamment trait à l'amélioration du respect des délais de soumission des documents (de 86,0 % pour l'exercice précédent à 90,6 %), à l'amélioration de l'indice de performance de gestion du matériel dans les missions de maintien de la paix (de 1 566 à 1 752) et à la fourniture d'un soutien efficace et opportun à la transformation des forces déployées par la FISNUA. La Division a en outre facilité la prise de décision au niveau des organes techniques et des organes délibérants en fournissant en temps voulu des rapports budgétaires, des données et des analyses de qualité (y compris une évaluation détaillée du coût d'une proposition soumise par un État Membre au sujet de points de l'ordre du jour relatifs au maintien de la paix), ainsi qu'en répondant de façon opportune à 2 209 questions du Comité consultatif et de la Cinquième Commission.

3. Bureau des ressources humaines

95. Le Bureau des ressources humaines a continué à prendre une part active aux travaux du Groupe de travail chargé d'examiner les conditions de vie et de travail dans les lieux d'affectation hors siège et à établir les textes administratifs applicables aux missions. Il dirige la mise en œuvre de la Stratégie pour la santé mentale et le bien-être dans le système des Nations Unies. Il a notamment mis au point un module d'apprentissage en ligne, élaboré un plan de mise en œuvre, examiné les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale et mené des activités de communication visant à combattre la stigmatisation et à prévenir les problèmes de santé mentale. Il a fait en sorte que les États Membres aient une vue d'ensemble de la composition des effectifs

des opérations de maintien de la paix et fourni une analyse approfondie de la composition géographique, de la parité des genres et de l'âge tout au long du processus de recrutement. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer la gestion, une nouvelle plateforme en ligne a été mise en place pour fournir aux États Membres des données plus actuelles et plus analytiques sur les effectifs ainsi que des présentations visuelles élaborées.

96. Le Bureau a par ailleurs concentré ses efforts sur le lancement du nouveau dispositif de mobilité, notamment sur l'élaboration du plan directeur, la configuration d'Inspira et l'établissement de supports de communication. Grâce à cette nouvelle façon d'envisager la mobilité, les membres du personnel pourront s'épanouir professionnellement en endossant de nouveaux rôles dans des fonctions, des services et des lieux d'affectation très divers.

97. Dans le cadre des initiatives Action pour le maintien de la paix Plus et dans le prolongement de la réunion de haut niveau sur le renforcement du respect de la déontologie par le personnel, le Secrétariat a continué de collaborer avec les États Membres pour recenser et partager plus largement les bonnes pratiques en matière de déontologie, de discipline et d'aide aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Sur le site Web consacré au respect de la déontologie dans les missions², il a continué de fournir des informations sur les allégations reçues par chaque mission de maintien de la paix, notamment des détails sur la suite donnée à ces allégations. Il a créé une page spéciale³ pour diffuser les bonnes pratiques des États Membres et des entités des Nations Unies et pour favoriser une plus grande transparence et une meilleure sensibilisation du public. De plus, les campagnes de sensibilisation et d'information menées à l'intention des États Membres sur les mesures et activités visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles se sont poursuivies et ont notamment porté sur l'utilisation du fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

98. Par ailleurs, le Bureau a représenté le Secrétaire général devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies dans 132 affaires introduites par des membres du personnel de maintien de la paix et traité 207 affaires concernant le personnel de maintien de la paix qui lui avaient été renvoyées aux fins de mesures disciplinaires. Il a continué d'utiliser la base de données ClearCheck sur les actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel, pour laquelle il a géré les accès et la formation.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Les rapports à l'intention des États Membres sur la gestion des ressources humaines dans les missions sont disponibles en ligne (en pourcentage) | Objectif atteint. Les rapports en ligne ont été mis à la disposition des États Membres tout au long de la période. | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

² Voir <https://conduct.unmissions.org/fr>.

³ Voir <https://conduct.unmissions.org/fr/bonnes-pratiques-en-mati%C3%A8re-de-d%C3%A9ontologie-et-discipline>.

| | | | |
|---|---|---------------------|-----|
| ii) Tous les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité relatifs aux opérations de maintien de la paix traitent, selon que de besoin, des questions de déontologie et de discipline (en pourcentage) | Objectif atteint. Un chapitre sur le respect des normes de déontologie par le personnel de maintien de la paix a été inclus dans les rapports du Secrétaire général sur les missions de maintien de la paix | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Les conditions d'emploi du personnel déployé dans les missions de maintien de la paix font l'objet d'une attention régulière (nombre de réunions) | Objectif atteint. Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu parce qu'il a fallu réunir le Groupe de travail chargé d'examiner les conditions de vie et de travail dans les lieux d'affectation hors siège de la Commission de la fonction publique internationale | Objectif | 4 |
| | | Estimation | 8 |
| | | Résultats effectifs | 8 |
| ii) Des textes administratifs sur la politique générale et les conditions d'emploi dans les lieux d'affectation hors Siège sont élaborés et adoptés (nombre de circulaires du Secrétaire général, d'instructions administratives et d'autres circulaires publiées) | Objectif atteint. L'examen des textes administratifs a été effectué à 57 % et 28 des 32 textes adoptés concernaient les missions | Objectif | 20 |
| | | Estimation | 15 |
| | | Résultats effectifs | 28 |
| iii) Toutes les situations de crise sont examinées dans les 7 jours (en pourcentage) | Dans les situations de crise, les premières mesures ont été prises dans les 7 jours suivant la date de renvoi dans 93 % des cas, alors que ce pourcentage était de 86 % lors de l'exercice précédent | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 93 |
| iv) Les recours et les affaires disciplinaires sont traités dans les délais impartis (en pourcentage) | Objectif atteint. Le Bureau a représenté le Secrétaire général devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et traité dans les meilleurs délais toutes les affaires introduites par des membres du personnel de maintien de la paix. Toutes les affaires disciplinaires ont été traitées dans les 3 mois suivant la date de renvoi | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| v) Les rapports reçus par les missions de maintien de la paix sont saisis dans le système de suivi des fautes professionnelles/ système de suivi de la gestion des dossiers et examinés dans un délai de 7 jours pour déterminer s'il y a eu faute professionnelle (en pourcentage) | 91 % des allégations ont été saisies et examinées dans un délai de 7 jours, contre 88 % au cours de l'exercice précédent | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 91 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|--|-----------------|-----------------|------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions et représentation aux réunions | | | |
| 1. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires | 7 | 9 | 128,6 |
| 2. Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 2 | 2 | 100,0 |
| 3. Quatrième Commission | 2 | 1 | 50,0 |
| 4. Cinquième Commission | 17 | 27 | 158,8 |
| 5. Sixième Commission | 3 | 10 | 333,3 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 6. Comité du programme et de la coordination | 1 | 1 | 100,0 |
| 7. Commission de la fonction publique internationale | 36 | 96 | 266,7 |
| 8. Comité consultatif pour les questions d'ajustement | 6 | 12 | 200,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Secrétaire général | | | |
| 9. Rapport annuel sur la composition du personnel du Secrétariat et des missions | 1 | 1 | 100,0 |
| 10. Rapport biennal sur le personnel fourni à titre gracieux, les fonctionnaires retraités et les consultants | 1 | 1 | 100,0 |
| 11. Modifications à apporter au Statut et au Règlement du personnel | 2 | 2 | 100,0 |
| 12. Rapport de synthèse sur les ressources humaines | 1 | 1 | 100,0 |
| 13. Pratique suivie par le Secrétaire général en matière disciplinaire et en cas de faits constitutifs d'infraction pénale | 1 | 1 | 100,0 |
| Services de la gestion des ressources humaines | | | |
| Division du droit administratif | | | |
| 14. Activités liées à la gestion juridique de procédures d'appel, notamment représentation du Secrétaire général dans les procédures écrites et orales devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (New York, Genève et Nairobi) dans les affaires introduites par le personnel de maintien de la paix | 205 | 132 | 64,4 |
| 15. Activités liées à la gestion juridique des affaires disciplinaires renvoyées au Bureau des ressources humaines par les missions, notamment : formulation de recommandations, prestation de conseils juridiques et liaison avec des services d'enquête comme le Bureau des services de contrôle interne, les Groupes des enquêtes spéciales, les groupes spéciaux, les bureaux locaux des ressources humaines et le Bureau des affaires juridiques | 136 | 207 | 152,2 |
| 16. Cas de prestation de conseils juridiques sur les questions de discipline concernant le personnel des missions, les plaintes déposées en vertu de la circulaire ST/SGB/2019/8 et les recommandations du Bureau de la déontologie sur la protection contre les représailles | 242 | 426 | 176,0 |
| 17. Cas de prestation de conseils sur les questions de gestion des situations de crise | 30 | 29 | 96,7 |
| 18. Procédures d'intervention en cas de situation de crise élaborées et mises à jour | 8 | 8 | 100,0 |
| 19. Rapports d'enquête établissant le bien-fondé d'allégations faisant état de fautes et des questions connexes examinés et transmis à l'ONU ou aux États Membres pour application du principe de responsabilité | 105 | 81 | 77,1 |
| 20. Allégations de catégorie I enregistrées et suivies dans le Système de suivi des fautes professionnelles | 250 | 300 | 120,0 |
| 21. Allégations de catégorie II enregistrées et suivies dans le Système de suivi des fautes professionnelles | 550 | 180 | 32,7 |
| 22. Procédures de vérification et de contrôle des antécédents appliquées, chaque mois, pour en moyenne 7 000 membres du personnel, Volontaires des Nations Unies, vacataires, policiers hors unités constituées, observateurs militaires ou autres membres du personnel fourni par des gouvernements, et pour des membres des contingents ou des unités de police avant leur engagement ou leur déploiement | 84 000 | 72 505 | 86,3 |
| 23. Visites organisées sur le terrain pour fournir aux responsables et au personnel chargé de la déontologie et de la discipline une assistance et des conseils techniques en matière d'application de la stratégie de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et les autres types de fautes | 2 | 2 | 100,0 |
| Division des stratégies et des politiques | | | |
| 24. Politique générale rationalisée, simplifiée et modernisée en matière de gestion des ressources humaines applicable sur le terrain, en vue d'un déploiement rapide en cas d'urgence et dans les opérations de renfort | 1 | 0,57 | 57,0 |
| 25. Trousse à outils de renforcement des capacités destinée à mieux faire connaître et comprendre la politique générale en matière de ressources humaines au personnel en poste sur le terrain (notamment par la création de mécanismes d'échange de connaissances sur les meilleures pratiques à l'intention de spécialistes des ressources humaines du monde entier) | 1 | 64 | 6 400,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 26. Interprétations de principe et conseils sur les questions liées au terrain fournis | 250 | 526 | 210,4 |
| 27. Rencontres avec les syndicats représentant le personnel hors Siège (Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies et Syndicat du personnel de l'Organisation des Nations Unies) dans le cadre d'un dialogue permanent | 20 | 59 | 295,0 |
| 28. Enquêtes intermédiaires et générales sur les traitements et examen des mesures spéciales relatives aux traitements dans les opérations de maintien de la paix effectués en consultation avec le comité local d'enquête sur les conditions d'emploi | 15 | 14 | 93,3 |
| 29. Ensemble de normes et de mécanismes des Nations Unies visant à assurer un accès équitable à un appui psychosocial de haute qualité pour le personnel des Nations Unies | 1 | 1 | 100,0 |
| 30. Direction de l'application de la Stratégie pour la santé mentale et le bien-être dans le système des Nations Unies | 1 | 1 | 100,0 |
| 31. Réunions du Comité mixte de négociation et du Comité Administration-personnel pour lesquelles des services sont fournis | 3 | 3 | 100,0 |
| 32. États Membres et autres utilisateurs des outils de planification stratégique des effectifs à l'intention desquels des rapports ponctuels sont établis en ligne concernant la gestion des ressources humaines, notamment l'appui aux utilisateurs dans les missions permanentes | 193 | 193 | 100,0 |
| 33. Plan de gestion prévisionnelle des besoins en personnel, processus et analyse | 1 | 1 | 100,0 |
| 34. Dispositif de mobilité mis en œuvre pour le Secrétariat afin de répondre aux besoins de l'Organisation, y compris ceux des opérations sur le terrain | 1 | 1 | 100,0 |
| 35. Campagnes de communication dans les États Membres en vue de trouver des candidats à des postes dans les missions, compte tenu des objectifs liés aux questions de genre | 2 | 26 | 1 300,0 |
| 36. Développement de l'image de marque de l'Organisation en tant qu'employeur, des activités de communication virtuelles et de messages propres aux missions sur les médias sociaux | 1 | 1 | 100,0 |
| 37. Contributions à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation de programmes découlant de la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, axés notamment sur la parité des genres sur le terrain | 4 | 4 | 100,0 |
| 38. Contributions à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation de programmes découlant de la Stratégie du Secrétaire général en faveur de la diversité géographique, axés notamment sur la diversité régionale sur le terrain | 1 | 3 | 300,0 |
| 39. Activités de soutien ciblé pour aider les missions à mener des campagnes de recrutement régionales afin d'assurer une plus grande diversité des groupes régionaux et d'atteindre la parité des genres et d'autres objectifs de diversité pour les opérations de maintien de la paix | 3 | 7 | 233,3 |
| 40. Stratégies et programmes sur les personnes handicapées élaborés et participation de ces personnes aux activités, et activités de portée mondiale menées dans l'Organisation pour sensibiliser à l'intégration des personnes handicapées, en coordination avec les efforts déployés sur le terrain | 3 | 6 | 200,0 |
| 41. Contributions à l'élaboration et à l'exécution de programmes favorisant un environnement de travail sûr, ouvert à tous, stimulant et exempt de préjugés, visant notamment à prévenir et combattre le harcèlement sexuel | 3 | 5 | 166,7 |
| Autres services | | | |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| 42. Réunions du Réseau ressources humaines du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, y compris le Comité permanent pour les lieux d'affectation hors siège, recevant des services | 34 | 17 | 50,0 |
| 43. Réunions de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles recevant un appui | 2 | 2 | 100,0 |
| 44. Séances d'information organisées à l'intention des États Membres et des organisations non gouvernementales sur la stratégie globale de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que les autres formes de comportement répréhensible du personnel des opérations de maintien de la paix | 24 | 24 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

99. Pour contribuer à l'une des principales réalisations escomptées, à savoir l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix, le Bureau a pleinement mis en place le processus stratégique de gestion prévisionnelle des besoins en personnel et les analyses correspondantes au cours de l'exercice. Un groupe de travail spécialisé met maintenant en relation les responsables de la planification des missions avec des spécialistes des ressources humaines et avec l'équipe du Bureau chargée de l'analyse prospective afin de déterminer les capacités qui seront nécessaires dans les années à venir compte tenu des priorités et des stratégies de maintien de la paix de haut niveau, notamment la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies. Des analyses et des orientations concernant les priorités en matière de capacités ont été intégrées à la procédure d'établissement des projets de budget pour les opérations de maintien de la paix et ont été communiquées aux opérations de maintien de la paix sous la forme d'un profil des effectifs personnalisé pour chaque mission. De nouveaux profils d'emploi ont été créés pour combler les lacunes recensées et un nouvel outil d'informatique décisionnelle a été mis au point afin de suivre la manière dont ces profils étaient utilisés pour recruter les capacités nécessaires. Le Bureau s'est attaché à élaborer des outils de renforcement des capacités pour mieux faire connaître et comprendre la politique générale en matière de ressources humaines au personnel en poste sur le terrain (produit 25) et à mener des campagnes de communication dans les États Membres en vue de trouver des candidats à des postes dans les missions, compte tenu des objectifs liés aux questions de genre (produit 35).

100. L'élaboration d'une politique générale rationalisée, simplifiée et modernisée en matière de gestion des ressources humaines a progressé de manière constante et, au 30 juin 2022, l'examen des textes administratifs avait été effectué à 57 %. Au total, 353 conseils concernant les politiques à suivre ont été fournis en réponse aux demandes émanant de diverses entités, et 173 demandes exceptionnelles ont été soumises à la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines pour examen et décision (produit 26).

4. Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité

101. La Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité a continué de fournir un appui et des conseils au sujet du dispositif d'application du principe de responsabilité du Secrétariat et de la délégation de pouvoirs aux missions de maintien de la paix, notamment en organisant des réunions d'information individuelles à l'intention de tous les chefs et chefs adjoints de mission entrant en fonctions. Elle a également donné des conseils concernant la gestion axée sur les résultats et aidé les missions de maintien de la paix à appliquer l'instruction administrative sur l'évaluation, qui est entrée en vigueur en août 2021 (ST/AI/2021/3).

102. Des améliorations d'importance stratégique ont été apportées au tableau de bord de gestion qui contient les indicateurs clés de performance relatifs à la délégation de pouvoirs. Par ailleurs, la Division a continué de fournir aux missions de maintien de la paix des orientations générales et un appui technique et de leur donner la possibilité : a) d'innover et d'adopter de nouvelles méthodes de travail pour favoriser des pratiques de fonctionnement transformationnelles et un changement de culture institutionnelle, notamment par la création d'un pôle sur le terrain dans le cadre de l'initiative #NewWork ; b) de mettre en œuvre le cadre de gestion du risque institutionnel, notamment par des visites sur place effectuées dans trois missions de maintien de la paix pour aider celles-ci à réviser et à mettre à jour leurs inventaires des risques et leurs plans de traitement et de gestion des risques.

103. Grâce à l'initiative de l'ONU en matière d'informatique décisionnelle, plus de 200 modèles de données certifiés ont été mis à disposition et intégrés à divers produits de visualisation et d'analyse en vue de faciliter les activités opérationnelles et la prise de décision fondée sur des données probantes. Un portail destiné aux États Membres et regroupant des informations sur les ressources humaines et les effectifs est l'un des principaux produits auxquels la Division a contribué au cours de l'exercice. À l'appui de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, un programme de formation avancée en science des données et en visualisation de données a été lancé dans quatre opérations de maintien de la paix.

104. La Division a par ailleurs géré les contrats de mission conclus par le Secrétaire général avec les chefs des missions de maintien de la paix et apporté un appui technique au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires, notamment en établissant un rapport plus détaillé sur la performance des chefs de mission qui comprenait une analyse des tendances. De plus, elle a organisé plusieurs ateliers pour présenter aux missions de maintien de la paix le modèle révisé de contrat de mission des hauts fonctionnaires. Conjugués aux activités de conseil et à un lancement plus rapide du prochain exercice d'élaboration des contrats de mission, ces ateliers permettront d'accélérer la signature des contrats.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Rapports accessibles en ligne aux États Membres (en pourcentage) | Objectif atteint. Un portail des ressources humaines destiné aux États Membres a été lancé à titre expérimental | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Information financière automatisée répondant aux normes du Conseil des chefs de secrétariat (nombre de normes couvertes) | Objectif atteint. L'information financière automatisée est conforme aux normes de la CEB | Objectif | 4 |
| | | Estimation | 4 |
| | | Résultats effectifs | 4 |
| iii) Recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix appliquées dans les délais (en pourcentage) | Sur les 89 recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives aux opérations de maintien de la paix qui remontaient à des exercices antérieurs, 58 (65 %) ont été appliquées ou sont devenues caduques | Objectif | 70 |
| | | Estimation | 70 |
| | | Résultats effectifs | 65 |
| iv) Recommandations du Bureau des services de contrôle interne concernant les opérations de maintien de la paix appliquées dans les délais (en pourcentage) | Objectif atteint. Sur les 343 recommandations du Bureau des services de contrôle interne concernant les opérations de maintien de la paix qui n'avaient pas encore été appliquées au 30 juin 2020, 252 (74 %) ont été appliquées ou classées | Objectif | 70 |
| | | Estimation | 70 |
| | | Résultats effectifs | 74 |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pouvoirs suffisants délégués aux chefs des missions de maintien de la paix nouvellement créées dans les 15 jours qui suivent leur prise de fonctions (en pourcentage des nouvelles missions bénéficiant d'une délégation de pouvoirs) | Aucune mission n'a été créée pendant l'exercice | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage de chefs d'entité recevant une délégation de pouvoirs directement du Secrétaire général | Objectif atteint. Tous les chefs d'entité et chefs par intérim ont accepté des délégations de pouvoir, qu'elles soient émises ou réémises | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Augmentation du nombre de missions de maintien de la paix disposant d'un inventaire des risques et d'un plan de prévention et de traitement des risques actualisés (nombre de missions) | Objectif atteint. Le nombre de missions ayant soumis leur inventaire des risques correspond à l'objectif fixé | Objectif | 7 |
| | | Estimation | 7 |
| | | Résultats effectifs | 7 |
| iii) Mise en service du tableau de bord de gestion intégré dans les opérations de maintien de la paix (nombre d'utilisateurs actifs) | Objectif atteint. Pendant l'exercice, le tableau de bord comptait 186 utilisateurs actifs | Objectif | 180 |
| | | Estimation | 180 |
| | | Résultats effectifs | 186 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|---|-----------------|-----------------|------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| 1. Réunions des Comités (CCQAB et CCIQA) | 3 | 3 | 100,0 |
| <i>Cinquième Commission</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 2. Séances de la Cinquième Commission | 1 | 1 | 100,0 |
| 3. Consultations de la Cinquième Commission | 2 | 2 | 100,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| 4. Observations du Secrétaire général sur les rapports du Corps commun d'inspection | 1 | 1 | 100,0 |
| 5. Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes | 1 | 1 | 100,0 |
| 6. Rapport du Secrétaire général sur l'application du principe de responsabilité, portant sur le renforcement de l'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies | 1 | 1 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Services d'appui administratif | | | |
| Gestion d'ensemble | | | |
| Visites sur place | | | |
| 7. Visites sur place/réunions visant à aider les missions de maintien de la paix à évaluer les risques | 2 | 3 | 150,0 |
| 8. Visites sur place/réunions visant à aider les missions de maintien de la paix à traiter des questions liées aux délégations de pouvoir | 4 | 6 | 150,0 |
| 9. Visites sur place/réunions visant à effectuer une analyse approfondie des données dans les missions de maintien de la paix | 2 | 2 | 100,0 |
| 10. Visites sur place/réunions visant à aider les missions de maintien de la paix à traiter des questions complexes liées à la transformation opérationnelle et au principe de responsabilité | 2 | 2 | 100,0 |
| 11. Visites sur place/réunions visant à aider certaines opérations de maintien de la paix à appliquer la politique d'évaluation | 3 | 6 | 200,0 |
| Ateliers | | | |
| 12. Ateliers sur la gestion avancée du risque institutionnel organisés à l'intention des missions de maintien de la paix | 3 | 6 | 200,0 |
| 13. Atelier sur le contrôle organisé à l'intention des responsables du contrôle dans les opérations de maintien de la paix | 1 | 0 | 0,0 |
| 14. Atelier sur les contrats de mission des hauts fonctionnaires organisé à l'intention des missions de maintien de la paix | 1 | 2 | 200,0 |
| 15. Ateliers sur les outils d'analyse de pointe organisés à l'intention des missions de maintien de la paix | 1 | 4 | 400,0 |
| 16. Ateliers sur l'évaluation organisés à l'intention des missions de maintien de la paix | 2 | 7 | 350,0 |
| 17. Ateliers sur l'innovation et les nouvelles méthodes de travail organisés à l'intention des opérations de maintien de la paix | 2 | 25 | 1 250,0 |
| Outils d'orientation et d'appui | | | |
| 18. Documents d'orientation sur la gestion du risque institutionnel élaborés à l'intention des opérations de maintien de la paix, y compris l'outil de gestion du risque institutionnel (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 19. Documents d'orientation et formations sur la gestion axée sur les résultats élaborés à l'intention des opérations de maintien de la paix (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 20. Améliorations apportées à la plateforme en ligne pour les contrats de mission | 1 | 1 | 100,0 |
| 21. Contrats de mission de hauts responsables de missions de maintien de la paix publiés | 11 | 11 | 100,0 |
| 22. Activité d'appui au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires concernant les contrats annuels de ces derniers | 1 | 1 | 100,0 |
| 23. Fourniture de tableaux de bord de gestion en ligne améliorés aux opérations de maintien de la paix, y compris des services d'aide aux utilisateurs et des rapports spéciaux (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 24. Outils de gestion de la viabilité environnementale | 2 | 2 | 100,0 |
| 25. Activité d'appui à la session annuelle de formation sur la résilience organisationnelle organisée à l'intention des coordonnateurs des missions | 1 | 0 | 0,0 |
| 26. Fourniture de services d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'application de la politique d'évaluation (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 27. Fourniture de services d'appui sur l'innovation et les nouvelles méthodes de travail, y compris d'outils en ligne, aux opérations de maintien de la paix (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 28. Mise en ligne à la disposition des États Membres des rapports sur les opérations de maintien de la paix, y compris appui aux utilisateurs des missions permanentes et élaboration de rapports spéciaux (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 29. Fourniture d'orientations sur la délégation de pouvoirs aux opérations de maintien de la paix (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|---|----------------------------|--|-------------|
| 30. Fourniture de l'accès au portail de délégation de pouvoirs et à l'outil de recensement des anomalies aux opérations de maintien de la paix (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| 31. Fourniture de l'accès au portail des politiques aux opérations de maintien de la paix (nombre d'entités) | 13 | 13 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 32. Réunions du Comité d'examen des fournisseurs | 15 | 17 | 113,3 |

Principaux résultats obtenus

105. La Division a mis en ligne, à l'intention des entités de maintien de la paix, des données opérationnelles stratégiques améliorées par l'intermédiaire d'un portail des ressources humaines destiné aux États Membres, d'un tableau de bord de gestion, d'un outil de visualisation des délégations de pouvoirs et d'autres plateformes de données et d'analyse (produit 28). Un programme global de formation à la science des données a été élaboré et des ateliers virtuels ont été organisés pour les missions de maintien de la paix, notamment la FINUL, la FISNUA et la MINUSS.

106. Pour renforcer encore la mise en œuvre des systèmes de gestion environnementale, un cadre réglementaire ainsi qu'une formation et des outils connexes ont été élaborés (produit 24). Le Comité d'examen des fournisseurs a poursuivi la rationalisation de ses procédures et, pour les 33 cas qu'il a examinés au cours de l'exercice, il a fallu en moyenne 113 jours ouvrables à partir de la date de renvoi pour que le cas lui soit présenté pour examen, ce délai recouvrant le temps nécessaire pour les mesures de diligence raisonnable et pour les préparatifs nécessaires à la délibération du Comité. Bien que le Comité ait tenu plus de réunions que prévu (produit 32), le secrétariat du Comité est parvenu à réduire le nombre de jours nécessaires pour qu'un cas soit présenté à la présidence du Comité pour approbation.

107. À la suite de consultations approfondies avec les parties prenantes et les experts en la matière, le modèle de contrat de mission utilisé pour les chefs des opérations de maintien de la paix a été révisé : il a été simplifié, les éléments faisant double emploi avec d'autres cadres ont été supprimés et la proportion de mesures des résultats faisant l'objet d'une évaluation indépendante a augmenté (produits 20 et 21). Un atelier sur le contrôle destiné aux responsables du contrôle (produit 13) a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19 et d'autres priorités concurrentes. De même, les déplacements liés à la session annuelle de formation sur la résilience organisationnelle organisée à l'intention des coordonnateurs des missions (produit 25) n'ont pas été effectués car cette session s'est tenue en ligne en raison de la pandémie de COVID-19.

108. Certaines visites sur place et certains ateliers prévus qui n'ont pas pu avoir lieu pendant l'exercice ont été reportés et remplacés par des sessions virtuelles, ce qui a permis de toucher un public plus large (résultats 12 et 14 à 17).

E. Bureau de l'informatique et des communications

109. Le Bureau a continué d'offrir aux opérations de maintien de la paix et au Département des opérations de paix des systèmes et services de communication audio et vidéo, de transmission de données à haut débit et de réseaux, mais aussi des solutions informatiques, dont des outils automatisés de collaboration, et des informations géospatiales. Les systèmes d'information du Service de l'appui aux bureaux extérieurs, qui couvrent l'aviation, la logistique, l'administration du

personnel en tenue, la déontologie et la discipline et le contrôle des accès, ont pris en charge 1,2 million d'opérations effectuées par plus de 42 000 utilisateurs, et 190 versions d'applications ont été mises en service (179 améliorations et opérations de maintenance corrective et de renforcement de la sécurité).

110. Des produits d'information géospatiale ambitieux et des cartes analytiques, notamment des cartes ayant trait à la COVID-19, ont été fournis au Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises à l'appui des séances d'information du Conseil de sécurité et des réunions du Comité exécutif et du Comité exécutif adjoint. Les systèmes de contrôle de sécurité à distance utilisés pour les missions ont continué de gagner en ampleur et en portée, ce qui a permis de repérer les intrusions au plus tôt et d'y réagir rapidement. Au cours de l'exercice, le Bureau s'est employé à remplacer la solution de protection des points terminaux par un ensemble de capacités fournies dans le cadre de la nouvelle suite de solutions de sécurité, ce qui favorise une visibilité globale, des politiques de référence globales et des mécanismes de détection et d'intervention plus efficaces et rationalisés pour ce qui est des incidents de sécurité. Les évaluations de la sécurité informatique des progiciels et des infrastructures sous-jacentes hébergées et exploitées à la Base de soutien logistique des Nations Unies et dans des environnements de type cloud se sont poursuivies. Les modèles de reprise après sinistre et les procédures correspondantes ont été mis à jour, des sessions de formation et de sensibilisation ont été organisées, les contrôles liés à la reprise après sinistre pour les applications nouvelles et modifiées ont été examinés et un appui a été fourni. Une évaluation de la sécurité informatique a été réalisée sur place à la FINUL, et un appui a continué d'être fourni en ce qui concerne la suite à donner aux recommandations découlant d'une précédente évaluation.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Le Conseil de sécurité reçoit, dans les 3 jours suivant la demande, des produits d'information géospatiale, des images satellitaires et des cartes d'analyse thématique actualisés se rapportant aux questions dont il est saisi (nombre de jours) | Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a reçu, dans les 3 jours suivant la demande, des produits d'information géospatiale actualisés pour ses réunions de consultation quotidiennes. Au total, 43 cartes de déploiement lui ont été fournies dans des rapports du Secrétaire général. De plus, 56 images satellitaires et cartes d'analyse thématique ont été fournies aux groupes d'experts du Conseil | Objectif | 3 |
| | | Estimation | 3 |
| | | Résultats effectifs | 3 |
| | | | |

Réalisation escomptée b) : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Les liaisons de communication avec les systèmes partagés sont installées dans les 24 heures suivant l'arrivée du matériel dans le cadre du démarrage ou de l'élargissement d'une opération de maintien de la paix (nombre d'heures) | Aucune mission n'a été créée pendant l'exercice. Le Bureau de l'informatique et des communications et la Base de soutien logistique de Brindisi ont maintenu les capacités nécessaires pour installer des liaisons dans les 24 heures suivant l'arrivée du matériel dans le cadre du démarrage ou de l'élargissement d'une opération de maintien de la paix | Objectif | 24 |
| | | Estimation | 24 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |
| | | | |

| | | | |
|--|---|---------------------|------|
| ii) Des produits d'information géospatiale actualisés et des services connexes sont fournis aux départements et bureaux du Secrétariat, tout particulièrement au Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises, au DPO, au DPPA, au DOS et au DSS, dans les 9 jours suivant la demande (nombre de jours) | Objectif atteint. Des produits d'information géospatiale et des services connexes ont été fournis dans les 9 jours suivant la demande | Objectif | 9 |
| | | Estimation | 9 |
| | | Résultats effectifs | 9 |
| iii) Des systèmes informatiques sont mis en service dans les missions nouvellement créées, dans les 10 jours suivant la demande (nombre de jours) | Aucune mission n'a été créée pendant l'exercice. Le Bureau de l'informatique et des communications et la Base de soutien logistique de Brindisi ont maintenu les capacités nécessaires pour mettre en service des systèmes informatiques dans une mission nouvellement créée dans les 10 jours suivant la demande | Objectif | 10 |
| | | Estimation | 10 |
| | | Résultats effectifs | s.o. |

Réalisation escomptée c) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Taux de disponibilité de l'infrastructure informatique et des progiciels intégrés existants au Siège et dans toutes les missions de maintien de la paix (en pourcentage) | Le taux effectif a été inférieur à l'objectif fixé en raison d'un incident majeur survenu au centre informatique primaire. En février 2022, une activité de maintenance périodique liée à l'alimentation électrique a entraîné un incident involontaire qui a eu des conséquences sur les services essentiels hébergés dans le centre. Par la suite, des contrôles procéduraux tels que la mise à jour des procédures et le renforcement des listes de contrôle de diligence raisonnable ont été introduits pour réduire la probabilité qu'un tel incident se reproduise | Objectif | 99,1 |
| | | Estimation | 99,1 |
| | | Résultats effectifs | 98,2 |
| ii) Taux de disponibilité des réseaux au Siège (en pourcentage) | Le taux effectif a été inférieur à l'objectif fixé en raison d'un incident majeur survenu au centre informatique primaire en février 2022 (voir ci-dessus) | Objectif | 99,8 |
| | | Estimation | 99,8 |
| | | Résultats effectifs | 98,2 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|---|-----------------|-----------------|------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Conseil de sécurité</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Produits d'information géospatiale, images satellitaires et cartes d'analyse thématique actualisés fournis au Conseil de sécurité et à ses groupes d'experts à des fins de consultation | 35 | 56 | 160,0 |
| 2. Services de secrétariat fournis au Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales | 5 | 5 | 100,0 |
| Services d'appui à la gestion de l'information | | | |
| Gestion d'ensemble | | | |
| 3. Activité consistant à assurer la maintenance des infrastructures de télécommunications qui relient le Siège de l'Organisation aux bureaux extérieurs et aux missions de maintien de la paix, y compris des stations terrestres de télécommunication par satellite et du centre informatique auxiliaire utilisant une infrastructure en nuage hybride | 1 | 1 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 4. Activité consistant à assurer la maintenance des services téléphoniques utilisés par le personnel à New York et la connexion au central téléphonique | 1 | 1 | 100,0 |
| 5. Orientations fournies aux missions dans le cadre de l'établissement des budgets sur les moyens informatiques et les moyens de communication gérés centralement | 1 | 1 | 100,0 |
| 6. Opérations de maintien de la paix supplémentaires utilisant la version Android du système de gestion du carburant et des rations et bénéficiant d'un appui connexe (nombre total) | 4 | 4 | 100,0 |
| 7. Applications d'exploitation de Unite Identity et de la base de données contenant les coordonnées des responsables pour lesquelles le Bureau fournit un appui aux utilisateurs dans les missions et au Siège | 2 | 2 | 100,0 |
| 8. Activité consistant à améliorer les fonctionnalités relatives aux modules d'équipement, d'inspection et de vérification dans le progiciel de gestion de la relation client pour le suivi du matériel appartenant aux contingents | 3 | 3 | 100,0 |
| 9. Activités d'amélioration des fonctionnalités des modules de gestion des données de base, des demandes, des calculs et des paiements pour la gestion du personnel en tenue | 3 | 5 | 166,7 |
| 10. Activités d'amélioration des modules de gestion des aptitudes et de la performance et du module Formation d'Inspira aux fins de leur utilisation dans les missions | 12 | 12 | 100,0 |
| 11. Formation aux nouvelles fonctionnalités d'Inspira et aux changements apportés au système dispensée à l'intention des spécialistes des ressources humaines dans les opérations de maintien de la paix | 1 | 4 | 400,0 |
| 12. Support, améliorations fonctionnelles, mises à niveau technologiques et mise en œuvre de recommandations de sécurité pour la Field Support Suite (nombre d'applications) | 24 | 24 | 100,0 |
| 13. Support, améliorations fonctionnelles, mises à niveau technologiques et mise en œuvre de recommandations de sécurité pour les applications .net pour le maintien de la paix (nombre d'applications) | 18 | 18 | 100,0 |
| 14. Définition des besoins de la police des Nations Unies, du Bureau des affaires militaires et du Service des questions judiciaires et pénitentiaires aux fins de l'échange systématique de données sur les ressources humaines avec les missions permanentes des États Membres | 3 | 3 | 100,0 |
| 15. Appui à la gestion d'Office 365 et de SharePoint Online et à l'élaboration de solutions pour la gestion des documents | 1 | 2 | 200,0 |
| 16. Activité consistant à créer une plateforme commune pour la gestion de la sécurité informatique du Secrétariat et des opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 17. Activité consistant à réviser, pour chaque mission, le plan de reprise après sinistre, dans le cadre de laquelle des orientations et des modèles concernant la reprise des activités après un sinistre sont fournis et au moins 1 exercice par an est conduit | 1 | 1 | 100,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| 18. Cartes actualisées des déploiements des opérations de maintien de la paix fournies pour inclusion dans les rapports du Secrétaire général | 40 | 43 | 107,5 |
| Autres services | | | |
| 19. Produits d'information géospatiale et cartes d'analyse thématique fournies pour inclusion dans des rapports et utilisation lors de réunions au Secrétariat | 20 | 221 | 1 105,0 |
| 20. Exercice de simulation de déploiement rapide du matériel informatique et de communications | 1 | 1 | 100,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 21. Services de consultation technique et de conseil relatifs aux technologies géospatiales (notamment à l'analyse d'images satellitaires) fournis aux groupes d'experts et aux comités travaillant sur des questions comme les différends territoriaux ou les droits humains, ainsi qu'aux partenaires de réalisation des missions, pour renforcer leurs capacités en matière d'appréciation de la situation, de surveillance de l'activité au sol et de résolution des différends internationaux liés aux frontières | 15 | 15 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|---|----------------------------|--|-------------|
| Activités ou documentation technique | | | |
| 22. Rapports d'analyse sur les différends frontaliers, établis afin d'élargir la base de connaissances sur ce sujet, comportant des informations sur l'état des différends et les traités s'appliquant, des cartes et des images satellitaires | 3 | 3 | 100,0 |
| 23. Activités d'analyse de données dans le cadre du projet sur les limites administratives du deuxième niveau, menées en coordination avec les États Membres | 3 | 3 | 100,0 |
| Séminaires | | | |
| 24. Groupes de travail sur la normalisation des données géospatiales, la géovisualisation et le renseignement d'origine image | 3 | 3 | 100,0 |
| 25. Conférence annuelle des chefs de la Section des technologies des missions et des bureaux extérieurs | 1 | 1 | 100,0 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| Autres services | | | |
| 26. Services de secrétariat et de coordination fournis au Réseau géospatial des Nations Unies | 5 | 5 | 100,0 |
| Coopération technique | | | |
| 27. Projets pilotes menés en partenariat avec les entités du système des Nations Unies, les États Membres, les milieux universitaires et les organisations à but non lucratif, consacrés à la fourniture de données géospatiales et aux technologies et services innovants, logiciels libres et données ouvertes dans le domaine de l'information géospatiale | 5 | 5 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

111. Les produits d'information géospatiale et les cartes d'analyse thématique ont été plus nombreux que prévu car les planificateurs stratégiques des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont de plus en plus au fait de leur existence (produit 19). Le Bureau offre maintenant la possibilité de remplir des fiches relatives aux inspections médicales et une fiche relative au matériel majeur depuis un appareil mobile, et il a amélioré le processus d'établissement du rapport d'inspection et le format de ce rapport. Il a par ailleurs apporté des améliorations supplémentaires à la gestion du personnel en tenue (produit 9), notamment en ce qui concerne les lettres de paiement et les rapports consolidés sur les effectifs des missions, et perfectionné les processus relatifs aux lettres d'attribution, aux demandes, aux recherches globales et aux paiements.

112. De multiples améliorations ont été apportées dans le domaine de la gestion des aptitudes pour appuyer les innovations introduites dans le processus de recrutement et améliorer la gestion de la performance. Le Bureau a organisé des sessions de formation supplémentaires sur la procédure de recrutement, notamment sur les nouvelles fonctionnalités, à l'intention des spécialistes des ressources humaines et des responsables de postes à pourvoir de la MINURSO, de la MINUSCA et du BANUS (produit 11). De plus, il a procédé à un test de validation concernant l'utilisation des métadonnées dans les pièces jointes Umoja dans les répertoires SharePoint et créé une bibliothèque de documents qui permet un suivi thématique des changements de politiques financières (produit 15).

F. Bureau des services de contrôle interne

113. Pendant l'exercice, le Bureau a mené des activités de contrôle, à l'issue desquelles il a formulé des recommandations visant à améliorer la gestion des risques, la gouvernance et les opérations des entités menant ou appuyant des opérations de

maintien de la paix. En se fondant sur les priorités stratégiques de l'Organisation, le Bureau a fixé quatre domaines prioritaires dans son plan de travail fondé sur les risques, à savoir : a) la mise en œuvre des réformes du Secrétariat ; b) la culture institutionnelle ; c) les achats et les activités liées à la chaîne d'approvisionnement ; d) les missions en transition. Pour répondre à ces priorités, le Bureau a adopté une stratégie qui couvre aussi bien le contrôle des risques propres à telle ou telle opération de paix que celui des risques auxquels sont exposées l'ensemble des opérations, ce qui comprend les activités de la deuxième ligne de défense, à savoir les entités qui exercent des fonctions centralisées de facilitation des activités et qui sont responsables du recensement des risques institutionnels, de la gestion des risques ainsi que du suivi des résultats et de la communication d'informations au niveau de l'Organisation.

114. Le Bureau a conduit des audits pour recenser les risques ou les obstacles de nature à compromettre l'amélioration de l'exécution des mandats des entités auditées, au regard des économies à réaliser, de l'efficacité et de l'efficacités, et pour évaluer le respect des directives et des règles de l'Organisation. Il a également prêté conseil à certaines missions sur des questions d'audit liées à l'efficacité des mesures prises face à la pandémie de COVID-19. Il a en outre évalué les résultats concrets du maintien de la paix obtenus dans les domaines de l'état de droit et des femmes et de la paix et de la sécurité tout en apportant un appui accru aux évaluations internes aux opérations de maintien de la paix. Il a par ailleurs mené des investigations pour faute en se concentrant principalement sur les cas de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'atteintes sexuelles, de représailles, de fraude et de corruption, et s'est employé à renforcer les capacités d'investigation de ses partenaires internes et externes, notamment en dispensant des formations aux membres des formations d'enquête nommés par le (la) fonctionnaire principal(e), en application de l'instruction administrative [ST/AI/2017/1](#), ainsi qu'aux enquêtrices et enquêteurs nationaux nommés par les États Membres, comme suite au rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et de son Groupe de travail sur la reprise de la session de 2007 [[A/61/19 \(Part III\)](#)].

115. Le Bureau a continué de mener à distance des activités de contrôle qui étaient d'ordinaire effectuées en présentiel ou par observation directe, mais a dû annuler ou reporter plusieurs tâches prévues qui requéraient une présence physique en raison des restrictions des déplacements liées à la COVID-19. Il a tiré parti de sa stratégie fructueuse de travail hybride et à distance en constituant des équipes pouvant intégrer et exploiter à distance les connaissances et contributions des membres du personnel compétents du BSCI, où qu'ils se trouvent ; cette amélioration du transfert et de la gestion des connaissances a ainsi permis de gagner en efficacité. Le Bureau a également procédé à d'autres changements qui ont participé à l'amélioration de ses pratiques internes en matière de gestion, de la qualité de ses services et de ses performances. Il a notamment renforcé les compétences du personnel afin d'améliorer la gestion et l'exploitation analytique des données ; mis au point des orientations sur la fourniture d'une assurance concernant les domaines prioritaires globaux de l'Organisation ; mis en place des systèmes permettant de suivre l'exécution des activités et d'en rendre compte.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Les rapports établis par le BSCI à l'intention de l'Assemblée générale sont présentés dans les délais prévus (pourcentage de rapports) | Objectif atteint. Les six rapports ont été présentés dans les délais prévus | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Pourcentage des recommandations issues d'audits qui sont acceptées par les directeurs de programme | Objectif atteint. 100 % des recommandations d'audit ont été acceptées | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Pourcentage des recommandations d'audit acceptées ayant été appliquées par les directeurs de programme dans les 24 mois | 70 % des recommandations d'audit ont été appliquées par les directeurs de programme dans les 24 mois. Les mesures à prendre pour appliquer les recommandations peuvent requérir plus de temps en raison des améliorations et des questions organisationnelles en cours | Objectif | 85 |
| | | Estimation | 85 |
| | | Résultats effectifs | 70 |
| iii) Pourcentage des recommandations issues d'inspections et d'évaluations qui sont acceptées par les directeurs de programme | Objectif atteint. 100 % des recommandations ont été acceptées | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 95 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| iv) Pourcentage des recommandations issues d'inspections et d'évaluations acceptées ayant été appliquées par les directeurs de programme dans les 24 mois | Objectif atteint. 94 % des recommandations ont été acceptées | Objectif | 85 |
| | | Estimation | 85 |
| | | Résultats effectifs | 94 |
| v) Pourcentage des dossiers reçus en vue d'une éventuelle investigation qui sont examinés | Objectif atteint. Tous les dossiers reçus ont été examinés | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| vi) Pourcentage des rapports d'investigation et de clôture présentés dans les délais fixés (en pourcentage des investigations) | Les délais fixés ont été respectés pour 59 % des investigations menées pendant l'exercice. Le nombre de cas signalés a été plus élevé que prévu et les difficultés opérationnelles présentées par les restrictions des déplacements liées à la pandémie ont eu des répercussions sur le calendrier des entretiens avec les témoins et personnes concernées | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 50 |
| | | Résultats effectifs | 59 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Secrétaire général | | | |
| 1. Rapports du BSCI expressément demandés par l'Assemblée générale | 1 | 5 | 500,0 |
| 2. Rapport annuel présenté à l'Assemblée générale sur les résultats des contrôles effectués dans les opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| Services d'appui administratif | | | |
| Services de contrôle interne | | | |
| Audit | | | |
| 3. Rapports d'audit établis par des auditeurs au Siège | 13 | 14 | 107,7 |
| 4. Rapports d'audit établis par des auditeurs dans des missions de maintien de la paix | 52 | 32 | 61,5 |
| Inspection et évaluations | | | |
| 5. Rapports d'évaluation ou d'inspection portant sur les résultats au niveau des sous-programmes et sur les questions ou priorités stratégiques transversales | 6 | 5 | 83,3 |
| Investigations | | | |
| 6. Études et analyses de signalements de comportements potentiellement répréhensibles, pour décision quant à l'instance à saisir et aux investigations à effectuer | 600 | 661 | 110,2 |
| 7. Investigations sur des faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles achevées dans un délai de 6 mois | 45 | 17 | 37,8 |
| 8. Investigations achevées dans un délai de 12 mois | 140 | 193 | 137,9 |
| Autres activités de fond | | | |
| Séminaires | | | |
| 9. Conférence des auditeurs résidents à des fins de perfectionnement | 1 | 1 | 100,0 |
| 10. Réunion des chefs des auditeurs résidents aux fins de la planification annuelle des travaux | 1 | 1 | 100,0 |
| 11. Programmes de formation aux techniques d'investigation (portant sur les normes applicables, la conduite prohibée et l'exploitation et les atteintes sexuelles) mis en place à l'intention des enquêteurs nationaux et de l'équipe d'intervention immédiate | 4 | 4 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

116. En restant concentrée sur les domaines à risque élevé et moyen, la Division de l'audit interne a mené sept audits de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des achats et a formulé des recommandations visant à améliorer l'efficacité et l'efficience de la procédure d'achat. Lors de deux audits consacrés à la stratégie de l'Organisation sur les données, elle a recommandé un renforcement de la gestion des données. Deux autres audits portaient sur la mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'égalité des genres et ont abouti à des recommandations tendant à renforcer les mécanismes de suivi des résultats, d'application du principe de responsabilité et de coordination. À l'issue d'un audit thématique consacré aux activités de déontologie et de discipline, la Division a recommandé des améliorations dans les activités axées sur le bien-être et le moral du personnel ainsi que sur la gestion des risques de faute et les mesures visant à les prévenir. Les 154 recommandations formulées ont été acceptées par les entités concernées. La Division a également continué de prêter conseil aux opérations de maintien de la paix sur les questions suivantes : a) la continuité des opérations et la sécurité du personnel dans le contexte de la pandémie ; b) les mesures de gestion de l'accroissement des pouvoirs délégués aux chefs des opérations de paix. Dans ce cadre, elle a constaté que cette

délégation de pouvoirs avait permis aux missions de prendre des décisions en temps utile sur l'utilisation des ressources et la prestation de services. Toutefois, les chefs des opérations de paix devaient mieux gérer les pouvoirs qu'ils sous-déléguaient et suivre les performances par rapport aux indicateurs concernant la délégation de pouvoirs. Pour ce qui est des produits 3 et 4, le fait que le nombre d'audits a été moins élevé que ce qui avait été prévu dans le plan de travail (65) est dû à des postes vacants et à des absences du personnel. La pandémie a en outre continué de perturber le travail de la Division dans la mesure où les auditeurs de certaines missions de maintien de la paix ont eu des problèmes de connexion à Internet, véritables obstacles au travail à distance, et ont eu du mal à mener certaines activités d'audit requérant des vérifications physiques, un examen des dispositifs de contrôle informel ou une inspection des infrastructures informatiques en raison des restrictions des déplacements.

117. À la Division de l'inspection et de l'évaluation, une évaluation a été reportée à l'exercice 2022/23 (produit 5). La Division a présenté à l'Assemblée générale quatre rapports d'évaluation thématique de plus que prévu (produit 1), à savoir : une évaluation thématique des activités relevant des affaires politiques au sein des opérations de maintien de la paix (A/76/697) ; une évaluation des résultats de la contribution de la MINUSMA à l'état de droit et à la lutte contre l'impunité au Mali (A/76/698) ; une évaluation des résultats de l'appui apporté par la MONUSCO aux institutions chargées de l'état de droit et de la sécurité en République démocratique du Congo (A/76/707) ; une évaluation des femmes et de la paix et de la sécurité dans les missions (A/77/83). Toutes les recommandations ont été acceptées par les entités évaluées. La Division a également entrepris un examen de la suite donnée à l'évaluation de la contribution de la Division des affaires civiles de la MINUSS à l'apaisement des conflits locaux au Soudan du Sud⁴. Les évaluations des résultats ont aidé les opérations de maintien de la paix à réorienter leurs priorités et à renforcer les modalités d'exécution de leurs mandats de façon à améliorer les contributions apportées aux principaux bénéficiaires dans les domaines de la paix, de la stabilité et du développement en collaboration avec les partenaires compétents. En outre, pendant la deuxième partie de l'exercice, la Division a entamé cinq évaluations, qui ont déjà bien avancé.

118. Malgré les difficultés opérationnelles liées à la pandémie, notamment le télétravail et les taux de vacance croissants, la Division des investigations a examiné les 661 signalements de comportements potentiellement répréhensibles et terminé les investigations relatives à 193 affaires. Les personnes chargées d'enquêter sur les cas de harcèlement sexuel ont permis à la Division de mieux contribuer à la stratégie du Secrétaire général visant à combattre ce problème. Le nombre d'investigations achevées dans le délai fixé de six mois pour les cas d'exploitation ou d'atteintes sexuelles est passé de 11 en 2020/21 à 17 en 2021/22, mais la cible de 45 cas n'a pas été atteinte en raison d'obstacles aux investigations, notamment l'impossibilité de voyager pour interroger des témoins clés et la complexité des affaires. La Division a continué d'organiser des formations et des activités de sensibilisation, notamment des formations à l'entrée en fonction dans diverses missions de maintien de la paix, des sessions sur la fraude et l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que des sessions axées sur les investigations menées dans les opérations de maintien de la paix. En plus des formations en présentiel, la Division a tiré parti des méthodes de formation en ligne afin d'assurer la continuité des formations tout au long de l'exercice.

⁴ Rapport IED-22-008, disponible à l'adresse suivante (en anglais) : <https://oios.un.org/inspection-evaluation-reports>.

G. Cabinet du Secrétaire général

119. Le Cabinet du Secrétaire général a continué d'aider ce dernier à guider l'élaboration des politiques et à donner des orientations concernant l'action des opérations de maintien de la paix. Tous les rapports du Secrétaire général sur les opérations de maintien de la paix présentés à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité ont été revus et approuvés par le Cabinet, de même que toutes les communications et déclarations et tous les éléments de discussion du Secrétaire général et de la Vice-Secrétaire générale concernant les questions relatives au maintien de la paix. Le Cabinet a également continué d'assurer la liaison avec les départements, les États Membres et d'autres interlocuteurs pour les besoins de la mise en œuvre de l'initiative Action pour le maintien de la paix, qui a reçu le soutien de 155 États Membres et de quatre organisations régionales depuis son lancement en 2018. Il continue de fournir des orientations communes aux fins du renforcement du maintien de la paix, notamment dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Présentation dans les délais de 95 % des rapports portant sur des questions de maintien de la paix établis à l'intention du Conseil de sécurité et de 95 % des rapports portant sur des questions de maintien de la paix établis à l'intention de l'Assemblée générale et d'autres organes | Objectif atteint. 95 % des rapports du Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité et 97 % de ses rapports à l'intention de l'Assemblée générale ont été présentés à la date prévue ou avant | Objectif | 95 |
| | | Estimation | 95 |
| | | Résultats effectifs | 95 |
| ii) Examen et renvoi au département chef de file de tous les documents (éléments de discussion, déclarations, lettres et discours) dans un délai maximal de 4 jours | Objectif atteint. Tous les documents ont été examinés et renvoyés au département chef de file dans les 3 jours | Objectif | 4 |
| | | Estimation | 4 |
| | | Résultats effectifs | 3 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Traitement de 95 % des demandes du Département des opérations de paix dans un délai de 5 jours ouvrables | Objectif atteint. Les demandes ont toujours été traitées dans les 5 jours ouvrables | Objectif | 95 |
| | | Estimation | 95 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et rapports correspondants | | | |
| <i>Conseil de sécurité et Assemblée générale</i> | | | |
| 1. Établissement de conseils pour la rédaction d'environ 125 rapports du Secrétaire général sur le maintien de la paix destinés au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale | 125 | 167 | 133,6 |
| 2. Formulation de conseils pour environ 1 600 éléments de discussion du Secrétaire général concernant des questions examinées par le Conseil de sécurité | 1 600 | 1 961 | 122,6 |
| 3. Préparation de 12 exposés du Secrétaire général au Conseil de sécurité | 12 | 22 | 183,3 |
| 4. Formulation de conseils pour la rédaction de 150 lettres du Secrétaire général sur des questions relatives au maintien de la paix devant être adressées au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux, aux pays qui fournissent des contingents et à d'autres interlocuteurs clés | 150 | 166 | 110,7 |

Principaux résultats obtenus

120. Le Cabinet du Secrétaire général a fourni, par l'intermédiaire des départements concernés, des orientations générales et un retour d'information sur les questions de paix et de sécurité aux acteurs présents sur le terrain, pour que les interventions du système des Nations Unies soient efficaces et coordonnées. La communication d'informations au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents a été rendue plus efficace pour que toutes ces entités puissent prendre des décisions judicieuses sur les questions de maintien de la paix. Les taux d'exécution ont été supérieurs aux prévisions pour tous les produits (1-4), les demandes d'informations émanant des organes intergouvernementaux et des organes d'experts ayant été plus nombreuses que prévu. Des conseils ont été régulièrement adressés au Département des opérations de paix et au Département de l'appui opérationnel, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations de maintien de la paix. Le Cabinet a contribué à l'élaboration d'une série de documents et notes d'information sur des questions globales. Il a en outre continué de diriger l'élaboration du contenu du Nouvel Agenda pour la paix, tel qu'envisagé dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun », ainsi que d'appuyer les consultations mondiales menées avec les acteurs concernés, notamment les États Membres, mais aussi des meneurs d'opinion, des organisations de la société civile et des jeunes.

H. Administration de la justice

1. Bureau de l'aide juridique au personnel

121. Le Bureau de l'aide juridique au personnel a continué de fournir des avis juridiques aux membres du personnel des missions de maintien de la paix et de les représenter dans le cadre de différends sur le lieu de travail. Pendant l'exercice, il a été fait appel à ses services dans 235 cas. De plus, le Bureau a organisé des séances d'information et mis en place des antennes de conseils juridiques dans plusieurs missions de maintien de la paix afin de mieux faire connaître le système de justice interne et d'offrir au personnel de ces missions la possibilité de recevoir en personne l'aide d'un conseiller ou d'une conseillère juridique.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Présentation dans les délais de statistiques et d'autres informations, notamment concernant les éventuels problèmes d'ordre structurel recensés (en pourcentage) | Objectif atteint. Le Bureau a fourni des informations détaillées et statistiques aux fins de l'élaboration : a) du rapport du Secrétaire général sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ; b) du rapport du Conseil de justice interne sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies. Il a présenté sa contribution dans les délais pour tous les rapports | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Prévention ou règlement efficace et rapide des différends sur le lieu de travail grâce au recours aux services du Bureau de l'aide juridique au personnel dans les affaires introduites par des membres du personnel des missions (en pourcentage) | Objectif atteint. Le personnel de maintien de la paix a fait appel au Bureau de l'aide juridique au personnel pour 235 différends, dont 183 ont été résolus | Objectif | 65 |
| | | Estimation | 65 |
| | | Résultats effectifs | 77,8 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|--|-----------------|-----------------|------------------|
| Autres services | | | |
| 1. Prestation de conseils juridiques ou de services de représentation dans le cadre d'affaires introduites par des membres du personnel de maintien de la paix (nombre d'affaires) | 200 | 160 | 80,0 |
| 2. Prestation de conseils juridiques dans les affaires concernant le personnel de maintien de la paix et ayant peu de chances d'aboutir favorablement, en vue de dissuader les requérants de mener ou de poursuivre inutilement des actions en justice (nombre d'affaires) | 150 | 75 | 50,0 |
| 3. Activités de sensibilisation visant à optimiser le recours aux mécanismes de règlement des différends, notamment par la diffusion de documentation sur papier ou au format électronique | 10 | 28 | 280,0 |
| 4. Rapports contenant des statistiques et d'autres informations, notamment concernant les éventuels problèmes d'ordre structurel recensés | 3 | 2 | 66,7 |

Principaux résultats obtenus

122. En résolvant les différends entre les membres du personnel et l'Organisation, le Bureau de l'aide juridique au personnel a participé à l'instauration d'un environnement de travail plus harmonieux. La résolution des différends, en particulier dès leurs débuts, permet de réduire les coûts et contribue à un changement positif de comportement au sein de l'Organisation. Sur les 235 affaires touchant le personnel de maintien de la paix et traitées par le Bureau, 183 ont été résolues sans qu'il soit nécessaire de saisir le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.

123. Les produits effectifs afférents à la prestation de conseils juridiques ou de services de représentation (produits 1 et 2) ont été inférieurs aux prévisions parce que le Bureau s'attendait à ce que la réduction des effectifs de plusieurs missions de

maintien de la paix entraîne une augmentation du nombre d'affaires et s'était donc fixé des objectifs en conséquence. En ce qui concerne les activités de sensibilisation (produit 3), la diffusion d'informations dans le cadre de missions en présentiel a été bien plus importante que prévu en 2022, car les restrictions liées à la pandémie ont été assouplies ou levées, ce qui a permis aux juristes du Bureau de tenir des consultations juridiques en présentiel avec le personnel et d'autres parties prenantes des missions.

2. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

124. Au cours de l'exercice, le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies a fourni des services de règlement à l'amiable des différends dans 713 affaires émanant des opérations de maintien de la paix. Il a poursuivi le dialogue avec le personnel des missions afin de trouver des solutions aux problèmes urgents constatés sur le lieu de travail, de faire connaître les avantages du système informel et d'aider le personnel à acquérir des connaissances et à adopter des comportements et aptitudes nécessaires pour gérer de façon constructive des situations conflictuelles. Il a recensé les problèmes généraux d'ordre systémique ainsi que les causes profondes des différends sur le lieu de travail et en a fait part aux parties intéressées. Il a poursuivi ses activités de promotion de la dignité par la civilité en organisant des ateliers sur la communauté, la civilité et la communication ainsi que des cafés de la civilité et des dialogues sur le racisme au travail pour le personnel de maintien de la paix.

125. Le Bureau a poursuivi ses efforts afin de veiller à ce que tous les membres du personnel aient accès au système informel dans le cadre de son « modèle de mission virtuelle » et de visites en personne. Ce modèle hybride s'est révélé être un bon moyen de maintenir la présence du Bureau malgré les restrictions des déplacements liées à la COVID-19.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Prestation de services de règlement à l'amiable des conflits à 5 % du personnel des opérations de maintien de la paix pouvant y prétendre | Des services ont été fournis à 4,8 % du personnel pouvant y prétendre (713 des 9 559 membres du personnel) | Objectif | 5 |
| | | Estimation | 5 |
| | | Résultats effectifs | 4,8 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|---|-----------------|-----------------|------------------|
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapport du Secrétaire général | | | |
| 1. Rapport annuel à l'Assemblée générale sur les activités du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, y compris des renseignements sur les problèmes systémiques | 1 | 1 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 2. Prestation de services dans le cadre d'au moins 1 040 affaires de médiation, en faisant notamment appel à des ombudsmans et à des médiateurs intervenant sur demande | 1 040 | 713 | 68,6 |
| 3. Activités de sensibilisation et de perfectionnement visant à renforcer les compétences en matière de règlement des différends et de civilité sur le lieu de travail. Parmi les autres activités de communication figurent les visioconférences et les communications en ligne, ainsi que les mises à jour bimensuelles du site Web du Bureau | 40 | 40 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 4. Production et distribution de documents au format électronique et sur papier (dont 2 000 brochures, 300 dépliants et 200 affiches) | 5 500 | 0 | 0,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 5. Visites périodiques et ponctuelles effectuées dans des missions de maintien de la paix pour assurer des services de médiation sur place et renforcer les compétences du personnel en matière de règlement des conflits au moyen d'actions de sensibilisation et d'information | 9 | 2 | 22,2 |
| 6. Visites effectuées dans la zone de mission par l'ombudsman régional de Goma (MONUSCO) pour fournir des services | 10 | 11 | 110,0 |
| 7. Visites effectuées dans la zone de mission par l'ombudsman régionale d'Entebbe (MINUSCA, MINUSS, FISNUA, MINURSO) pour fournir des services | 9 | 2 | 22,2 |
| Activités ou documentation technique | | | |
| 8. Analyse et suivi transversaux de 1 040 affaires visant à déterminer les facteurs à l'origine des différends et des problèmes systémiques, l'objectif étant de garantir un retour régulier d'informations permettant d'améliorer l'organisation des entités concernées (nombre de rapports) | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

126. Entre les vagues successives de la COVID-19, le Bureau a effectué deux visites en présentiel ainsi que des missions virtuelles lorsqu'il n'était pas possible de se rendre sur place (produits 5 et 7). Ces missions, effectuées en personne ou virtuellement, ont été un moyen utile de faire connaître les services du Bureau aux membres du personnel et aux cadres. Elles ont permis de traiter de façon précoce des problèmes liés au lieu de travail sans avoir à recourir aux voies officielles de la justice. Elles ont également permis de renforcer la présence du Bureau pendant cette période éprouvante, notamment dans les lieux d'affectation difficiles, où le personnel souffrait de stress et d'isolement en raison du confinement imposé pendant la pandémie. La production et la distribution de documents au format électronique et sur papier (produit 4) ont été annulées étant donné que la priorité a été donnée aux séances d'information virtuelles.

127. Pour atteindre le plus grand nombre possible de membres du personnel, le Bureau a utilisé diverses publications locales et régionales. Par exemple, le bureau régional d'Entebbe a fait publier des articles dans le bulletin d'information du Centre de services régional d'Entebbe, notamment sur la création au fil des conversations d'un lieu de travail harmonieux à l'ONU et sur la lutte contre le racisme sur le lieu de travail.

I. Bureau de la déontologie

128. Le Bureau de la déontologie a répondu à 92 demandes d'avis et de conseils en matière de déontologie émanant d'opérations de maintien de la paix, procédé à 22 examens des déclarations d'intérêt de candidats à des postes de direction dans ces opérations et continué d'organiser des séances d'information sur la déontologie à l'intention de sept nouveaux hauts fonctionnaires. Il a procédé à l'examen annuel prévu dans le cadre du dispositif de transparence financière ; 1 183 déclarants relevant du budget des opérations de maintien de la paix ont fait l'objet de l'examen portant sur le cycle de déclaration de 2021. Le Bureau a publié ses notes d'orientation annuelles sur la participation à des activités politiques, notamment des manifestations, et le fait d'accepter des cadeaux ou des distinctions honorifiques.

129. Le Bureau a conçu, avec la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, et mis en œuvre le dialogue en cascade de 2021, qui était consacré au thème « Le cadre de responsabilisation du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : Comment bien le comprendre et faire en sorte qu'il fonctionne ? ». Il a également conçu, avec le Bureau des ressources humaines du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le dialogue en cascade de 2022, qui avait pour thème « Les valeurs de l'ONU : Comment les incarner au quotidien ? ». Plus de 33 000 membres du personnel ont participé au dialogue en cascade en 2021.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Sensibilisation accrue aux questions de déontologie du fait de l'augmentation du nombre de demandes de conseils et d'orientation en la matière (nombre de demandes) | Des réponses ont été données à 92 demandes de conseils et d'orientation. Bien que plus élevé que lors des exercices précédents, ce chiffre est inférieur à l'objectif fixé en raison de la transition vers la nouvelle normalité après la pandémie | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 92 |
| ii) Application intégrale du dispositif de transparence financière (en pourcentage) | Le taux d'application a été de 99,9 % | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 99,9 |
| iii) Augmentation du nombre des réunions de sensibilisation et d'information | Objectif atteint. 91 réunions ont été organisées. D'après les formulaires d'évaluation, tous les participants ont jugé les présentations excellentes ou bonnes | Objectif | 30 |
| | | Estimation | 40 |
| | | Résultats effectifs | 91 |
| iv) Pourcentage des demandes de protection contre les représailles ayant fait l'objet d'un examen préliminaire dans les 30 jours suivant la réception de toutes les informations concernant la plainte, conformément aux dispositions de la circulaire du Secrétaire général ST/SGB/2017/2/Rev.1 | Objectif atteint. Le Bureau de la déontologie a examiné toutes les demandes dans un délai de 30 jours à compter de la réception de tous les documents requis | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|---|-----------------|-----------------|------------------|
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 1. Demandes émanant du personnel des missions auxquelles il a été donné suite | 100 | 92 | 92,0 |
| 2. Déclarations de situation financière ou déclarations d'intérêts présentées par le personnel affecté à des postes financés au moyen du budget des missions de maintien de la paix | 1 200 | 1 183 | 98,6 |
| 3. Visites officielles effectuées dans des missions de maintien de la paix (MINUK, MONUSCO, FNUOD et BSLB) | 4 | 2 | 50,0 |
| 4. Projet annuel de dialogue en cascade déployé dans les missions sur le terrain | 1 | 1 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

130. Le Bureau de la déontologie a constaté que le nombre de demandes d'avis et de conseils d'ordre déontologique était progressivement revenu à son niveau habituel, ce qui témoigne de la volonté du personnel des missions de maintien de la paix de respecter de strictes normes de conduite. Il a continué de contribuer aux directives, règlements et règles portant sur des questions déontologiques, notamment dans le cadre de la révision annuelle en cours de la politique de protection des lanceurs d'alerte, ainsi que des directives relatives à l'acceptation de cadeaux et de distinctions honorifiques, aux activités extérieures et à la gestion des conflits d'intérêts, entre autres.

131. Le Bureau a effectué des visites d'information en présentiel à la MINUK et à la FNUOD et a mené des missions d'information à distance à l'intention de la MONUSCO et de la Base de soutien logistique de Brindisi en raison des restrictions des déplacements qui ont continué d'être imposées du fait de la pandémie (produit 3). Dans le cadre de ces sessions d'information, il a continué de concevoir et d'organiser des ateliers ciblés, qui ont aidé à déterminer les domaines d'intérêt et de préoccupation propres au personnel travaillant sur le terrain. Il a également organisé des réunions-débats générales et fourni des conseils détaillés, au cas par cas, sur divers problèmes de déontologie mis en évidence dans les enquêtes préalables menées sur le terrain. Les réunions-débats et ateliers thématiques ont suscité une large participation et ont été appréciés des participants, ces derniers ayant à l'unanimité déclaré que la qualité des sessions était excellente ou bonne. Au total, 91 sessions d'information ont été organisées à l'intention des missions, soit une nouvelle nette augmentation par rapport à l'exercice précédent (55 sessions). Le Bureau a poursuivi la communication avec les membres du personnel des missions par l'intermédiaire de son site Web et de sa boîte de courrier électronique spécialement consacrée aux questions déontologiques, et a lancé une nouvelle page intranet sur iSeek pour donner au personnel travaillant sur le terrain des informations détaillées sur les services qu'il offre.

132. Le Bureau continue d'optimiser l'utilisation des outils en ligne et à distance pour fournir ses services, mais il sait combien les visites menées sur le terrain en présentiel et les rencontres en personne sont importantes pour ce qui est de mieux faire connaître les services qu'il propose et de susciter la confiance. Il a constaté une hausse du nombre de demandes de conseils déontologiques après une mission menée en personne ainsi qu'une multiplication des demandes au fil des ans. Il estime que l'augmentation du nombre de demandes de conseils déontologiques constatée en 2021/22 témoigne de la confiance que lui accorde le personnel, ainsi que de l'intérêt croissant de celui-ci pour les normes d'intégrité et de déontologie ainsi qu'une plus grande confiance dans les mécanismes établis par l'Organisation pour encourager le respect de la déontologie, la transparence et la responsabilité.

J. Bureau des affaires juridiques

133. Le Bureau des affaires juridiques a aidé les opérations de maintien de la paix à s'acquitter efficacement de leurs mandats respectifs dans le respect du droit international, et a contribué à améliorer la gestion administrative et financière des opérations et des activités de maintien de la paix de l'Organisation, en donnant des conseils juridiques, en atténuant les risques juridiques et en limitant la responsabilité juridique liée à ces opérations et activités. Chaque année, le Bureau contribue dans une large mesure à la réalisation de ces objectifs, et les indemnités dont l'Organisation est redevable au titre des opérations de maintien de la paix ont diminué considérablement, grâce aux services de représentation, à l'assistance et aux conseils juridiques qu'il fournit.

134. Le Bureau a fourni une assistance et des conseils juridiques sur les nombreuses fonctions d'appui relatives aux activités et aux opérations de maintien de la paix, notamment : la portée du mandat ; l'élaboration de règles d'engagement, de principes directeurs et d'instructions permanentes ; le respect des privilèges et immunités des missions et des membres de leur personnel ; les accords avec les gouvernements ; les achats et la sous-traitance des activités de logistique ; le règlement des différends et le traitement des plaintes ; l'application et le renforcement des mesures de responsabilité mises en place par l'Organisation ; l'interprétation et l'application du Règlement financier et des règles de gestion financière ainsi que du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation et des réformes correspondantes ; la représentation du Secrétaire général dans le système d'administration de la justice.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Les indemnités dues par l'Organisation au titre des opérations et activités de maintien de la paix sont réduites au minimum par rapport aux montants réclamés (pourcentage du montant initialement réclamé) | Objectif atteint. Les indemnités demandées au titre des opérations de maintien de la paix, qui s'élevaient à 13 601 213 dollars au total, ont été ramenées à 200 000 dollars, soit 1,5 % du montant initialement réclamé, à l'issue de procédures de règlement à l'amiable En outre, grâce aux recours formés devant le Tribunal d'appel des Nations Unies, le Bureau a réduit de 156 553 dollars le montant des indemnités accordées par le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies dans des jugements concernant les opérations de maintien de la paix | Objectif | 40 |
| | | Estimation | 40 |
| | | Résultats effectifs | 1,5 |
| ii) Absence de cas, hormis ceux de renonciation volontaire, dans lesquels le statut, les privilèges et les immunités de l'Organisation ne sont pas respectés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix | Objectif atteint. Les privilèges et immunités ont été respectés dans tous les accords relatifs au maintien de la paix examinés par le Bureau et, hormis lorsque la levée a été prononcée, dans toutes les procédures juridiques concernant l'Organisation ou ses fonctionnaires et touchant à des questions de maintien de la paix | Objectif | 0 |
| | | Estimation | 0 |
| | | Résultats effectifs | 0 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|--|-----------------|-----------------|------------------|
| Services d'appui administratif | | | |
| Gestion d'ensemble | | | |
| Prestation d'une assistance ou d'un appui juridiques sur les questions ou dans les cas suivants : | | | |
| 1. Avis formulés sur le cadre réglementaire des missions de maintien de la paix, notamment leur mandat et leur gouvernance, les accords institutionnels et opérationnels (par exemple accords sur le statut des forces, accords sur le statut des missions et autres accords analogues), les questions générales de droit international public, les règles d'engagement et les mesures de lutte contre la piraterie, y compris la négociation, ainsi que l'interprétation et l'application des accords conclus avec les gouvernements, les organisations internationales et les autres partenaires à cet égard | 395 | 396 | 100,3 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 2. Avis formulés sur les arrangements logistiques et autres dispositifs d'appui (par exemple lettres d'attribution, mémorandums d'accord, accords-cadres de coopération, dons ou accords similaires) arrêtés avec des gouvernements, d'autres organisations internationales et partenaires internationaux et des entités des Nations Unies | 50 | 98 | 196,0 |
| 3. Avis formulés sur la coopération avec les tribunaux pénaux internationaux spéciaux et autres juridictions à caractère international ou mixte dans le cadre de leurs activités découlant des opérations de maintien de la paix ou s'y rapportant, ainsi que sur les commissions de vérité et d'autres commissions créées dans le cadre des opérations de maintien de la paix, dont les mécanismes d'enquête sur les allégations de violations généralisées et systématiques du droit humanitaire et du droit des droits humains | 120 | 127 | 105,8 |
| 4. Avis formulés sur les aspects commerciaux, notamment les contrats et la passation de marchés importants de fournitures, de services logistiques, d'assurance, de services de déminage et d'opérations similaires, la liquidation des actifs et les opérations d'affrètement pour les transports aériens et maritimes | 595 | 549 | 92,3 |
| 5. Avis formulés sur les réclamations nées de litiges en matière contractuelle, les demandes d'indemnisation du personnel de l'ONU en cas d'invalidité ou de décès et les demandes d'indemnisation présentées au titre de la responsabilité civile en cas de dommage matériel, de dommage corporel ou de décès, y compris les demandes découlant d'accidents d'avion ou d'attaques menées contre les locaux ou le personnel de l'Organisation | 90 | 233 | 258,9 |
| 6. Avis formulés sur les questions financières, y compris l'élaboration et l'interprétation du Règlement financier et des règles de gestion financière, les opérations de trésorerie ainsi que les arrangements de séquestre et les arrangements bancaires complexes touchant les opérations de maintien de la paix | 15 | 37 | 246,7 |
| 7. Nombre d'affaires d'arbitrage ou de contentieux gérées par le Bureau des affaires juridiques pendant l'exercice | 3 | 3 | 100,0 |
| 8. Avis formulés sur la défense des privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies et de ses opérations de maintien de la paix devant les instances judiciaires, quasi judiciaires et administratives | 65 | 71 | 109,2 |
| 9. Avis formulés sur l'application du principe de responsabilité, la déontologie et la discipline au sein du personnel de l'ONU et du personnel associé, y compris en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles, et appui et conseils y relatifs fournis aux équipes déontologie et discipline, aux fins des enquêtes internes et externes et dans le contexte de la coopération de l'Organisation, dans le cadre de ses privilèges et immunités, avec les autorités des États Membres | 76 | 83 | 109,2 |
| 10. Avis formulés sur les questions liées au personnel, notamment l'interprétation et l'application du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation, les questions intéressant les droits et obligations des fonctionnaires et les prestations et indemnités | 175 | 161 | 92,0 |
| 11. Cas de représentation du Secrétaire général devant le Tribunal d'appel des Nations Unies | 20 | 28 | 140,0 |
| 12. Avis formulés sur les questions et affaires qui relèvent du système d'administration de la justice | 240 | 183 | 76,3 |
| 13. Avis formulés sur les aspects juridiques de la sécurité, y compris l'application du Manuel des politiques de sécurité et des directives connexes | 50 | 48 | 96,0 |
| 14. Participation aux travaux de comités permanents et autres comités, à des enquêtes spéciales, à des séances de formation et à des débats d'autres instances institutionnelles concernant les opérations de maintien de la paix, ainsi qu'à la formulation et à l'examen de politiques, de rapports, d'accords-cadres, d'orientations et de procédures opérationnelles | 120 | 159 | 132,5 |
| 15. Avis formulés sur les aspects juridiques des technologies innovantes utilisées dans les activités des opérations de maintien de la paix, y compris celles qui s'appliquent à l'appréciation de la situation et à la surveillance | 20 | 19 | 95,0 |
| 16. Avis formulés sur la création de commissions d'enquête et de groupes d'experts chargés d'examiner les questions liées aux opérations de maintien de la paix, fourniture d'une assistance technique et juridique à ces commissions et groupes et suivi de leurs résultats | 50 | 48 | 96,0 |

Principaux résultats obtenus

135. Le Bureau des affaires juridiques a grandement contribué à l'exécution du mandat des opérations de maintien de la paix en dispensant, à plusieurs centaines d'occasions, des avis juridiques écrits et oraux à ses clients internes, comme indiqué dans les produits. Il a contribué à atténuer les risques juridiques et à limiter la responsabilité juridique de l'Organisation en la défendant dans les litiges concernant les opérations de maintien de la paix. Les indemnités demandées au titre des opérations de maintien de la paix, qui s'élevaient à 13 601 213 dollars, ont été ramenées à 200 000 dollars, soit 1,5 % du montant initialement réclamé, à l'issue de procédures de règlement à l'amiable. En outre, grâce aux recours formés devant le Tribunal d'appel des Nations Unies, le Bureau a réduit de 156 553 dollars le montant des indemnités accordées par le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies dans des jugements concernant les opérations de maintien de la paix.

136. Le Bureau a représenté le Secrétaire général dans 28 affaires devant le Tribunal du contentieux administratif, ce qui est supérieur aux 20 affaires prévues (produit 11). Pour qu'une procédure soit engagée devant le Tribunal d'appel des Nations Unies, les fonctionnaires concernés doivent former un recours. Les produits 2, 5, 6 et 14 ont été plus élevés que prévu en raison de l'appui et de l'assistance juridiques fournis dans le cadre de la mise en place à l'échelle du système du mécanisme d'évacuation sanitaire relatif à la COVID-19, lequel a pour but d'évacuer et de traiter les membres du personnel des Nations Unies ou du personnel affilié œuvrant sur le terrain qui sont gravement malades de la COVID-19. Par ailleurs, depuis la fin de 2020, le Bureau dispense des avis au Département de l'appui opérationnel et facilite la conclusion des accords de contribution entre institutions et avec les gouvernements en vue de l'achat et de l'administration de vaccins contre la COVID-19 destinés au personnel des Nations Unies sur le terrain, dans le cadre du programme de vaccination à l'échelle du système.

K. Département de la communication globale

137. Le Département de la communication globale a continué de coopérer avec le Département des opérations de paix afin de fournir aux missions un appui en matière de communication stratégique, notamment en collaborant étroitement avec ses partenaires au Siège et en assurant la liaison avec les composantes chargées de la communication stratégique et de l'information dans les missions de maintien de la paix, conformément à la stratégie de mise en œuvre « Action pour le maintien de la paix Plus ». Il a notamment prêté assistance aux missions dans le cadre de leurs communications relatives à la COVID-19 ; organisé un atelier annuel de formation et des tables rondes sur des questions telles que les campagnes de communication en ligne, la désinformation, la désinformation et les discours de haine, la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, les relations avec les médias, l'innovation et la transformation numérique ; prêté assistance et conseil sur les stratégies de communication des missions, notamment pour ce qui était des communications de crise et des plans de travail ; entamé la phase suivante de la campagne Service et sacrifice, qui met en avant les contributions apportées par les Casques bleus ; contribué à l'examen des questions liées à la communication au sein des groupements tactiques intégrés ; assuré l'appui aux sites Web hébergés par les missions ; évalué les candidats à des postes sur le terrain dans le domaine de l'information ; mené des campagnes médiatiques ciblées auprès des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ; établi des liens entre les missions de maintien de la paix, d'une part, et le réseau mondial des centres d'information des Nations Unies et d'autres plateformes du Département, d'autre part ; produit, collecté et diffusé des enregistrements vidéo. Le Département a continué à travailler main dans la main avec le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et le Bureau de la Coordinatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de

l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles en vue de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les opérations de maintien de la paix, notamment en organisant deux ateliers de formation à l'intention du personnel hors Siège sur les stratégies de communication sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|--|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Les opérations de maintien de la paix se déclarent globalement satisfaites de la qualité de l'appui fourni en matière de communication stratégique et d'information (en pourcentage) | Objectif atteint. Toutes les missions qui ont répondu à l'enquête ont indiqué que l'appui fourni était très bon ou satisfaisant | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 90 |
| | | Résultats effectifs | 90 |
| ii) Les articles distribués sont diffusés ou repris sur des sites Web d'information par au moins 5 médias à vocation régionale (en pourcentage) | Objectif atteint. 60 % des articles distribués ont été diffusés ou repris sur des sites Web d'information par au moins 5 médias à vocation régionale | Objectif | 60 |
| | | Estimation | 60 |
| | | Résultats effectifs | 60 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|---|-----------------|-----------------|------------------|
| Services fonctionnels | | | |
| 1. Conseils stratégiques et services de soutien fournis aux opérations de maintien de la paix en collaboration avec le Département des opérations de paix | 10 | 10 | 100,0 |
| 2. Déplacements dans les zones de mission des opérations de maintien de la paix pour fournir sur place des conseils et un appui en matière de communication | 1 | 0 | 0,0 |
| 3. Séminaire de formation spécialisée d'une semaine organisé et facilité, en coopération avec le Département des opérations de paix et le Département de l'appui opérationnel, à l'intention de 30 agents chargés, dans les missions et au Siège, de l'information concernant le maintien de la paix | 1 | 1 | 100,0 |
| 4. Hébergement, gestion et actualisation d'environ 100 pages Web sur le site des opérations de maintien de la paix en langue anglaise, en collaboration avec le Département des opérations de paix | 100 | 100 | 100,0 |
| 5. Coordination de la tenue à jour du site Web consacré au maintien de la paix dans les autres langues officielles de l'Organisation | 5 | 5 | 100,0 |
| 6. Prise en charge, pour le compte des missions et avec le Département des opérations de paix et le Bureau de l'informatique et des communications, de la coordination du système de gestion des sites Web des missions, pour garantir la cohérence de la présentation et du contenu des sites et limiter autant que possible les coûts d'administration incombant aux missions | 10 | 10 | 100,0 |
| 7. Campagnes d'information auprès des pays fournissant des contingents ou du personnel de police sur les activités des missions, au moyen de communiqués de presse, photos et articles adressés aux principaux médias, aux pouvoirs publics et aux représentations permanentes des pays concernés, et par l'intermédiaire du réseau des centres et services d'information des Nations Unies pour ce qui est des questions touchant la participation de tel ou tel pays à une opération de maintien de la paix | 45 | 45 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Activités ou documentation technique | | | |
| 8. Reportages de qualité produits chaque mois sur des thèmes liés au maintien de la paix et diffusés par UNifeed, ONU Info et les médias sociaux | 30 | 22 | 73,3 |
| 9. Vidéos sur des questions intéressant le maintien de la paix téléchargées et hébergées chaque mois sur la télévision en ligne des Nations Unies et sur la chaîne YouTube de l'ONU | 8 | 22 | 275,0 |
| 10. Reportages de fond produits par an sur des thèmes relatifs au maintien de la paix pour la série « L'ONU en action » et distribués à des organes de presse audiovisuelle du monde entier | 5 | 6 | 120,0 |
| 11. Vidéos produites à des fins autres que la diffusion mettant en avant le travail des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police | 2 | 10 | 500,0 |

Principaux résultats obtenus

138. Le Département a continué de fournir aux missions de maintien de la paix des Nations Unies conseils, orientations et soutien en matière de communication stratégique, notamment en organisant un atelier d'une semaine sur cette question à l'intention du personnel des missions. Il a poursuivi ses activités d'information auprès des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour mettre en valeur le service et le sacrifice de leur personnel et les résultats des opérations de paix. Il a continué de contribuer aux pages consacrées aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, y compris au site Web multilingue. Il a en outre apporté un appui en matière de communication aux missions dans le cadre de la riposte à la COVID-19 et a dispensé des conseils et des formations sur la question de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

139. En raison des restrictions des déplacements imposées par la COVID-19 et n'ayant pas été en mesure de remplacer du personnel en congé de maladie, le Département n'a pas pu effectuer les visites sur le terrain qu'il avait prévues (produit 2) pour fournir des orientations sur place. La pandémie a également eu une incidence sur le nombre d'articles publiés concernant le maintien de la paix, les manifestations organisées ayant été moins nombreuses que prévu (produit 8). Le nombre de vidéos et d'autres types de contenu a toutefois été supérieur à ce qui avait été prévu initialement (produits 9 à 11).

L. Département de la sûreté et de la sécurité

140. Le Département de la sûreté et de la sécurité a continué d'épauler le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et de permettre aux activités relatives aux programmes et aux mandats de se dérouler avec un niveau de risque acceptable, malgré la forte pression exercée par les restrictions dues à la COVID-19. Lorsque ces restrictions ont été assouplies, il a adopté une approche fondée sur les risques pour ce qui est des voyages dans les missions de maintien de la paix, tout en respectant les consignes imposées aux voyageurs par chaque pays. Pendant l'exercice, il s'est concentré sur les zones de mission à haut risque, les missions en transition et les missions qui examinaient les activités opérationnelles de sécurité conformément aux politiques et procédures du système de gestion de la sécurité. Il s'est employé en priorité à effectuer des visites d'assistance dans les missions de maintien de la paix à haut risque (MINUSMA, MINUSCA, MONUSCO et MINUSS) afin de leur fournir sur place des conseils et un appui propres à répondre à leurs problèmes de sécurité. Pour les missions dans lesquelles il n'a pas pu se rendre physiquement, il a tenu des réunions en ligne individuelles pour s'assurer que les objectifs du système de gestion de la sécurité étaient atteints. Des réunions ont régulièrement eu lieu à distance, mais

l'expérience a montré que l'interaction en face à face (en personne) est irremplaçable lorsqu'il s'agit d'effectuer des visites d'évaluation de la sécurité, de former le personnel chargé de la sécurité dans les missions aux nouvelles politiques et procédures adoptées dans le cadre du système de gestion de la sécurité ou de procéder à des vérifications physiques essentielles concernant les programmes de gestion de la sécurité mis en œuvre sur le terrain, en particulier dans les zones reculées. Les visites destinées à fournir une assistance en matière de sécurité sont également indispensables, car elles sont l'occasion d'aborder des questions de sécurité avec les homologues du gouvernement hôte dans la capitale et dans d'autres lieux.

141. En outre, les modalités de retour dans les locaux, les restrictions liées à la COVID-19, les situations de crise et les aléas naturels ont entraîné une demande continue et accrue de services psychosociaux. Le Département a pris des mesures préventives pour atténuer l'impact psychosocial et s'y préparer et a assuré, dans la mesure du possible, des services d'appui psychosocial et des consultations avec les cadres en présentiel et en ligne, ainsi qu'organisé des séances de renforcement des capacités à l'intention du personnel.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Mise en œuvre dans toutes les missions de maintien de la paix du dispositif de gestion des risques de sécurité et de plans de sécurité actualisés (en pourcentage) | Objectif atteint. 76 examens de la gestion des risques de sécurité ont été effectués et 64 plans de sécurité ont été examinés pour 64 zones dans 11 missions de maintien de la paix et 2 bases de soutien | Objectif | 90 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |

Produits livrés

| Produits | Produits prévus | Produits livrés | Taux d'exécution |
|--|-----------------|-----------------|------------------|
| Services d'appui administratif | | | |
| Gestion d'ensemble | | | |
| 1. Coordination du programme de réaffectations encadrées des agents de la sécurité | 1 | 2 | 200,0 |
| 2. Aide à l'établissement de listes de candidats dans la catégorie d'emplois Sécurité en vue de permettre une sélection immédiate des candidats correspondant aux postes devenus vacants dans les missions (nombre de missions) | 11 | 11 | 100,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 3. Organisation de visites dans 11 missions et 2 bases de soutien (Base de soutien logistique des Nations Unies et Centre de services régional d'Entebbe), afin d'examiner les dispositions prises en matière de gestion de la sécurité, d'évaluer l'état de préparation aux crises et de formuler des recommandations y relatives ; organisation, en marge de ces visites, de réunions d'information sur la gestion du dispositif de sécurité et les principes connexes ainsi que les nouveaux problèmes ou risques liés à la sécurité, à l'intention des équipes de coordination du dispositif de sécurité présentes sur place (nombre de visites) | 19 | 20 | 105,3 |
| 4. Rapports d'évaluation stratégique des risques ou comptes rendus de visites de liaison et d'information effectuées auprès d'opérations de maintien de la paix sur la question | 4 | 3 | 75,0 |
| 5. Visites d'évaluation des besoins et tenue d'ateliers sur la gestion du stress à l'intention du personnel de missions de maintien de la paix (nombre de visites) | 5 | 0 | 0,0 |
| 6. Déploiement de responsables du soutien antistress dans des missions de maintien de la paix en | 4 | 1 | 25,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| réponse aux crises et aux situations d'urgence (nombre de responsables déployés) | | | |
| 7. Rapports d'évaluation des besoins en formation portant sur les groupes chargés de la formation en matière de sécurité ainsi que les installations et le matériel de formation connexe dans les missions de maintien de la paix | 3 | 1 | 33,3 |
| Activités ou documentation technique | | | |
| 8. Examen continu du dispositif de gestion des risques de sécurité dans 11 missions et 2 bases de soutien (Base de soutien logistique des Nations Unies et Centre de services régional d'Entebbe) et fourniture de conseils et d'orientations à l'intention des hauts responsables des missions sur les mesures de gestion des risques de sécurité facilitant l'exécution des mandats | 13 | 13 | 100,0 |
| 9. Apport de conseils pour les budgets de sécurité de 11 missions et 2 bases de soutien (Base de soutien logistique des Nations Unies et Centre de services d'Entebbe) | 13 | 13 | 100,0 |
| 10. Contributions aux rapports sur la sécurité établis chaque jour par le Département de la sûreté et de la sécurité et aux comptes rendus d'incidents faits à l'intention des interlocuteurs compétents relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies (nombre de contributions) | 261 | 291 | 111,5 |
| 11. Examen et actualisation des modules de formation portant sur l'analyse des informations ayant trait aux menaces à la sécurité et sur la définition de pratiques exemplaires pour toutes les missions (nombre de modules de formation) | 7 | 7 | 100,0 |
| 12. Examen et actualisation des enseignements tirés de l'analyse des informations relatives aux menaces pesant sur la sécurité et de la définition de pratiques exemplaires pour toutes les missions (nombre d'enseignements) | 29 | 29 | 100,0 |
| Séminaires | | | |
| 13. Stages de formation à l'intention des agents habilités (nouveaux chefs et chefs adjoints de mission) (nombre de stages) | 10 | 11 | 110,0 |
| 14. Organisation d'ateliers annuels à l'intention des responsables de la sécurité des missions, de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du Centre de services régional d'Entebbe (nombre de responsables formés) | 20 | 29 | 145,0 |
| 15. Cours théoriques et pratiques d'analyse des conditions de sécurité visant à améliorer les méthodes d'analyse et d'appréciation de la situation et de communication de l'information dans le cadre des missions de maintien de la paix (nombre de cours) | 2 | 1 | 50,0 |
| 16. Formation des analystes des informations sur la sécurité des missions de maintien de la paix dans le cadre des cours théoriques et pratiques d'analyse des conditions de sécurité (nombre de personnes formées) | 40 | 16 | 40,0 |
| 17. Formation et certification de conseillers en poste dans les opérations de maintien de la paix dans le domaine des techniques de prévention et de gestion du stress traumatique (nombre de conseillers formés) | 10 | 10 | 100,0 |
| 18. Organisation d'ateliers de formation d'agents d'entraide (nombre d'ateliers) | 3 | 1 | 33,3 |
| 19. Formation et certification des agents d'entraide (nombre d'agents formés et certifiés) | 30 | 38 | 126,7 |
| 20. Formation des agents et officiers de la sécurité, gardes et responsables de formation aux politiques et procédures relatives à la sûreté et à la sécurité, notamment en ce qui concerne les politiques et tactiques d'emploi de la force, le recours à des mesures tactiques létales ou non, le comportement à adopter en cas d'attaque de tireur « actif », la conduite défensive et les manœuvres d'évitement, la sécurité incendie, les gestes de premiers secours et de réanimation cardiorespiratoire, l'utilisation d'un défibrillateur automatique externe et de trousse médicales d'urgence, et formation aux consignes de sécurité de base (sécurité physique, sécurisation des accès, procédures de filtrage, techniques de contre-surveillance) (nombre de membres du personnel formés) | 140 | 37 | 26,4 |
| 21. Évaluation, certification et renouvellement de la certification des compétences des responsables de la formation armes à feu et formateurs des instructeurs des missions dans le domaine des tactiques létales et non létales (nombre d'instructeurs certifiés) | 14 | 17 | 121,4 |
| 22. Agents de protection rapprochée dans les missions de maintien de la paix certifiés | 36 | 7 | 19,4 |
| 23. Agents de protection rapprochée dans les missions de maintien de la paix recertifiés | 34 | 7 | 20,6 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations | | | |
| Autres services | | | |
| 24. Examen et actualisation des instructions permanentes d'ordre technique destinées à aider les missions dans la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion de renseignements sur les menaces relatives à la sécurité (nombre de chapitres) | 9 | 9 | 100,0 |
| 25. Fourniture de directives d'ordre technique à l'intention des conseillers en poste dans les missions de maintien de la paix (nombre de conseillers) | 10 | 10 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 26. Prestation de conseils et de soutien techniques à l'intention des responsables du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel au Siège, sur les questions d'ordre psychosocial, notamment les stratégies afférentes aux interventions d'urgence et aux réductions d'effectifs (nombre de problèmes ou de cas traités) | 8 | 8 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

142. L'environnement opérationnel a été marqué par de nouvelles menaces pesant sur la sécurité et le Département a donc dû effectuer de nombreuses visites auprès de la MINUSMA, y compris au niveau de la direction, ce qui a aidé la Mission à élaborer une stratégie pour améliorer la relation de travail avec les autorités du pays hôte. Malgré les risques pour la sécurité causés par une éruption volcanique, la maladie à virus Ebola et la transition de la gestion de la sécurité, le Département a procédé à des visites auprès de la MONUSCO pour s'assurer de la configuration intégrée de la Mission et pour aider à la transition vers une équipe de pays des Nations Unies. La visite destinée à fournir une assistance en matière de sécurité à la MINURSO a offert l'occasion de donner sur place des conseils au sujet de l'examen du système d'habilitation de sécurité, du système d'information sur les incidents touchant à la sécurité, des bases de données des locaux, du rétablissement du dispositif de personnes relais pour les questions de sécurité et du système d'alerte par SMS. La MINUSS a examiné en continu les effets du processus relatif à l'Accord de paix revitalisé sur la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux des Nations Unies. Dans ce contexte, la visite d'assistance du Département a permis de réévaluer les besoins en matière de sécurité et d'élaborer des directives sur la gestion de la sécurité physique des locaux de la Mission.

143. Par l'intermédiaire du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, le Département a publié de nouvelles politiques et orientations ou des versions révisées, y compris : un cadre de responsabilités applicable au système de gestion de la sécurité ; une politique et des orientations sur la sécurité des vols commerciaux ; une politique révisée sur les engins explosifs improvisés ; des directives sur les considérations de sécurité en cas de crise ; des directives sur la réalisation des activités dans un environnement dangereux ; une stratégie en faveur du bien-être psychosocial. Le Département a mis au point cette stratégie afin de répondre à l'ensemble des besoins psychosociaux du personnel de sécurité intégré. Il a été décidé que la stratégie ferait partie des priorités du Département et s'appliquerait à tout le personnel de sécurité intégré, y compris au personnel des opérations de maintien de la paix. Les recommandations formulées pour faciliter la tenue des cours théoriques et pratiques d'analyse des conditions de sécurité ont été décrites en détail, notamment concernant l'acquisition, la collecte, l'analyse et la diffusion des informations sur les menaces pesant sur la sécurité.

144. Face à la crise sanitaire et aux restrictions de déplacement qui en ont résulté, un seul des deux cours théoriques et pratiques d'analyse des conditions de sécurité a été dispensé, d'où un nombre plus faible d'analystes de sécurité formés (produits 15 et 16). Un nombre élevé d'interactions en personne entre l'animateur ou l'animatrice et les participants est requis pour ces cours, de même que des interactions entre les participants. La formation d'agents d'entraide a été transformée en un programme de formation en deux parties, comprenant une partie en ligne et une partie en présentiel. Le Département a pu mener à bien la partie en ligne axée sur les connaissances et former partiellement 38 agents d'entraide issus de missions de maintien de la paix (produit 19). Cependant, la partie en présentiel axée sur les compétences n'a pas été mise en œuvre en raison du prolongement des mesures de confinement au moment du

voyage prévu (produit 18). Du 25 avril au 13 mai 2022, grâce à l'assouplissement progressif des restrictions des déplacements, le Département a pu organiser un stage de formation à l'intention des responsables de la formation armes à feu et des instructeurs à la FINUL. Ce cours a abouti à la certification de 12 membres du personnel de sécurité de six missions de maintien de la paix (produit 21). Deux autres stages de formation à la sécurité ont pu être tenus à la MINUSCA et à la Base de soutien logistique des Nations Unies (produit 20). Les responsables et instructeurs formés joueront un rôle clé dans la certification et la recertification de leurs propres agents de sécurité pour ce qui est du maniement des armes à feu. En outre, trois des instructeur(trice)s du Département ont été dûment formé(e)s à la conduite défensive et deux aux tactiques défensives. Le nombre moins élevé que prévu d'évaluations des besoins en matière de gestion du stress (produit 5) et de responsables du soutien antistress déployés (produit 6) s'explique par le fait qu'il était toujours difficile de voyager en raison des risques liés à la COVID-19 et des mesures de confinement. Toutefois, les activités menées ont été complétées par une assistance en ligne lorsque cela était possible. Le nombre d'évaluations des besoins en formation (produit 7) a été plus faible qu'escompté du fait, dans un premier temps, des restrictions des déplacements imposées face à la crise sanitaire, puis du manque de préparation des missions. Moins de membres du personnel que prévu ont pu être formés (produit 20), car le nombre d'activités de formation en présentiel était limité, ce qui tient aux restrictions liées à la COVID-19, et ce type d'activité exige des interactions en personne. Le nombre d'agents de protection rapprochée des missions certifiés ou recertifiés (produits 22 et 23) a également été inférieur aux prévisions, étant donné que la pandémie a limité le nombre de cours dispensés au second semestre de 2021.

M. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

145. Pendant l'exercice, le secrétariat du Comité consultatif a fourni à ce dernier des conseils et un appui technique sur les questions de politique générale ou de procédure, notamment en examinant et analysant les propositions formulées par le Secrétaire général dans ses rapports en ce qui concerne le maintien de la paix. Dans la lignée des méthodes de travail adoptées lors de la pandémie, il a continué de faciliter la réalisation des travaux du Comité consultatif selon des modalités hybrides et a systématiquement produit des rapports de qualité dans les délais impartis. Il a également fourni des analyses préparatoires, des conseils de fond et un appui technique plus poussés dans le cadre des délibérations du Comité sur des questions toujours plus complexes (demandes de crédits, propositions de réforme ou d'orientations et questions intersectorielles).

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|--|---------------------------------|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Tous les rapports du Comité consultatif sont présentés dans les délais prévus | Objectif atteint | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| | | | |

| | | | |
|---|------------------|---------------------|-----|
| ii) Tous les rapports du Comité consultatif sont exempts d'erreur | Objectif atteint | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| | | | |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| <i>Assemblée générale</i> | | | |
| <i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i> | | | |
| Services fonctionnels pour les réunions | | | |
| 1. Fourniture de conseils et d'un appui fonctionnels et techniques aux réunions du Comité consultatif | 120 | 120 | 100,0 |
| 2. Fourniture d'un appui fiable en temps voulu aux réunions du Comité consultatif | 1 | 1 | 100,0 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires | | | |
| 3. Production de rapports solidement documentés et exacts sur le plan technique, qui reflètent pleinement les vues du Comité consultatif | 45 | 45 | 100,0 |
| Autres services | | | |
| 4. Calendrier des réunions : calendrier bien conçu, laissant une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'examen de résolutions et de décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ainsi que la présentation ponctuelle de rapports de façon à produire la documentation dans les délais | 120 | 120 | 100,0 |

Principaux résultats obtenus

146. Le secrétariat du Comité consultatif a apporté à ce dernier un appui efficient et efficace tout au long de l'exercice 2021/22 et a facilité ses délibérations sur les questions de maintien de la paix. Malgré les répercussions persistantes de la pandémie, le manque de personnel dû aux taux de vacance plus élevés que prévu et la complexité accrue des questions à traiter, le secrétariat a été en mesure de produire des rapports de haute qualité sur les questions de maintien de la paix dans les délais prévus, comme en témoignent ses résultats durant l'exercice.

N. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

147. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a continué d'épauler les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et les États Membres en leur fournissant des conseils, des analyses, un soutien opérationnel, des formations et des orientations en matière de droits humains. Il a continué d'appuyer la MINUSMA, la MINUSCA et la MONUSCO en établissant des orientations de planification stratégique et de politique générale et en intégrant la question des droits humains dans le programme relatif à la paix et à la sécurité au Siège, ainsi que de promouvoir le respect du droit international humanitaire et des obligations relatives aux droits humains par les partenaires régionaux de l'Organisation. Parmi les résultats notables, on peut citer : la signature, en décembre 2021, du projet Union africaine-Union européenne-ONU pour le renforcement et la mise en œuvre du cadre de conformité et de responsabilisation de l'Union africaine applicable aux opérations de soutien à la paix ; des séances d'information sur les droits humains dans le contexte du maintien

de la paix à l'intention des pays contributeurs de contingents ou de personnel de police au sein du Comité spécial des opérations de maintien de la paix ; une visite d'appui logistique auprès de la MINUSMA pour aider à la planification stratégique et à la mise en œuvre de sa politique de diligence voulue en matière de droits humains ; le renforcement des mécanismes de coordination et de décision relatifs à la politique de diligence voulue en matière de droits humains ; l'élaboration d'une stratégie d'application des recommandations visant à renforcer la prise en compte des droits humains dans les opérations de paix des Nations Unies, sur la base des enseignements tirés de l'expérience. Le Haut-Commissariat a également continué de prêter assistance au Département des opérations de paix dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix, en faisant des points de situation à l'intention des États Membres, et de contribuer de façon importante à l'élaboration et à l'organisation de cours de formation à l'intention du personnel en tenue. En outre, il a œuvré pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, apporté une assistance juridique aux victimes de ces fléaux, fourni des conseils sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains dans les enquêtes sur ce type d'atteintes et assuré un suivi des préoccupations auprès des États Membres.

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation escomptée a) : Communication plus efficace au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents d'informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

| Indicateurs de succès prévus | Indicateurs de succès effectifs | Mesure des résultats | |
|---|---|----------------------|---------|
| | | | 2021/22 |
| i) Résolutions du Conseil de sécurité relatives aux opérations de maintien de la paix prenant en compte les questions liées aux droits humains (en pourcentage) | Objectif atteint. Les résolutions du Conseil de sécurité sur le renouvellement des mandats de la MINUSMA, de la MINUSCA, de la MONUSCO, de la MINUSS et de la FISNUA tiennent compte des questions liées aux droits humains | Objectif | 100 |
| | | Estimation | 100 |
| | | Résultats effectifs | 100 |
| ii) Présentation aux États Membres d'exposés et de rapports circonstanciés sur la question des droits humains | Objectif atteint. Des rapports mensuels, des rapports trimestriels, des rapports thématiques et des comptes rendus d'incident ont été produits par la MINUSMA, la MINUSCA et la MONUSCO et communiqués aux États Membres. Des réunions d'information ont été tenues par des experts à l'intention des États Membres siégeant au Conseil de sécurité. Des exposés informels ont été présentés aux comités des sanctions pour la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Soudan du Sud | Objectif | 35 |
| | | Estimation | 35 |
| | | Résultats effectifs | 36 |

Réalisation escomptée b) : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

| | | | |
|---|---|---------------------|---|
| i) Prise en compte du caractère prioritaire des droits humains dans les concepts de mission, les analyses des conflits, les cadres stratégiques, les examens des effectifs et budgets, nouveaux ou actualisés | Objectif atteint. Le Haut-Commissariat a procédé à l'examen ou contribué à l'examen ou à l'établissement de 8 concepts de mission, plans de mission, stratégies de transition et budgets actualisés. Dans ce cadre, il a notamment : participé aux travaux de l'équipe spéciale intégrée sur la planification de la transition (en soutien à la MONUSCO) ; donné des conseils stratégiques sur la prise en compte des droits humains dans la reconfiguration de la FISNUA ; apporté des conseils techniques en formulant une recommandation sur Abyei ; pris part à l'examen stratégique de l'appui de la MINUSMA au Groupe | Objectif | 8 |
| | | Estimation | 8 |
| | | Résultats effectifs | 8 |

| | | | |
|--|--|---|----------------|
| | des cinq pays du Sahel ; concouru à l'établissement des budgets de la MONUSCO, de la MINUSCA, de la MINUSMA et de la MINUK en ce qui concerne l'intégration des priorités relatives aux droits humains | | |
| ii) Intégration d'éléments relatifs aux droits humains dans les politiques de maintien de la paix et les cours de formation destinés au personnel des missions, notamment les contingents et le personnel de police, et mise en place dans les opérations de maintien de la paix et à l'Union africaine de mécanismes et d'instruments conformes aux grandes orientations en matière de droits humains | Objectif atteint. Les programmes de formation au maintien de la paix de l'ensemble du personnel des missions comprennent des éléments relatifs aux droits humains, et les opérations de maintien de la paix et l'Union africaine ont bénéficié, entre autres : de supports de formation révisés sur la coopération entre civils et militaires ; d'un module en ligne sur la police de proximité ; de supports de formation destinés aux unités de police constituées ; d'une formation à l'intention des responsables nationaux de la planification ; d'un module de formation destiné à la section des relations avec la population ; d'une formation à la protection des enfants à l'intention de la police des Nations Unies ; d'un programme destiné aux hauts responsables. Les droits humains ont été intégrés aux principales politiques de l'ONU et de l'Union africaine, notamment : la proposition conjointe de l'Union africaine et de l'Organisation concernant les objectifs stratégiques, la taille et la composition d'une mission reconfigurée de l'Union africaine en Somalie ; une stratégie de protection de l'enfance Département des opérations de paix-Groupe de cinq pays du Sahel ; les principes directeurs pour intégrer une perspective de genre au travail des forces armées des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix (Guidelines for Integrating a Gender Perspective into the Work of the United Nations Military in Peacekeeping Operations) ; des orientations sur la protection des civils pour les composantes militaires des missions de maintien de la paix ; le Guide à l'usage des quartiers généraux des forces des Nations Unies | Objectif Estimation Résultats effectifs | 25 25 40 |

Produits livrés

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés</i> | <i>Taux d'exécution</i> |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants | | | |
| Documentation destinée aux organes délibérants | | | |
| Rapports du Secrétaire général | | | |
| 1. Contributions, informations et recommandations du HCDH relatives aux droits humains dans les rapports de pays et rapports thématiques que le Secrétaire général présente périodiquement au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale | 10 | 10 | 100,0 |
| 2. Contributions du HCDH au rapport annuel du Secrétaire général sur les mesures spéciales de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles concernant les actes commis dans ce domaine par des forces autres que celles des Nations Unies agissant sous mandat du Conseil de sécurité, et contributions aux rapports trimestriels | 1 | 1 | 100,0 |
| Autres activités de fond | | | |
| Autres services | | | |
| 3. Présentation, à l'intention des organes intergouvernementaux de l'ONU, des États Membres, des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et des organisations régionales, d'exposés sur l'évolution de la situation des droits humains et les activités y relatives dans les opérations de maintien de la paix | 25 | 25 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|--|----------------------------|--|-------------|
| 4. Prestation de conseils stratégiques et techniques sur l'inclusion d'une analyse de la situation des droits humains et des priorités en la matière dans les documents de planification, notamment les concepts de mission, les analyses de conflit, les cadres stratégiques, les examens d'effectifs et les budgets des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et des opérations de maintien de la paix régionales pendant les phases de démarrage, de transition et de réduction des effectifs | 8 | 4 | 50,0 |
| 5. Prestation mensuelle de conseils aux composantes Droits humains des opérations de maintien de la paix sur l'intégration des droits humains, compte tenu de l'évolution de la situation dans la zone des missions concernées | 12 | 12 | 100,0 |
| 6. Examen, sur le plan technique, et approbation avant publication des rapports établis par les composantes Droits humains des opérations de maintien de la paix sur la situation des droits humains | 8 | 8 | 100,0 |
| 7. Prestation mensuelle d'un appui aux composantes Droits humains des opérations de maintien de la paix afin de donner des orientations concernant l'évaluation des risques, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains | 12 | 12 | 100,0 |
| 8. Actualisation des instructions permanentes pour la mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains | 2 | 1 | 50,0 |
| 9. Prestation mensuelle de conseils aux équipes chargées du maintien de la paix intégrées dans la structure régionale, à la Division de la police et au Bureau des affaires militaires sur le renforcement de l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits humains | 12 | 12 | 100,0 |
| 10. Prestation mensuelle de conseils à l'Union africaine et au Bureau des Nations Unies auprès de cette organisation concernant la prise en compte de la problématique des droits humains et de l'analyse relative à la protection lors de la planification, du déploiement et des opérations des contingents et des forces de police menées dans le cadre des opérations de maintien de la paix régionales ou menées conjointement par l'ONU et l'Union africaine | 12 | 12 | 100,0 |
| 11. Intégration d'éléments relatifs aux droits humains, notamment à l'exécution des mandats de protection des civils, dans les politiques et les documents d'orientation du Département des opérations de paix destinés au personnel en tenue et dans les documents d'orientation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles applicables aux opérations de maintien de la paix | 8 | 12 | 150,0 |
| 12. Consultations trimestrielles sur les faits nouveaux ayant une incidence sur l'intégration des droits humains dans le contexte du maintien de la paix, en vue d'établir des priorités stratégiques et de faciliter les activités de planification menées au sein du HCDH et par les composantes Droits humains des opérations de maintien de la paix | 4 | 4 | 100,0 |
| 13. Prestation de conseils en matière de planification, de méthodologie et d'opérations au Département des opérations de paix et au Département de l'appui aux missions sur l'intégration des droits humains dans l'élaboration de dispositifs relatifs au respect de ces droits au titre des dispositifs d'appui des deux départements aux opérations de paix régionales et à celles de l'Union africaine | 2 | 1 | 50,0 |
| 14. Présentation d'exposés et séances de formation sur la prise en compte des droits humains dans le maintien de la paix, organisés dans le cadre de la formation initiale et continue des hauts responsables des missions | 2 | 4 | 200,0 |
| 15. Organisation de cours de formation spécialisés sur le rôle et les responsabilités du personnel militaire et des effectifs de police chargés du maintien de la paix en matière de droits humains, notamment d'une formation destinée aux formateurs des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police sur le rôle et les responsabilités du personnel militaire et des effectifs de police | 12 | 24 | 200,0 |
| 16. Appui au Service intégré de formation du Département des opérations de paix et aux centres de formation au maintien de la paix dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police en vue de l'élaboration et du perfectionnement de programmes et de documents de formation sur les droits humains qui feront partie de l'instruction et entraînement préalables au déploiement et d'activités de formation organisées dans les missions | 3 | 9 | 300,0 |
| 17. Prestation mensuelle de conseils aux opérations de maintien de la paix et au personnel des missions sur le traitement et le signalement des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles impliquant des membres de forces autres que celles des Nations Unies agissant sous mandat du Conseil de sécurité | 12 | 12 | 100,0 |
| 18. Présentation d'exposés sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et sur la lutte contre ces phénomènes à l'intention du personnel des Nations Unies et des États Membres et des organisations régionales déployant des forces autres que celles des Nations Unies agissant sous mandat du Conseil de sécurité | 3 | 3 | 100,0 |

| <i>Produits</i> | <i>Produits prévus</i> | <i>Produits livrés d'exécution</i> | <i>Taux</i> |
|--|----------------------------|--|-------------|
| Missions de bons offices, missions d'établissement des faits et autres missions spéciales | | | |
| 19. Mission préalable au déploiement en vue d'aider à planifier l'intégration d'une composante Droits humains dans une nouvelle opération de maintien de la paix ou le déploiement d'effectifs supplémentaires recrutés pour prêter assistance aux composantes Droits humains dans les situations de crise | 1 | 0 | 0,0 |
| 20. Réalisation de missions d'évaluation stratégique et technique auprès d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies ou d'opérations de maintien de la paix régionales dans le cadre d'opérations de planification ou de visites d'appui logistique pour la formulation de recommandations sur l'intégration effective des droits humains dans les opérations de maintien de la paix | 9 | 1 | 11,1 |

Principaux résultats obtenus

148. Le Haut-Commissariat a continué de fournir un appui à trois opérations de maintien de la paix des Nations Unies et a facilité la signature, en décembre 2021, du projet Union africaine-Union européenne-ONU aux fins du renforcement et de la mise en œuvre du cadre de conformité et de responsabilisation de l'Union africaine applicable aux opérations de soutien à la paix. S'agissant de la politique de diligence voulue en matière de droits humains, il a régulièrement aidé la MINUSCA, la MINUSMA, la MONUSCO et la MINUSS à la mettre en œuvre, notamment en apportant un soutien coordonné et des conseils depuis le Siège. En mai 2022, il a mené une mission de soutien auprès de la MINUSMA concernant la politique de diligence voulue afin de faciliter l'application de celle-ci au Mali et dans la région du Sahel, où les circonstances évoluent rapidement. Il a également participé aux évaluations, réalisées par le Département des opérations de paix, du soutien prêté par l'ONU à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, conformément à la résolution 2584 (2021) du Conseil de sécurité, et du soutien logistique fourni par la MINUSCA aux forces de défense et de sécurité nationales, conformément à la résolution 2605 (2021), afin que les évaluations tiennent compte comme il se doit de la politique de diligence voulue et des préoccupations plus générales relatives aux droits humains.

149. Une autre réalisation primordiale du Haut-Commissariat est l'intégration systématique des droits humains dans les politiques de maintien de la paix de l'ONU, qui s'est notamment traduite par un projet conjoint de manuel entre la police des Nations Unies et le HCDH, sur les méthodes d'interrogatoire non coercitives, ainsi que par la parution prochaine de la version révisée des directives intitulées « Protection des civils : mise en œuvre des lignes directrices applicables aux composantes militaires des missions de maintien de la paix des Nations Unies ». En outre, le Haut-Commissariat a organisé des séances d'information sur les droits humains à l'intention des nouveaux membres du personnel civil et en tenue, ainsi que des dirigeants des missions, sur leurs responsabilités et rôles respectifs en ce qui concerne l'intégration effective des droits humains aux stratégies politiques et militaires. Il a également aidé les composantes Droits humains à élaborer des directives propres aux missions et a conseillé les composantes Droits humains des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au sujet de l'exécution des mandats de protection des civils.

150. En recourant davantage aux modalités en ligne, le Haut-Commissariat a pu doubler le nombre de séances de formation aux droits humains destinées aux dirigeants et au personnel en tenue par rapport au nombre prévu (produits 14 et 15). Étant donné qu'aucune mission n'a démarré, que moins d'exams de missions que prévu ont été réalisés et qu'il n'y avait qu'une seule transition en cours, il y a eu moins de produits qu'escompté pour ce qui est des concepts de mission nouveaux ou actualisés, des évaluations stratégiques et des processus connexes (produits 4, 19 et 20). Toutefois, la

demande de contributions du Haut-Commissariat à l'intégration d'éléments relatifs aux droits humains dans les politiques du personnel en tenue (produit 11) a été supérieure aux prévisions. Un appui supplémentaire a été prêté à la formation dispensée par le Département des opérations de paix (produit 16), car le nombre de demandes de formation aux droits humains émanant du Département et des centres de formation des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police a été plus élevé qu'escompté. Une seule instruction permanente a été mise à jour en ce qui concerne la politique de diligence voulue en matière de droits humains (produit 8) en raison d'une demande moins élevée qu'attendu de la part des missions, et des conseils sur la planification, la méthode et le fonctionnement des dispositifs relatifs au respect de ces droits n'ont été fournis qu'une seule fois au Département des opérations de paix et au Département de l'appui opérationnel, du fait de la taille et de la portée des dispositifs (produit 13).

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

Tableau 1

Récapitulatif de l'exécution du budget par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)^a

| Catégorie de dépenses | Montant alloué (1) | Dépenses (2) | Écart | |
|--|-----------------------|------------------|----------------------------|------------------------------|
| | | | Montant (3) = (1) - (2) | Pourcentage (4) = (3)/(1) |
| I. Postes | 245 710,9 | 238 795,7 | 6 915,2 | 2,8 |
| II. Autres objets de dépense | | | | |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 10 894,9 | 12 318,6 | (1 423,7) | (13,1) |
| Consultants | 1 880,6 | 1 817,3 | 63,3 | 3,4 |
| Voyages officiels | 6 707,3 | 5 781,7 | 925,6 | 13,8 |
| Installations et infrastructures | 23 270,3 | 22 935,2 | 335,1 | 1,4 |
| Transports terrestres | 73,7 | 87,9 | (14,2) | (19,3) |
| Communications et informatique | 16 171,9 | 15 940,3 | 231,6 | 1,4 |
| Santé | 87,0 | 120,8 | (33,8) | (38,9) |
| Fournitures, services et matériel divers | 12 845,5 | 13 986,9 | (1 141,4) | (8,9) |
| Assurance maladie après la cessation de service (comprise dans les fournitures, services et matériel divers) | 11 090,0 | 11 646,1 | (556,1) | (5,0) |
| Total partiel (II) | 71 931,2 | 72 988,7 | (1 057,5) | (1,5) |
| Total (I et II) | 317 642,1 | 311 784,4 | 5 857,7 | 1,8 |
| Progiciel de gestion intégré | 15 799,5 | 15 799,5 | – | – |
| Indemnités en cas de décès ou d'invalidité survenus dans le cadre d'opérations de maintien de la paix clôturées | – | 4 416,6 | (4 416,6) | – |
| Dispositif de prestation de services centralisée | 868,5 | 868,5 | – | – |
| Préparation des moyens de maintien de la paix | 3 881,6 | 2 323,1 | 1 558,5 | 40,2 |

| Catégorie de dépenses | Montant alloué (1) | Dépenses (2) | Écart | |
|--|-----------------------|------------------|----------------------------|------------------------------|
| | | | Montant (3) = (1) - (2) | Pourcentage (4) = (3)/(1) |
| Dépenses liées à la maintenance d'Umoja et aux services d'appui au système | 18 221,4 | 18 211,7 | 9,7 | 0,1 |
| Total partiel | 38 771,0 | 41 619,4 | (2 848,4) | (7,3) |
| Total brut | 356 413,1 | 353 403,8 | 3 009,3 | 0,8 |
| III. Recettes provenant des contributions du personnel | 27 361,7 | 28 322,7 | (961,0) | (3,5) |
| Total net (I à III) | 329 051,4 | 325 081,1 | 3 970,3 | 1,2 |

^a Les écarts mineurs existant entre les nombres figurant dans le tableau ci-dessus et ceux figurant dans le volume II des états financiers portant sur l'exercice annuel clos le 30 juin 2022 sont dus au fait que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 2
Récapitulatif de l'exécution du budget par département/bureau

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Département/bureau | Montant alloué | Dépenses | Écart | |
|---|------------------|------------------|----------------|-------------|
| | | | Montant | Pourcentage |
| Département des opérations de paix | 90 267,7 | 89 294,9 | 972,8 | 1,1 |
| Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine | 8 635,9 | 8 363,8 | 272,1 | 3,2 |
| Département de l'appui opérationnel | 100 989,5 | 100 506,9 | 482,6 | 0,5 |
| Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité | 49 041,8 | 48 237,6 | 804,2 | 1,6 |
| Bureau de l'informatique et des communications | 19 007,0 | 18 535,1 | 471,9 | 2,5 |
| Bureau des services de contrôle interne | 31 900,5 | 31 073,5 | 827,0 | 2,6 |
| Cabinet du Secrétaire général | 1 214,6 | 1 100,1 | 114,5 | 9,4 |
| Administration de la justice | 263,5 | 546,1 | (282,6) | (107,2) |
| Bureau de l'aide juridique au personnel | 233,8 | 125,0 | 108,8 | 46,5 |
| Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies | 2 644,9 | 2 055,6 | 589,3 | 22,3 |
| Bureau de la déontologie | 1 075,2 | 1 090,8 | (15,6) | (1,5) |
| Bureau des affaires juridiques | 4 660,4 | 3 871,9 | 788,5 | 16,9 |
| Département de la communication globale | 876,3 | 565,4 | 310,9 | 35,5 |
| Département de la sûreté et de la sécurité | 3 697,3 | 3 812,0 | (114,7) | (3,1) |
| Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires | 786,7 | 526,0 | 260,7 | 33,1 |
| Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme | 2 347,0 | 2 079,7 | 267,3 | 11,4 |
| Total partiel | 317 642,1 | 311 784,4 | 5 857,7 | 1,8 |
| Progiciel de gestion intégré | 15 799,5 | 15 799,5 | – | – |
| Indemnités en cas de décès ou d'invalidité survenus dans le cadre d'opérations de maintien de la paix clôturées | – | 4 416,6 | (4 416,6) | – |
| Dispositif de prestation de services centralisée | 868,5 | 868,5 | – | – |

| Département/bureau | Montant alloué | Dépenses | Écart | |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------|
| | | | Montant | Pourcentage |
| Préparation des moyens de maintien de la paix | 3 881,6 | 2 323,1 | 1 558,5 | 40,2 |
| Dépenses liées à la maintenance d'Umoja et aux services d'appui au système | 18 221,4 | 18 211,7 | 9,7 | 0,1 |
| Total partiel | 38 771,0 | 41 619,4 | (2 848,4) | (7,3) |
| Total brut | 356 413,1 | 353 403,8 | 3 009,3 | 0,8 |

Tableau 3
Autres produits et ajustements
 (En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie | Montant |
|---|----------------|
| Produits des placements | (114,6) |
| Produits divers ou accessoires | 25,5 |
| Annulation d'engagements d'exercices antérieurs | 1 765,0 |
| Total | 1 675,9 |

B. Analyse des écarts⁵

| Postes | Écart | |
|--------|---------|-------------|
| | Montant | Pourcentage |
| | 6 915,2 | 2,8 % |

151. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que le taux moyen d'occupation des postes a été inférieur aux prévisions dans la plupart des départements et bureaux, ce qui s'est traduit par des taux de vacance moyens plus élevés, principalement en ce qui concerne les postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (10,9 %, contre un taux de 8,8 % prévu au budget). Le taux de vacance pour la catégorie des services généraux et les catégories apparentées était également plus élevé qu'escompté (15,6 %, contre un taux de 12,0 % prévu au budget). La principale explication est que la pandémie de COVID-19 a continué de rallonger les délais de recrutement.

| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | Écart | |
|--|-----------|-------------|
| | Montant | Pourcentage |
| | (1 423,7) | (13,1 %) |

152. Le dépassement de crédits s'explique par le taux de vacance effectif moyen plus faible (16,0 %) que le taux prévu au budget (19,1 %) pour la catégorie des administrateurs, principalement en raison d'un taux d'occupation plus élevé qu'escompté au Département de l'appui opérationnel et au Bureau des services de contrôle interne. Des ressources supplémentaires ont également été nécessaires étant donné qu'il a fallu remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité et déployer des renforts pour des besoins de courte durée ou lors des pics d'activité, principalement au Département de l'appui opérationnel, où des dépenses plus élevées

⁵ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 4 % ou 50 000 dollars.

que prévu ont été engagées pour les remplacements et les besoins de courte durée ou les pics d'activité liés aux travaux suivants : a) la conception, l'élaboration et la prestation de programmes de formation et de développement des capacités ; b) la prestation d'un soutien professionnel et la supervision des opérations spécialisées de gestion des ressources humaines dans les domaines de l'entrée en fonctions, de la cessation de service et du traitement des droits à prestation complexes ; c) la gestion du programme Jeunes administrateurs.

| | <i>Écart</i> | |
|---|--------------|-------|
| Consultants et services de consultants | 63,3 | 3,4 % |

153. L'écart s'explique principalement par une sous-utilisation des crédits au Département des opérations de paix, au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, au Bureau des services de contrôle interne et au Bureau de la déontologie, en raison de la redéfinition des priorités ou du report partiel des activités, compte tenu des restrictions liées à la pandémie, ainsi que par le fait que les dépenses relatives à la maintenance de la plateforme en ligne du dispositif de transparence financière du Bureau de la déontologie ont été comptabilisées dans le présent rapport à la rubrique Communications et informatique. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au Département de l'appui opérationnel au titre de projets supplémentaires, notamment le perfectionnement des cadres et la mise à jour du logiciel de gestion de l'information aéronautique et du manuel de soutien génie.

| | <i>Écart</i> | |
|--------------------------|--------------|--------|
| Voyages officiels | 925,6 | 13,8 % |

154. Le solde inutilisé tient aux restrictions des déplacements liées à la pandémie. Bien que diverses mesures de substitution et d'atténuation aient été prises lorsque cela était possible, l'impossibilité de voyager a contraint à annuler ou à reporter quelques visites sur le terrain, activités de formation et ateliers.

| | <i>Écart</i> | |
|---|--------------|-------|
| Installations et infrastructures | 335,1 | 1,4 % |

155. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au Département de l'appui opérationnel, en raison de la comptabilisation des coûts de traitement des documents de voyage à la rubrique Communications et informatique et de la comptabilisation des services de gestion des documents à la rubrique Fournitures, services et matériel divers (lors de l'établissement du budget, les rubriques retenues étaient celles correspondant à l'exécution des activités pendant l'exercice 2020/21 ; toutefois, en raison de la nature des dépenses durant l'exercice 2021/22, les dépenses ont été comptabilisées à des rubriques différentes de celles prévues au budget) ; b) des dépenses inférieures aux prévisions dans divers bureaux, en raison de la consommation moindre de fournitures de bureau résultant du travail à distance et du recours accru à la technologie. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits concernant le Bureau des services de contrôle interne, dont les capacités à la Base d'appui d'Entebbe ont fait l'objet de dépenses plus élevées que prévu.

| | <i>Écart</i> | |
|------------------------------|--------------|----------|
| Transports terrestres | (14,2) | (19,3 %) |

156. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le remplacement d'un véhicule pour le Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union africaine et Chef du BNUUA, car l'ancien véhicule avait été acheté il y a plus de 13 ans et avait dépassé sa durée de vie utile et les coûts annuels d'entretien et de réparation allaient croissant.

| | <i>Écart</i> | |
|---------------------------------------|--------------|-------|
| Communications et informatique | 231,6 | 1,4 % |

157. L'écart s'explique principalement par une sous-utilisation des crédits : a) au Département des opérations de paix, car des ressources initialement destinées à cette rubrique ont été réaffectées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers pour couvrir des services informatiques contractuels ; b) au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, car des ressources ont été réaffectées à l'appui de la conférence mondiale sur les ressources humaines tenue en mai 2022 ; c) dans divers bureaux, en raison de besoins moins importants en services informatiques. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits : a) au Département de l'appui opérationnel, en raison des coûts relatifs au traitement des documents de voyage, qui avaient été initialement inscrits au budget à la rubrique Installations et infrastructures, et à la mise à jour du site Web consacré aux achats ; b) au Bureau de l'informatique et des communications, du fait des services contractuels relatifs à Inspira ; c) au Bureau de la déontologie, pour la maintenance de la plateforme en ligne du dispositif de transparence financière, qui avait été inscrite à la rubrique Consultants lors de l'établissement du budget, mais qui est ici comptabilisé à la rubrique Communication et informatiques.

| | <i>Écart</i> | |
|--------------|--------------|----------|
| Santé | (33,8) | (38,9 %) |

158. Le dépassement de crédits est principalement imputable : a) au Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, car le budget commun pour le centre médical des Nations Unies à Addis Abeba a été plus élevé que prévu ; b) au Département de l'appui opérationnel, car les coûts liés au matériel informatique médical ont été ici imputés à cette rubrique au vu de la nature du matériel.

| | <i>Écart</i> | |
|---|--------------|---------|
| Fournitures, services et matériel divers | (1 141,4) | (8,9 %) |

159. L'écart tient principalement : a) au dépassement de crédits (556 100 dollars) au titre de la part de l'assurance maladie après la cessation de service incombant aux opérations de maintien de la paix, les dépenses de santé engagées par les fonctionnaires retraités ayant été plus élevées que prévu ; b) au dépassement de crédits (282 600 dollars) au titre de la part des coûts d'administration de la justice incombant aux opérations de maintien de la paix, conformément à la résolution [62/228](#) de l'Assemblée générale ; c) au Département des opérations de paix, en raison des services contractuels de maintenance relatifs aux portails de services, de visualisation des données et de production de contenus numériques ; d) au Département de l'appui opérationnel, pour les services de gestion des documents ; e) au Bureau de l'informatique et des communications, en raison du versement de droits administratifs plus élevés que prévu à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique au titre du personnel en poste à Bangkok. Ces dépassements de crédits ont été en partie compensés par une sous-utilisation des crédits alloués à la formation et aux dépenses de représentation diverses au BNUUA en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

| | <i>Écart</i> | |
|--|--------------|--------|
| Préparation des moyens de maintien de la paix | 1 558,5 | 40,2 % |

160. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le nombre inférieur aux prévisions d'unités disponibles pour le niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de préparation des moyens de maintien de la paix. En effet, les effectifs des unités déployées n'ont pas été immédiatement renouvelés, étant donné que d'autres priorités nationales devaient être prises en compte et que les effets de la crise sanitaire continuaient de se faire sentir.

| | <i>Écart</i> | |
|---|--------------|---|
| Indemnités en cas de décès ou d'invalidité survenues dans le cadre d'opérations de maintien de la paix clôturées | (4 416,6) | – |

161. Conformément à la résolution 76/275 de l'Assemblée générale, des dépenses d'un montant de 4 416 600 dollars ont été engagées pour régler les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, y compris de troubles post-traumatiques, survenus dans le cadre de missions de maintien de la paix clôturées, pour lesquelles aucun crédit n'a été prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2021/22. Dans sa résolution 76/275, l'Assemblée générale a décidé d'adopter, dans le cadre du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, un régime sans capitalisation pour le traitement des demandes d'indemnité de décès ou d'invalidité, y compris des demandes liées aux troubles post-traumatiques, en attente ou à venir, qui auraient été jugées recevables et des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité survenues dans le cadre de missions de maintien de la paix clôturées, et a autorisé le Secrétaire général à régler toutes demandes auxquelles il aurait été fait droit. Les fonds permettant de régler ces demandes ont pu être dégagés grâce à une sous-utilisation des crédits, principalement en ce qui concerne les dépenses de personnel et la préparation des moyens de maintien de la paix.

IV. Activités du Service intégré de formation

Principales activités de formation menées en 2021/22

| <i>Activité</i> | <i>Lieu</i> | <i>Période</i> |
|--|---------------------------------------|----------------|
| Visite d'évaluation et de consultation – transport militaire aérien (Pays-Bas) | En ligne | Juillet 2021 |
| Examen sur dossier dans le cadre de la validation des programmes de formation – protection des civils (Pakistan) | Secrétariat | Août 2021 |
| Validation des stages de préparation aux visites sur le terrain – cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies | Pologne | Septembre 2021 |
| Validation des stages de formation à l'intention des enquêteurs nationaux | Centre de services régional d'Entebbe | Septembre 2021 |
| Stage de formation des formateurs sur les nouveaux supports de formation spécialisée de la police | BSLB | Septembre 2021 |
| Validation de la formation – stage de formation sur la neutralisation des explosifs et des munitions à l'intention des contingents des Nations Unies | Kenya | Septembre 2021 |

| <i>Activité</i> | <i>Lieu</i> | <i>Période</i> |
|--|----------------------|----------------|
| Visite préparatoire au stage de formation à la direction des missions | Gabon | Septembre 2021 |
| Visite d'évaluation et de consultation – exercice de cadres de l'académie de maintien de la paix (Chine) | En ligne | Septembre 2021 |
| Stage de formation pilote à l'intention de la section des relations avec la population | Rwanda | Septembre 2021 |
| Validation de la formation – formation préalable au déploiement de l'ONU | Pakistan | Octobre 2021 |
| Validation de la formation – cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies | Canada | Octobre 2021 |
| Validation de la formation – cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies | Fédération de Russie | Octobre 2021 |
| Facilitation du programme de formation en ligne des hauts responsables de l'ONU | En ligne | Octobre 2021 |
| Formation initiale des conseillers de la police militaire au niveau local | Secrétariat | Octobre 2021 |
| Conférence préparatoire Pakistan-Pays-Bas en vue de la Conférence ministérielle des Nations Unies sur le maintien de la paix | En ligne | Octobre 2021 |
| Validation de la formation – cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies (Argentine) | En ligne | Octobre 2021 |
| Formation certifiée de coaching des membres de la direction | En ligne | Octobre 2021 |
| Conférence de l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix (Égypte) | En ligne | Novembre 2021 |
| Association latino-américaine des centres de formation au maintien de la paix (Uruguay) | En ligne | Novembre 2021 |
| Exercice de cadres Viking 22 – liste d'événements principaux/liste d'incidents principaux, atelier 1 | Suède | Novembre 2021 |
| Réunion des membres de la police dans le cadre du mécanisme de coordination souple | BSLB | Novembre 2021 |
| Visite d'évaluation et de consultation | Fédération de Russie | Novembre 2021 |
| Visite préalable à la relève auprès d'une brigade d'intervention de la MONUSCO (République-Unie de Tanzanie) | En ligne | Novembre 2021 |
| Visite préalable à la relève auprès d'une compagnie de protection des forces (Népal) | En ligne | Novembre 2021 |
| Cours pilote sur la gestion des armes et des munitions | Togo | Novembre 2021 |
| Développement du programme de formation renforcée pour l'appui opérationnel de haut niveau (ETHOS) | En ligne | Novembre 2021 |
| Validation de la formation – formation préalable au déploiement de l'ONU (Argentine) | En ligne | Novembre 2021 |
| Groupe de travail d'experts en opérations de maintien de la paix (Viet Nam) | En ligne | Décembre 2021 |
| Visite d'inspection avant déploiement – unité du génie (Viet Nam) | En ligne | Décembre 2021 |

| <i>Activité</i> | <i>Lieu</i> | <i>Période</i> |
|--|---------------------------------------|----------------|
| Visite préalable à la relève auprès d'un bataillon d'infanterie de la MINUSMA (Tchad) | En ligne | Décembre 2021 |
| Cours 2021 sur l'analyse électronique et l'innovation | Qatar | Décembre 2021 |
| Stage de formation à la direction des missions des Nations Unies | Côte d'Ivoire | Décembre 2021 |
| Renouvellement de la validation de la formation – formation préalable au déploiement de l'ONU (Bangladesh) | En ligne | Décembre 2021 |
| Réunion sur le renforcement des capacités de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Belgique) | En ligne | Décembre 2021 |
| Quinzième réunion des ministres de la défense de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Viet Nam) | En ligne | Décembre 2021 |
| Table ronde annuelle de l'Initiative en faveur des opérations de paix dans le monde (Washington) | En ligne | Janvier 2022 |
| Réunion des acteurs du plan d'action sur la mise en œuvre du rapport dos Santos Cruz – réduction du nombre de victimes | BSLB | Janvier 2022 |
| Validation de la formation professionnelle spécifique relevant du Programme des Nations Unies pour l'organisation des formations du personnel de police | Centre de services régional d'Entebbe | Janvier 2022 |
| Stage pilote de formation professionnelle spécifique (plan d'opérations d'urgence/suivi, mentorat et conseil) | Centre de services régional d'Entebbe | Janvier 2022 |
| Validation de la formation professionnelle spécifique (plan d'opérations d'urgence/suivi, mentorat et conseil) | Centre de services régional d'Entebbe | Janvier 2022 |
| Exercice de cadres Viking 22 – liste d'événements principaux/liste d'incidents principaux, atelier 2 : préparation et coordination de la participation des Nations Unies aux exercices Viking 22 assistés par ordinateur | Suède | Janvier 2022 |
| Visite d'inspection avant déploiement – force d'intervention rapide | Bhoutan | Janvier 2022 |
| Renouvellement de la validation de la formation – cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies (Allemagne) | En ligne | Janvier 2022 |
| Visite d'inspection avant déploiement auprès d'un bataillon d'infanterie motorisée de la FISNUA (Inde) | En ligne | Février 2022 |
| Série de formations 2022 du Centre intégré de formation du personnel des missions | Centre de services régional d'Entebbe | Février 2022 |
| Forum en ligne sur les partenariats triangulaires dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies | En ligne | Mars 2022 |
| Équipe itinérante de formation – cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies | Rwanda | Mars 2022 |

| <i>Activité</i> | <i>Lieu</i> | <i>Période</i> |
|--|---------------------------------------|----------------|
| Exercice de cadres | MONUSCO | Mars 2022 |
| Stage de formation à la direction des missions des Nations Unies | Côte d'Ivoire | Mars 2022 |
| Stages de formation de l'École des cadres du système des Nations Unies – programme d'apprentissage en ligne sur l'encadrement à l'ONU | En ligne | Mars 2022 |
| Stages de formation de l'École des cadres du système des Nations Unies – introduction à la visualisation des données | En ligne | Mars 2022 |
| Stages de formation de l'École des cadres du système des Nations Unies – programme d'apprentissage en ligne sur la gestion de l'évaluation | En ligne | Mars 2022 |
| Stages de formation de l'École des cadres du système des Nations Unies – évaluation de l'apprentissage et de la formation | En ligne | Mars 2022 |
| Stages de formation de l'École des cadres du système des Nations Unies – acquisition de compétences rédactionnelles | En ligne | Mars 2022 |
| Cours sur la protection globale des civils dispensé par le Collège européen de sécurité et de défense | Autriche | Mars 2022 |
| International Peace Institute et Japon : forum en ligne sur les partenariats triangulaires dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans l'optique de promouvoir l'innovation et la durabilité | En ligne | Mars 2022 |
| Visite d'inspection avant déploiement – section de réserve de la force chargée de la neutralisation des explosifs et munitions de la MINUSCA (Cambodge) | En ligne | Mars 2022 |
| Visite d'évaluation et de consultation – compagnie de défense de la base de la FISNUA (Nigéria) | En ligne | Mars 2022 |
| Renouvellement de la validation de la formation – stage de l'ONU sur la protection globale des civils (Finlande) | En ligne | Mars 2022 |
| Stage pilote – exercice Unite Aware fondé sur le scénario « Carana » | Centre de services régional d'Entebbe | Avril 2022 |
| Cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies – formation des formateurs | Centre de services régional d'Entebbe | Avril 2022 |
| Validation d'atelier – supports de formation spécialisés sur la protection de l'enfance destinés à la police des Nations Unies | Allemagne | Avril 2022 |
| Réunion de l'équipe d'appui à la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix | Italie | Avril 2022 |
| Renouvellement de la validation de la formation – cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies (Australie) | En ligne | Avril 2022 |
| Évaluation des besoins en formation – responsables de la planification des services énergétiques au Siège et dans les missions | Secrétariat | Avril 2022 |
| Formation des assistants administratifs | En ligne | Avril 2022 |
| Cours en ligne de formation préparatoire et pratique à la méthode PRINCE2 | En ligne | Avril 2022 |

| <i>Activité</i> | <i>Lieu</i> | <i>Période</i> |
|---|---|----------------|
| Réunion du Comité exécutif de l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix | En ligne | Avril 2022 |
| Validation de la formation – formation des formateurs dans le cadre du cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies | France | Mai 2022 |
| Stage de visualisation dans les programmes participatifs – formation de formateurs | Centre de services régional d'Entebbe | Mai 2022 |
| Visite de renforcement de la formation auprès de la MONUSCO – conduite d'un exercice de formation | MONUSCO | Mai 2022 |
| Validation des stages de formation professionnelle spécifique sur le mentorat, le suivi et le conseil destinés aux membres de la police, et sur la police de proximité | Jordanie | Mai 2022 |
| Programme de formation renforcée pour l'appui opérationnel de haut niveau (ETHOS) | Centre de services mondial de l'ONU | Mai 2022 |
| Validation de la formation – formation de l'ONU à la protection de l'enfance | Australie | Juin 2022 |
| Cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies | BSLB | Juin 2022 |
| Cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies – formation des formateurs | Nigéria | Juin 2022 |
| Stage de visualisation dans les programmes participatifs – formation de formateurs | Secrétariat | Juin 2022 |
| Stage de formation à la direction des missions des Nations Unies | Suède | Juin 2022 |
| Programme de formation des hauts responsables de l'ONU | En ligne | Juin 2022 |
| Prestation de services de formation pour le Centre de services régional d'Entebbe et renforcement de la formation – conduite d'un exercice pour la MINUSS | Centre de services régional d'Entebbe/MI NUSS | Juin 2022 |
| Stage de perfectionnement des instructeurs certifiés par l'ONU dans le cadre des nouveaux programmes de formation professionnelle spécifique sur le suivi, l'encadrement et le conseil, sur le renforcement et le développement des capacités et sur la police de proximité | Jordanie | Juin 2022 |
| Stratégie de coaching – cadres et superviseurs | Centre de services régional d'Entebbe | Juin 2022 |
| Stage de formation sur l'intelligence émotionnelle et la gestion d'événements – formation de formateurs | En ligne | Juin 2022 |
| Renouvellement de la validation de la formation – stage de l'ONU sur la protection globale des civils (Chine) | En ligne | Juin 2022 |
| Sixième colloque international du Partenariat pour la technologie au service du maintien de la paix | Afrique du Sud | Juin 2022 |

| <i>Activité</i> | <i>Lieu</i> | <i>Période</i> |
|--|-------------|----------------|
| Renouvellement de la validation de la formation – cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies (Suède) | En ligne | Juin 2022 |
| Validation de la formation – cours de formation des observateurs militaires des Nations Unies | Mexique | Juin 2022 |
| Visite d'inspection avant déploiement auprès de la MINUSMA – drones aériens chinois de moyenne altitude et longue endurance Wing Loong II Unit | En ligne | Juin 2022 |
| Visite d'inspection avant déploiement auprès de la MONUSCO – section de neutralisation des explosifs (Bangladesh) | En ligne | Juin 2022 |

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

162. Il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 3 009 300 dollars.

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 1 675 900 dollars [produits divers ou accessoires (25 500 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 765 000 dollars), déduction faite des pertes liées aux placements (114 600 dollars)].